



# Observatoire du secteur privé



RAPPORT  
DE SYNTHÈSE  
MONDIAL  
2023



The Reality of Aid Network  
A Private Sector Coalition of the World Economic Forum on Reforming Aid Policies and Practices

Publié par :



**The Reality of Aid Network**  
A Pre-eminent, Southern-led North/South Network on Reforming Aid Policies and Practices

**CSO Partnership for Development Effectiveness**

**Reality of Aid Network**

3/F IBON Center  
114 Timog Avenue  
Quezon City 1103  
Philippines

Ce rapport n'aurait pas été possible sans les conseils du groupe de travail POED sur l'engagement du secteur privé et l'aide du Secrétariat mondial du POED.

**Rédacteur :** Larissa Mae Suarez

**Rédacteur en chef :** Tala Celina Batangan

**Rédacteur en chef :** Norwin Gonzales

**Mise en page et conception de la couverture :** Christian Ralf Dugan

**Photo de couverture :** Carlo Manalansan / Bulatlat; Arab Group for the Protection of Nature; World Council of Churches/Paul Jeffrey; International Indigenous Peoples Movement for Self Determination & Liberation

**Photos de couverture de la synthèse :** Asia Pacific Mission for Migrants; Danny Pata/GMA News

**Photos de couverture des études de cas :** Antony Trivet via Pexels (Étude de cas 1), Coalition for Sustainable Mining (KORS) via Just Finance International (Étude de cas 2), ISPI Online (Étude de cas 3), Actoría de Social Juvenil (Étude de cas 4), Pumps Africa News (Étude de cas 5), S. Henry/Reuters via Deutsche Welle (Étude de cas 6), Widows and Orphans Movement (Étude de cas 7), Erwin Mascariñas via Mongabay (Étude de cas 8), and EastMojo (Étude de cas 9)

**Photos de couverture de la conclusion et des recommandations :** Centre for Research and Advocacy-Manipur; Institute for National and Democracy Studies

Reality of Aid Network

Téléphone : +63 289 277 060 +63 289 277 060

Site web : [www.realityofaid.org](http://www.realityofaid.org)

Novembre 2023



 **Austrian  
Development  
Agency**

 **Irish Aid**  
Rialtas na hÉireann  
Government of Ireland

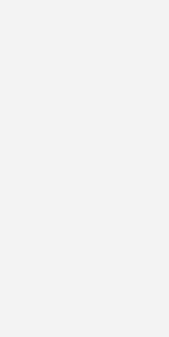
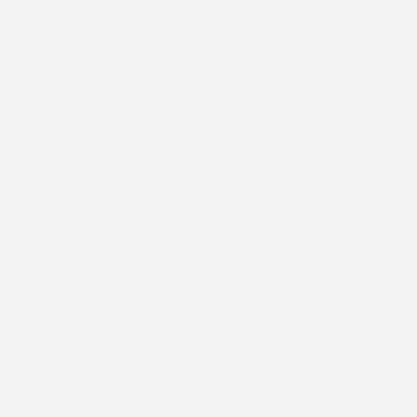
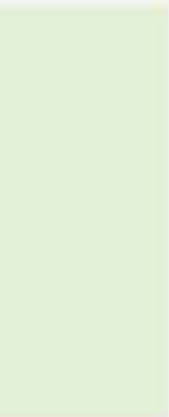
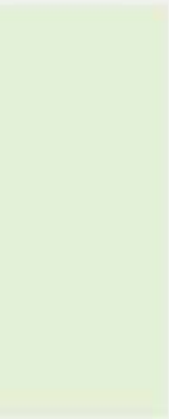
Cette publication a été réalisée avec l'aide financière de la Commission européenne, de l'Agence autrichienne de développement et d'Irish Aid.

Ce livre peut être reproduit en tout ou en partie avec la mention de Reality of Aid et du POED.

# Table des matières

<b>Résumé de l'étude</b>	<b>4</b>
<b>Favoriser les partenariats avec le secteur privé grâce à l'autoroute de Nairobi</b>	<b>18</b>
Reality of Aid Africa Network	
<b>“La « mine verte » reçoit des amendes répétées pour pollution, les militants sont malmenés</b>	<b>26</b>
Civic Initiatives	
<b>Les solutions de « villes sûres » en Serbie menacent l'espace civique</b>	<b>37</b>
Civic Initiatives	
<b>Renforcer les économies paysannes des jeunes du Cauca</b>	<b>48</b>
Actoría de Social Juvenil	
<b>Dynamiser le secteur privé grâce au parc solaire de Benban en Égypte</b>	<b>58</b>
Omar Ghannam, Social Justice Platform	
<b>L'état des PPP en Zambie et zoom sur la route Lusaka-Ndola</b>	<b>69</b>
Gershom Kabaso, Jr., Zambia Social Forum	
<b>Entreprises sociales et autonomisation économique des femmes au Ghana</b>	<b>77</b>
Patricia Blankson Akakpo, Network for Women's Rights in Ghana (NETRIGHT)	
<b>Projets hydroélectriques et impacts sur les populations indigènes de la Cordillère</b>	<b>88</b>
International Indigenous Peoples' Movement for Self-Determination and Liberation	
<b>Le développement axé sur les infrastructures dans le nord-est de l'Inde et le cas de la route Shillong-Dawki</b>	<b>102</b>
Youth's Forum for Protection of Human Rights	
<b>Conclusion et recommandations</b>	<b>111</b>

# Résumé de l'étude



# Introduction

Ces dernières années, le domaine de la coopération au développement a évolué rapidement, en réponse à l'impact d'une série de crises mondiales graves, notamment la pandémie de COVID-19, les effets accélérés du changement climatique, la recrudescence des guerres et l'hyperinflation du coût de la vie. Les acteurs du développement ont eu pour mission de trouver des solutions pour les secteurs les plus vulnérables de la planète, non seulement pour résoudre les problèmes actuels, mais aussi pour répondre aux « besoins de demain »<sup>1</sup>, alors que les risques qui pèsent sur les personnes marginalisées risquent de s'intensifier plutôt que de diminuer.

Dans cette optique, il est plus que jamais essentiel de s'interroger sur le rôle du secteur privé dans le développement. Actuellement, le monde se trouve à mi-parcours de l'Agenda 2030 pour le développement durable et il est devenu évident que les attentes formulées dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) ne seront pas satisfaites. À l'approche de la date butoir, la perspective que les ODD ne soient pas atteints (tout comme les précédents objectifs du Millénaire pour le développement, le plan directeur du développement mondial en huit objectifs non réalisés pour la période 2000-2015) a renforcé la pression sur les dirigeants pour qu'ils trouvent des solutions. En cette période de crise, le secteur privé a été présenté comme une « solution miracle », le financement privé étant considéré comme un moyen de combler les lacunes en matière de développement que les gouvernements nationaux et les institutions multilatérales n'ont pas été en mesure de résoudre.

L'engagement du secteur privé a longtemps été salué comme l'une des principales sources d'innovation, de croissance et de prise de risque dans le développement. On compte sur les acteurs du secteur privé pour « introduire les meilleures pratiques » dans les politiques publiques<sup>2</sup>, en particulier en ce qui concerne le progrès technologique, l'expansion des infrastructures, le financement et l'investissement. Cependant, l'expérience réelle de nombreux pays en développement et pays les moins avancés (PMA) en ce qui concerne les efforts de développement du secteur privé a été marquée par la controverse, car l'accent mis sur la génération immédiate de profits a eu tendance à éclipser les préoccupations légitimes concernant l'impact négatif du secteur privé, en particulier des grandes sociétés transnationales (STN), sur les groupes marginalisés et sur l'environnement. Parallèlement, les contributions positives des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et des entreprises sociales (ES) au développement socio-économique national sont souvent négligées.

Alors que l'accent est mis sur les multinationales et les sociétés transnationales en tant que partenaires du développement, il est important de reconnaître que le secteur privé n'est pas une entité homogène. Si les STN peuvent apporter des investissements et des emplois à grande échelle dans les pays en développement, leurs activités contribuent souvent à la destruction de l'environnement et à la violation des droits des travailleurs. Bien que de taille plus modeste, les MPME et les entreprises sociales jouent un rôle dans le développement national et l'emploi local, car elles mobilisent les populations pauvres et marginalisées. Définir le secteur privé est un processus essentiel pour parvenir à une compréhension claire du rôle qu'il joue dans le développement et de la manière dont il devrait être impliqué.<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Département des affaires économiques et sociales des Nations unies. (2023). Le FCD 2023 se conclut par un appel urgent aux nations à intensifier la coopération au développement pour mieux soutenir les plus vulnérables. <https://financing.desa.un.org/post-news/2023-dcf-concludes-urgent-call-nations-scale-development-cooperation-better-support-most>.

<sup>2</sup>Organisation de coopération et de développement économiques (pas de date) L'engagement du secteur privé dans la coopération au développement. <https://www.oecd.org/dac/private-sector-engagement-in-development-co-operation.htm>.

<sup>3</sup>Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement et Reality of Aid Network. (2021). Suivi de l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement : un manuel pour les organisations de la société civile. <https://csopartnership.org/resource/cso-handbook-on-private-sector-engagement/>.

Il est urgent que les acteurs du développement travaillent en étroite collaboration pour améliorer l'efficacité du développement sans compromettre les populations et leur environnement. Le Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (POED) cherche donc à contribuer à la mise en place de partenariats multipartites inclusifs, malgré les enjeux imposés par l'influence économique et politique inégale des différents acteurs du développement, en particulier, le rétrécissement des espaces civiques et la prédominance des pays et des entreprises puissants dans les partenariats.

C'est dans ce contexte que le groupe de travail du POED sur l'engagement du secteur privé (GP ESP) s'est réuni pour la première fois en 2021, contribuant à des efforts intensifs de recherche et de suivi par le biais de l'Observatoire du secteur privé (PS Watch). L'initiative du POED sur l'engagement du secteur privé comporte deux volets : le suivi des projets PSE existants par le biais du PS Watch et la sensibilisation des entreprises sociales en tant que partenaires potentiels de la coopération au développement. Cette approche nuancée met en évidence la diversité des entités qui relèvent du secteur privé et plaide en faveur d'une coopération au développement avec les entreprises sociales et les MPME qui peuvent contribuer positivement aux économies nationales et locales.

Ce rapport de synthèse global de l'Observatoire du secteur privé est le deuxième publié par le groupe de travail. Il se compose d'études de cas nationales et locales réalisées par les membres du POED dans le monde entier. Les recherches menées par les unités de mise en œuvre du POED se concentrent sur les effets de l'engagement du secteur privé sur des secteurs tels que les femmes, les jeunes, les travailleurs, les agriculteurs, les pêcheurs et les populations autochtones. Les rapports soulignent également la nécessité pour les organisations de la société civile (OSC) de documenter l'expérience vécue par les personnes vulnérables, afin de contrebalancer la tendance des gouvernements et des institutions privées à produire des données financières et économiques sans nuance. Plus important encore, le travail effectué par PS Watch concrétise également le rôle des OSC en tant qu'observateurs des autres acteurs du développement, en demandant des comptes aux entités du secteur public et du secteur privé dans le cadre de la coopération au développement.

Les rapports préparés pour le PS Watch sont des étapes vers le changement du cadre de développement actuel, inadéquat, non seulement en contribuant à la recherche et aux recommandations existantes concernant l'état actuel de l'engagement du secteur privé, mais aussi en agissant, en interrogeant et en redynamisant le rôle des autres acteurs du développement en tant que partenaires et surveillants du secteur privé.

Cette introduction synthétise les rapports inclus dans ce volume, en soulignant les résultats clés afin d'établir des liens et des conclusions, avec les principes de Kampala pour un engagement efficace du secteur privé dans la coopération au développement comme cadre d'analyse (voir tableau 1). Toutefois, les principes de Kampala ont également été critiqués par les OSC, car leur respect reste facultatif pour les entreprises et tend à promouvoir des solutions rentables plutôt que des initiatives qui s'attaquent aux racines de la pauvreté et de l'inégalité.<sup>4</sup>

---

<sup>4</sup>Ibid.

## Principes de Kampala<sup>5</sup>

### Principe 1 Appropriation inclusive par le pays

Définir les objectifs nationaux de développement par le biais d'un processus inclusif ; aligner et coordonner l'ESP avec les priorités et les stratégies nationales.

#### Études de cas pertinentes

- L'état des PPP en Zambie et zoom sur la route Lusaka-Ndola
- Dynamiser le secteur privé grâce au parc solaire de Benban en Égypte

### Principe 2 Résultats et impact ciblé

Se concentrer sur l'optimisation des résultats en matière de développement durable ; aligner les intérêts fondamentaux de l'entreprise sur ceux du développement

#### Études de cas pertinentes

- Favoriser les partenariats avec le secteur privé grâce à l'autoroute de Nairobi

### Principe 3 Partenariat inclusif

Soutenir et participer à un dialogue et à une consultation inclusifs ; promouvoir des partenariats participatifs, innovants et accessibles.

#### Études de cas pertinentes

- Projets hydroélectriques et impacts sur les populations indigènes de la Cordillère
- La "mine verte" reçoit des amendes répétées pour pollution, les militants sont malmenés
- Le développement axé sur les infrastructures dans le nord-est de l'Inde et le cas de la route Shillong-Dawki

### Principe 4 Transparence et responsabilité

Mesurer et diffuser les résultats ; garantir l'obligation de rendre compte

#### Études de cas pertinentes

- Les solutions de "villes sûres" en Serbie menacent l'espace civique

### Principe 5 Ne laisser personne de côté

S'assurer qu'une solution du secteur privé est le moyen le plus approprié pour aider les plus démunis ; partager les risques de manière proportionnelle ; établir des dispositions pour atténuer et gérer les risques pour toutes les parties prenantes.

#### Études de cas pertinentes

- Renforcer les économies paysannes des jeunes du Cauca
- Entreprises sociales et autonomisation économique des femmes au Ghana

<sup>5</sup>Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement. (2019). Principes de Kampala sur l'engagement efficace du secteur privé dans la coopération au développement. <https://www.effectivecooperation.org/system/files/2019-07/Kampala%20Principles%20-%20final.pdf>

## Promotion des PPP et du développement axé sur les infrastructures

Aujourd'hui, les projets d'infrastructure constituent le type de partenariat public-privé (PPP) le plus important. Ces initiatives « susceptibles de rapporter de l'argent » sont conçues pour attirer les investissements et les partenaires privés étrangers, avec la promesse de rendements massifs. Le développement axé sur les infrastructures est présenté comme une réponse à l'augmentation rapide de la pauvreté et aux problèmes de développement qui en découlent, et prétend contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 11, à savoir l'édification de villes et de communautés durables. C'est dans ce contexte que les PPP sont devenus une modalité importante de l'EPS, même si la valeur des investissements en PPP dans le monde a fluctué, devenant particulièrement instable pendant la pandémie de COVID-19, qui a conduit à un « déclin drastique... en phase avec le ralentissement de l'économie mondiale ». <sup>6</sup> Toutefois, dans la période qui a suivi la pandémie, des signes évidents de reprise des PPP ont été observés et la « promotion intense du financement privé dans le développement, et des PPP en particulier » se poursuit. <sup>7</sup>

La recherche du profit se heurte souvent aux besoins de développement des populations et à la durabilité de l'environnement. D'après les recherches sur l'impact de l'ESP dans les infrastructures énergétiques, par exemple, la déréglementation et l'inflation des prix de l'énergie résultant de la mise en œuvre de projets de PPP énergétiques ont exacerbé l'insécurité alimentaire dans les pays en développement. <sup>8</sup> Globalement, la mobilisation de fonds privés à cette fin est profondément problématique, en raison de plusieurs caractéristiques communes aux contrats de PPP : l'orientation non négociable vers la maximisation des retours sur investissement privé ; la concentration inégale des risques fiscaux, environnementaux et autres du côté gouvernemental et public du partenariat ; et le manque de responsabilité des institutions et des fonctionnaires de l'État qui utilisent les PPP comme moyen de dissimuler leur propre incapacité à fournir des biens et des services de base.

Plusieurs études de cas présentées dans le rapport montrent l'importance des PPP dans la construction d'infrastructures de transport à grande échelle. Ce constat est évident dans les cas de la voie express de Nairobi au Kenya et de la route d'expansion Shillong-Dawki dans le nord-est de l'Inde. La construction de la voie express de Nairobi est censée s'inscrire dans le cadre de la Vision 2030 du Kenya, qui vise à « transformer le Kenya en un pays nouvellement industrialisé à revenu intermédiaire » <sup>9</sup> en remédiant au « déficit d'infrastructures de base » <sup>10</sup> afin de faire de la ville une destination plus attrayante pour les touristes et les investisseurs. Parallèlement, la route d'expansion Shillong-Dawki vise à stimuler le développement et la croissance économique dans le pays, d'autant plus que la région nord-est de l'Inde est considérée comme une porte d'entrée pour le commerce et le tourisme avec les pays limitrophes.

Pour les deux projets, le gouvernement s'est associé à des entreprises du secteur privé pour mettre en œuvre efficacement la construction des routes afin d'améliorer la connectivité et la circulation des biens et des services. Toutefois, il a été relevé que c'est la multinationale China Roads and Bridge Corporation qui a le plus profité des péages et d'autres services dans le cadre de son partenariat avec le gouvernement kenyan. Après l'achèvement de la voie express en 2022, la construction a ajouté 80 millions de dollars à la dette nationale kenyane, tandis que les coûts supplémentaires d'exploitation et d'entretien seront également supportés par le gouvernement kenyan.

De même, la route d'expansion Shillong-Dawki est utilisée par le gouvernement japonais pour poursuivre ses intérêts stratégiques dans le cadre de sa vision indo-pacifique libre

<sup>6</sup>Eurodad. (2022). L'histoire se rePPPète II : pourquoi les partenariats public-privé ne constituent pas la solution. [https://assets.nationbuilder.com/eurodad/pages/3071/attachments/original/1671445992/01\\_history-rePPPeted-2022-EN\\_19dec.pdf?1671445992](https://assets.nationbuilder.com/eurodad/pages/3071/attachments/original/1671445992/01_history-rePPPeted-2022-EN_19dec.pdf?1671445992).

<sup>7</sup>Ibid.

<sup>8</sup>Eurodad. (2022). Les PPP dans les infrastructures énergétiques : expériences régionales dans le contexte de la crise mondiale de l'énergie. [https://us.boell.org/sites/default/files/2022-10/ppp-summary-report\\_101022.pdf](https://us.boell.org/sites/default/files/2022-10/ppp-summary-report_101022.pdf).

<sup>9</sup>Secrétariat de mise en œuvre de la Vision 2030. (pas de date) Kenya Vision 2030. <https://vision2030.go.ke/>

<sup>10</sup>Bureau du vice-premier ministre et ministère des finances, République du Kenya. (novembre 2011). Déclaration de politique générale sur les partenariats public-privé. <https://www.cpppc.org/opt/pmo/nfs/images/www/201901/11152339y1tk.pdf>.



et ouverte. Le secteur privé n'a pas tenu ses promesses d'efficacité et d'efficience. Par exemple, certains partenaires du secteur privé ont abandonné leur travail après avoir obtenu des contrats, ce qui a entraîné des retards dans les travaux de mise en œuvre. Le financement de 2 milliards de dollars US accordé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) pour des projets d'infrastructure en Inde a également gonflé la dette nationale, un fardeau qui sera supporté par les contribuables dans un avenir prévisible.

Ces projets ont masqué les intérêts des donateurs et du secteur privé derrière une façade de développement, alors même que le suivi des OSC révèle leur impact négatif massif sur les communautés locales. La nouvelle autoroute de Nairobi a été critiquée pour son inaccessibilité, comme en témoignent les frais de péage élevés et l'infrastructure centrée sur les voitures. En outre, malgré l'affirmation selon laquelle la construction créerait des emplois pour les Kenyans, les locaux se sont vu attribuer des tâches mal rémunérées, tandis que des postes plus stables, mieux rémunérés et plus qualifiés ont été confiés à des travailleurs étrangers. Par ailleurs, les communautés locales du nord-est de l'Inde ont signalé que le projet routier entraînerait une déforestation massive, puisque plus de 4 400 pins centenaires devraient être abattus pour l'expansion de la route ; il entraînerait également le déplacement de ces communautés et la disparition de leurs moyens de subsistance. Pourtant, la construction s'est poursuivie, malgré les nombreuses protestations et les contestations juridiques des secteurs concernés et des organisations de la société civile. Étant donné la collaboration entre les institutions privées et gouvernementales dans ce projet, la militarisation est très présente. En effet, des soldats ont été déployés pour chasser les peuples autochtones (PA) et d'autres populations locales afin de faire de la place pour la construction de la route.

Les PPP sont également entrés dans la sphère numérique, comme en témoigne la solution Huawei Safe City à Belgrade, mise en œuvre dans le cadre d'un accord de partenariat stratégique entre le ministère serbe de l'Intérieur et la multinationale chinoise Huawei. L'objectif du projet de transformer Belgrade en une « ville sûre » reflète la tendance rapide de la « transformation numérique » dans le milieu urbain, en établissant un système de surveillance basé sur la technologie de reconnaissance faciale et l'installation de centaines de caméras de sécurité dans toute la capitale.<sup>11</sup> Le concept d'utilisation de la technologie numérique et des données pour améliorer la productivité et moderniser les processus existants est souvent compris comme étant « largement orienté vers les affaires ou basé sur le marché », mais dans le domaine du développement, il est également considéré comme un moyen de « catalyser les progrès en matière de développement durable ». <sup>12</sup> La numérisation, telle qu'elle est promue dans le cadre de l'ESP, permet une distribution efficace de l'aide, renforce la connectivité mondiale et permet d'augmenter, de cibler ou de faciliter les services clés de manière plus efficace.

Le cas de la Serbie montre toutefois le côté sombre de ces projets. Le fait de confier à des entreprises privées le contrôle de la mise en œuvre et de la maintenance de l'infrastructure numérique publique, en échange d'un financement, a conduit à « un nouveau rétrécissement de l'espace civique par l'État serbe », d'autant plus qu'il n'existe aucune « exigence de nécessité et de proportionnalité » qui justifierait « une intervention aussi radicale [présentant] d'innombrables risques pour les libertés et les droits fondamentaux des citoyens ». <sup>13</sup> Le contexte inquiétant du projet de surveillance « Safe City » est la menace croissante qui pèse sur les libertés civiles en Serbie. Le lancement de l'initiative a également été marqué par les efforts de l'État pour

<sup>11</sup> Stojkovski, B. (2019). La solution de ville sûre du géant chinois pour Belgrade soulève des questions sur son utilisation des données personnelles. <https://www.zdnet.com/article/huaweis-surveillance-system-in-serbia-threatens-citizens-rights-watchdog-warns/>.

<sup>12</sup> Lairemdik, C. (2023). La numérisation de l'aide de la Banque mondiale : multiplier les risques et les menaces pour les femmes et les filles ? <https://realityofaid.org/wp-content/uploads/2023/04/Deep-Dives-Digitalization.pdf>.

<sup>13</sup> Initiatives civiques. « Les solutions de "villes sûres" en Serbie menacent l'espace civique ».

promulguer des lois complémentaires qui « élargiraient considérablement le pouvoir de la police de manière vague », tandis que le gouvernement est resté silencieux sur la mise en œuvre de garanties ou de mécanismes visant à protéger les données et les droits des citoyens serbes.<sup>14</sup>

Le fait de compter sur la privatisation de services de base tels que les transports, l'énergie et la sécurité pour stimuler le développement a gravement érodé les droits et le bien-être des citoyens. En effet, les facteurs qui attirent le secteur privé pour construire et entretenir des infrastructures publiques par le biais de PPP sont les mêmes qui garantissent pour ainsi dire des conséquences sociales et environnementales négatives. Les rapports sur les villes de Nairobi, Shillong et Belgrade ont montré comment une réglementation inadéquate du financement du secteur privé peut entraîner des gains à court terme en matière d'infrastructures et d'investissements, mais aussi compromettre fondamentalement le caractère inclusif, la résilience et la durabilité des mesures et des pratiques de développement urbain.

### **Le profit au détriment des personnes et de la planète**

L'ODD 13 appelle tous les pays à « lutter contre le changement climatique et ses effets », et toute réalisation significative de cet objectif doit s'accompagner d'une action sur l'ODD complémentaire 7, qui vise à « assurer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne ». <sup>15</sup> Pourtant, au lieu de respecter leurs engagements à fournir une assistance technique et financière pour les initiatives climatiques dans le cadre de l'Agenda 2030, les gouvernements et les entreprises privées des pays développés ont plutôt fait pression pour un plus grand financement privé comme moyen de générer des profits et de consolider l'influence économique et politique sur les nations en développement et les moins développées.

Le rôle historique du secteur privé en tant que principale cause du changement climatique et d'autres dégradations de l'environnement est bien établi, les entreprises du secteur du charbon et du pétrole produisant plus de 70 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Or, à mesure que la crise climatique s'aggrave, le secteur privé est de plus en plus présenté comme un financeur clé des projets climatiques et énergétiques à grande échelle, par le biais de mécanismes tels que les obligations, les garanties et les infrastructures à but lucratif pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Pourtant, comme le montrent les rapports de PS Watch, l'intervention du secteur privé dans les initiatives climatiques encourage la recherche de fausses solutions basées sur le marché, au détriment d'efforts d'adaptation et d'atténuation plus efficaces. L'accélération de la corporatisation des réponses climatiques sape de nombreux principes clés d'un développement efficace. En témoignent les rapports sur les projets hydroélectriques aux Philippines, le parc solaire de Benban en Égypte et un projet notoire de « mine verte » en Serbie. Ces projets mettent en péril non seulement l'environnement, mais aussi les moyens de subsistance et les modes de vie traditionnels des communautés concernées. Ils sont souvent mis en œuvre sans consultation préalable et sans obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des parties prenantes.

Le Mouvement international des peuples autochtones pour l'autodétermination et la libération (IPMSDL) a procédé à une analyse des projets hydroélectriques proposés dans la région de la Cordillère aux Philippines, où un nombre impressionnant de projets énergétiques et de demandes d'exploitation minière à grande échelle ont été proposés (plus de 95 et 100, respectivement). Les communautés autochtones des Philippines ont été pratiquement exclues de la participation à la planification de ces projets hydroélectriques, étant donné les limites imposées à l'implication significative

<sup>14</sup>Ibid.

<sup>15</sup>Nations Unies. (pas de date). Objectifs de développement durable.. <https://sdgs.un.org>.

des autochtones dans les premières phases de développement des projets. L'IPMSDL affirme que le gouvernement philippin et les entités du secteur privé n'ont pas tenu compte des préoccupations des autochtones concernant la propriété foncière, le développement et le droit à l'autodétermination. Les communautés autochtones font souvent l'objet d'une militarisation, les dirigeants communautaires, les militants écologistes et les organisations de la société civile étant la cible de harcèlement judiciaire, d'enlèvements par l'État et de disparitions forcées pour s'être opposés à des projets hydroélectriques controversés tels que le barrage hydroélectrique de la rivière Chico, d'une valeur de 5,8 milliards de pesos philippins et d'une capacité de 52 mégawatts.

L'étude de cas sur le parc solaire de Benban en Égypte montre comment l'engagement du secteur privé en faveur de la transition énergétique, mis en œuvre par le biais de PPP, peut finir par faciliter la prise de contrôle d'initiatives en matière d'énergie durable par des entreprises, au détriment des communautés locales et des perspectives de développement national à long terme. Le projet de parc solaire de Benban, d'une valeur de 4 milliards USD, lancé en 2018, a été initié par l'Autorité des énergies nouvelles et renouvelables (NREA) du gouvernement égyptien et la société transnationale Egyptian Electricity Transmission Company (EETC), financés par diverses institutions financières internationales (IFI) d'Europe et de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Le projet a atteint l'objectif de fournir une source d'énergie durable. Toutefois, les gains sont concentrés entre les mains des sociétés transnationales et des investisseurs des IFI, ce qui entraîne des répercussions négatives sur les moyens de subsistance et la situation des droits de l'homme des communautés touchées.

Les OSC et les secteurs affectés ont critiqué le manque de concertation et de transparence dans la construction du parc solaire de Benban, car le projet n'a pas répondu aux besoins réels des communautés locales en matière de développement. Il n'a pas été à la hauteur des objectifs de création d'emplois et de réduction de la pauvreté qui avaient été annoncés. Les mesures restrictives du gouvernement concernant la mise en œuvre du projet ont également empêché une représentation plus inclusive et favorisé les conflits entre la communauté, les promoteurs du projet et l'État.

La dernière étude de cas de cette section est le rapport préparé par Civic Initiatives. Le rapport intitulé « La "mine verte" reçoit des amendes répétées pour pollution, les militants sont malmenés » traite des projets Bor Copper Mines et Čukaru Peki Copper-Gold Mine en Serbie, exploités par le groupe minier Zijin basé en Chine. Malgré l'engagement affirmé de Zijin en faveur de la préservation de l'environnement, les rapports des organisations de la société civile font état d'une augmentation de la pollution de l'air et d'une contamination des terres agricoles et des plans d'eau, les niveaux de dioxyde de soufre ayant dépassé les limites légales. Zijin a été accusée d'opérer sans études d'impact environnemental appropriées, et fait l'objet de poursuites judiciaires et d'amendes pour violation des lois sur l'exploitation minière et la recherche géologique.

Bien que l'entreprise ait promis de s'engager dans un dialogue transparent et ouvert, le rapport de PS Watch cite plusieurs cas où des agents de sécurité de Zijin et des troupes de la police serbe ont tenté par la force et la violence de démanteler des camps de protestation à l'extérieur du site d'exploitation minière de l'entreprise. Les violations bien documentées des droits de l'homme en Serbie par des entreprises, soutenues par les forces de l'État, ont également attiré l'attention des institutions internationales de défense des droits de l'homme.

Comme le montre cette série d'études de cas, la croissance du financement privé axé sur le marché et le profit dans les initiatives climatiques sape les principes des partenariats inclusifs. Le fait d'étouffer les voix des secteurs concernés pour mettre en œuvre des projets à grande échelle financés par le secteur privé a toujours entraîné

des répercussions négatives sur le travail, le développement, les droits de l'homme et l'environnement dans la région. Les mesures d'adaptation au climat en faveur des populations, en particulier dans les pays sous-développés, ont été éclipsées par une forte dépendance au financement privé qui favorise les intérêts des grandes entreprises, des institutions financières internationales et des pays développés au détriment des besoins d'adaptation au climat des pays les plus pauvres et des secteurs marginalisés.

L'intersection du non-respect des principes du partenariat inclusif et des impacts environnementaux négatifs est une préoccupation majeure dans les efforts visant à atteindre le développement durable. La dégradation de l'environnement et les violations des droits de l'homme ont entaché les efforts déployés par les acteurs du secteur privé pour contribuer aux cadres de développement nationaux des pays du monde entier, et des mesures urgentes doivent être prises pour rectifier ces problèmes, en veillant à ce que les représentants des secteurs affectés et marginalisés puissent s'exprimer et jouer un rôle concret dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des projets de développement.

Lorsque l'Agenda 2030 a été adopté par tous les États membres des Nations unies en 2015, c'était avec une déclaration selon laquelle « tous les pays et toutes les parties prenantes, agissant dans le cadre d'un partenariat collaboratif », mettraient en œuvre « un plan d'action pour les populations, la planète et la prospérité. »<sup>16</sup> L'importance d'un partenariat inclusif dans le développement est également exprimée dans le troisième principe de Kampala. Cependant, comme le montrent les deux études de cas de Private Sector Watch, la réalité est que de nombreux projets de développement menés par le secteur privé n'ont pas respecté cet engagement. La section suivante détaille les intersections entre l'impact négatif de l'ESP sur le climat et l'environnement, et son rôle problématique dans la formulation de programmes au niveau de l'État concernant d'autres préoccupations de développement national à long terme et à grande échelle.

### **Conséquences économiques à long terme des interventions du secteur privé**

Plusieurs des études de cas incluses dans cette compilation brossent un tableau plus large de l'ESP et de la coopération au développement aux niveaux national et sectoriel, en examinant les pratiques générales et les cadres politiques plutôt que des projets spécifiques et individuels. Le Sud global est représenté ici par les recherches menées par les groupes d'intérêt du POED en Afrique, en Amérique latine, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui montrent l'immense impact de l'ESP sur l'économie des pays les plus pauvres et le besoin urgent de réformes qui s'attaquent aux effets négatifs de l'influence du secteur privé (par le biais du financement et d'autres modalités) sur le développement national à long terme.

Étant donné que l'adoption des principes de Kampala reste volontaire et que les mécanismes de régulation étatiques en place sont faibles, la coopération au développement tend à favoriser les intérêts des entreprises, au détriment d'un véritable développement socio-économique pour les pays les plus pauvres du monde. Les pays donateurs et les IFI telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale (FMI-BM) ne cessent d'encourager les politiques visant à poursuivre la privatisation, la déréglementation, la dénationalisation et la libéralisation des pays en développement.

Les pays sujets à l'endettement sont contraints d'adopter les conditionnalités politiques fixées par les donateurs et les IFI pour combler le déficit de financement laissé par une

<sup>16</sup>Nations Unies. (2015). Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030. <https://sdgs.un.org/2030agenda>.

gouvernance inadéquate. Historiquement, par exemple, l'insistance rigide du FMI sur l'adhésion à des « politiques d'austérité » pour l'aide à la relance économique après la crise financière de 2008 a conduit au remboursement de la dette, à la réduction des dépenses sociales, à la privatisation et au gel ou à la réduction des salaires, ce qui a substantiellement « interféré avec les espaces juridiques et politiques nationaux et perpétué les inégalités structurelles ».<sup>17</sup>

Aujourd'hui, cette tendance dans le financement du développement est toujours d'actualité, car l'aide financière fournie aux pays les plus pauvres pendant la propagation du COVID-19 a « manqué la cible » en ce qui concerne l'élaboration de politiques durables dans les secteurs de la santé, du travail et de l'économie en réponse à la pandémie.<sup>18</sup> Les conditions de l'aide financière pendant la pandémie visaient à soutenir la reprise du secteur privé, par des mesures telles que des allègements fiscaux pour les entreprises et des réductions des protections du travail et de l'environnement, tout en poussant à l'austérité dans les programmes d'amélioration sociale tels que les subventions au chômage et l'aide financière aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

Tout cela donne l'image d'une « mainmise des entreprises sur le développement, où la priorité est donnée au profit plutôt qu'aux besoins des populations, au respect de leurs droits et à la protection de l'environnement ».<sup>19</sup> En effet, les recherches de PS Watch démontrent comment de telles conditionnalités politiques entravent les perspectives à long terme des pays en difficulté d'établir des industries nationales indépendantes, efficaces et durables pour la croissance économique et le développement.

Le rapport de PS Watch intitulé « Engagement du secteur privé en Égypte et le parc solaire de Benban » examine comment les insuffisances en matière de suivi et de coopération ont entravé l'efficacité de l'EPS dans le pays, et affirme que les pratiques néolibérales telles que la déréglementation et la privatisation des services de base ont « cannibalisé les actifs productifs de l'État » et créé des monopoles privés, qui utilisent « les objectifs de développement durable comme une patine dissimulant la motivation du profit dans le cadre des affaires habituelles ».<sup>20</sup>

En Égypte, le mode dominant d'engagement du secteur privé est le financement, principalement sous la forme de dettes et de capitaux propres. En pratique, cela signifie que la mise en œuvre et la conception de l'intervention du secteur privé dans la coopération au développement sont entre les mains des institutions financières internationales et locales. Comme on peut s'y attendre, les priorités de développement sont basées sur les intérêts du secteur privé, et l'objectif commun est de « catalyser » le secteur des affaires par le biais du financement des petites, moyennes et grandes entreprises. Selon le rapport de PS Watch, la priorité accordée aux intérêts des entreprises dans la planification économique a permis à plusieurs monopoles de dominer le secteur privé en Égypte, leur donnant un accès illimité aux ressources du pays et dissolvant les MPME, contribuant ainsi à la prévalence des salaires bas et à la persistance du secteur informel en Égypte.

La recherche de PS Watch a montré que le financement privé pour les projets énergétiques et climatiques a rapidement augmenté, ce qui peut indiquer une tendance

<sup>17</sup>IBON International. (octobre 2019). La complicité du FMI et d'autres IFI dans la violation des droits économiques des populations aujourd'hui. <https://iboninternational.org/2019/10/15/on-the-complicity-of-the-imf-other-ifis-in-violating-people-s-economic-rights-today/>

<sup>18</sup>Reality of Aid Network. (2021). Des liens qui se tissent : les conditionnalités de la Banque mondiale dans la réponse à la pandémie. <https://realityofaid.org/world-bank-conditionality-in-pandemic/>

<sup>19</sup>Reality of Aid-Asie Pacifique. (2023). Le droit au développement : contribution de Reality of Aid-Asie Pacifique au rapporteur spécial de l'ONU. <https://realityofaid.org/on-the-right-to-development/>

<sup>20</sup>Ghannam, O. « Engagement du secteur privé en Égypte et le parc solaire de Benban »

positive dans l'établissement de la responsabilité du secteur privé pour atteindre les objectifs des ODD tels que les objectifs 7 et 13 (concernant l'énergie propre abordable et l'action climatique). Cependant, ces projets peuvent seulement indiquer la tendance des capitaux à aller vers un marché plus récent d'investissements « verts », et le rapport met également en garde contre le fait que les initiatives énergétiques « créent un nombre limité d'emplois par rapport à l'industrie et à l'agriculture... l'investissement dans le secteur de l'énergie, s'il n'est pas équilibré avec des investissements dans d'autres industries à forte densité de main-d'œuvre, pourrait créer de sérieuses distorsions dans l'économie ».<sup>21</sup>

Parallèlement, « Une étude de cas de la Zambie sur l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement », réalisée par le Forum social zambien (ZAMSOF), examine l'alignement de l'EPS sur le 8e plan national de développement (PND) du pays. La recherche examine les instruments politiques clés et analyse leur rôle dans la poursuite de la « transformation socio-économique pour l'amélioration des moyens de subsistance »<sup>22</sup> dans le cadre du PND, par le biais de l'ESP dans les secteurs économiques clés de l'agriculture, de l'exploitation minière, du tourisme et de la fabrication, ainsi que des « interventions stratégiques [dans] les secteurs de l'énergie, du transport et du développement de l'eau ».<sup>23</sup>

Toutefois, si les principes de Kampala et les cadres politiques de la Zambie semblent s'aligner, la recherche a révélé des lacunes dans la mise en œuvre. Les projets du secteur privé dans le cadre du PND n'ont pas atteint l'un de ses principaux résultats en matière de développement, à savoir la création d'une « économie industrialisée et diversifiée ».<sup>24</sup> Une autre lacune importante a été l'absence presque totale d'engagement de la société civile dans le cadre national législatif et institutionnel de l'ESP. Le seul clin d'œil aux OSC a été l'inclusion de représentants de la société civile dans le Forum de dialogue public-privé (PPDF), qui n'a qu'un pouvoir politique minime.

Le rapport de l'Actoría Social Juvenil (ASJ) intitulé « Les économies paysannes des jeunes du Cauca » examine l'économie paysanne dans le département du Cauca, dans le sud-ouest de la Colombie, en mettant l'accent sur les jeunes ruraux de cette région. Ce rapport se distingue des autres études de cas incluses dans la compilation de PS Watch de cette année par sa présentation de l'expérience d'une communauté locale d'une « alternative à l'économie néolibérale dominante et basée sur le marché en Colombie », reposant sur une « économie solidaire » bâtie grâce aux contributions des petits propriétaires de terres et des agriculteurs.<sup>25</sup>

Dans les municipalités de Popayán, Timbío et Piendamó dans le Cauca, l'ASJ a œuvré en tant qu'entreprise sociale (ES) cherchant à mobiliser les jeunes et à encourager la solidarité productive comme mode de survie et de résistance à l'exploitation, au déplacement et aux dommages environnementaux causés par les entreprises commerciales néolibérales dans le reste de la Colombie. L'un des principaux projets récents de l'ASJ a consisté à travailler avec de jeunes paysans et leurs familles pour développer une marque locale de café, qui servira de source de revenus durable pour la communauté locale. La formation d'un collectif d'agriculteurs au niveau communautaire et la consolidation des ressources locales les ont aidés à relever des défis de longue date tels que le manque de terres productives et de formation agroécologique.

<sup>21</sup>Ibid.

<sup>22</sup>Ministère des Finances et de la Planification nationale, Zambie. (2022). Huitième plan de développement national : 2022-2026. <https://www.sh.gov.zm/wp-content/uploads/2022/09/EIGHTH-NATIONAL-DEVELOPMENT-PLAN-2022-2026-05-07-2022.pdf>.

<sup>23</sup>Kabaso, G. « L'état des PPP en Zambie et zoom sur la route Lusaka-Ndola »

<sup>24</sup>Ministère des Finances et de la Planification nationale, Zambie. (2022).

<sup>25</sup>Actoría de Social Juvenil. « Les économies paysannes des jeunes du Cauca »

Dans la même veine, le Network for Women's Rights au Ghana (NETRIGHT) a publié un rapport intitulé « Entreprises sociales et autonomisation économique des femmes au Ghana ». Cette étude de cas s'est concentrée sur l'entreprise sociale Atarrah Ghana, créée en 2013 par le Widows and Orphans Movement (WOM). Atarrah Ghana fournit des programmes de subsistance pour faciliter l'autonomisation économique des veuves, notamment en commençant par le tissage de paniers et de tissus et en élargissant les activités à l'agro-industrie. L'entreprise a également organisé des programmes de formation sur les connaissances financières, la gestion d'entreprise, le marketing et le développement de produits, ce qui a permis de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des veuves, en créant des opportunités de revenus pour des centaines de femmes dans la région du Haut Ghana oriental.

L'initiative Atarrah Ghana prouve que les entités du secteur privé peuvent respecter efficacement les principes de Kampala. Le Mouvement WOM a lui-même lancé d'autres programmes relatifs aux droits de l'homme, à l'éducation, à l'autonomisation économique et sociale et aux initiatives de lutte contre le changement climatique, afin de promouvoir et de protéger les droits et la dignité des veuves et des orphelins. Cependant, malgré les impacts positifs d'Atarrah Ghana, il n'existe toujours pas d'environnement favorable aux entreprises sociales dans le pays. Au contraire, le gouvernement ghanéen a activement promu les entreprises publiques d'État dirigées par les institutions financières internationales (IFI) et les multinationales par le biais de PPP.

Comme le montre le succès de ces entreprises en Colombie et au Ghana, les MPME et les entreprises sociales peuvent être des partenaires efficaces dans la réduction de la pauvreté et la croissance inclusive, car elles ont depuis longtemps développé un modèle d'entreprise qui cherche véritablement à avoir un impact positif sur les communautés pauvres et marginalisées. Par rapport aux grandes entreprises multinationales et nationales, les MPME et les entreprises sociales ont été beaucoup plus fidèles aux principes de l'efficacité du développement, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et de la durabilité environnementale.<sup>26</sup>

Comme le montrent les efforts d'Atarrah Ghana et d'ASJ, il est possible d'œuvrer pour le développement socio-économique sans sacrifier la solidarité et l'autodétermination. Dans un contexte où les gouvernements privilégient de plus en plus les PPP avec les multinationales au détriment d'un développement efficace en faveur des populations, les secteurs marginalisés peuvent être autonomisés et soutenus par des entités privées grâce au partage des connaissances et au développement des capacités, qui constituent les principales modalités d'engagement. Toutefois, ces succès sont limités : le Ghana et la Colombie sont toujours confrontés à des problèmes similaires à ceux soulevés dans les études de cas de l'Égypte et de la Zambie. La liberté d'action du secteur privé, associée à des lois restrictives et à des limitations des libertés civiles, a conduit à des situations qui découragent, voire excluent totalement, une véritable appropriation démocratique et inclusive des stratégies de développement national. Les gouvernements et les institutions multilatérales doivent s'efforcer de créer des conditions propices à la croissance d'alternatives aux monopoles d'entreprise, telles que les SE et les MPME, qui peuvent contribuer davantage au développement durable.

<sup>26</sup>Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement (2023). Rapport de synthèse : Les entreprises sociales en tant que partenaires potentiels dans la défense de la coopération au développement. <https://csopartnership.org/resource/synthesis-report-social-enterprises-as-potential-partners-in-development-cooperation-advocacy/>

## Conclusion

Les études de cas compilées dans cette recherche mettent en lumière des questions cruciales concernant l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement. Ces études de cas réalisées dans différentes régions du monde mettent en évidence la relation complexe et souvent controversée entre les intérêts du secteur privé et la poursuite du développement durable.

Plusieurs tendances peuvent être observées dans les études de cas de PS Watch au cours des deux dernières années, comme le montrent ce rapport de synthèse global et celui de l'année précédente. Tout d'abord, l'accent continue d'être mis sur les projets énergétiques et climatiques dans le cadre du PSE, alors que de nombreux projets d'infrastructure menés par le secteur privé ont été signalés pour leurs effets négatifs sur les populations et l'environnement au niveau national et infranational. Par exemple, les rapports sur les barrages, les agro-industries, les infrastructures de transport et d'autres grands projets de construction des Philippines et de l'Inde en 2023 soulignent les mêmes problèmes de manque d'inclusivité, de transparence et de responsabilité que les études de cas de ces mêmes pays en 2022.

En second lieu, les rapports de PS Watch fournissent des preuves des effets néfastes à long terme de certains types d'interventions d'ESP sur le développement national. Les études de cas réalisées en Afrique en 2022 et 2023 indiquent que la faiblesse de la réglementation gouvernementale et de la planification économique a permis à des entités du secteur privé d'orienter le financement et les ressources de l'État vers des projets destinés à générer des profits pour les entreprises plutôt que de répondre aux besoins de la population. Ces expériences montrent comment les gouvernements ont légitimé les dommages causés par les PPP et d'autres modes d'engagement du secteur privé, au lieu de protéger et de défendre l'intérêt public.

Troisièmement, comme le montrent les recherches menées par les partenaires de PS Watch, de nombreuses OSC ont toujours voulu tenir le secteur privé et le gouvernement responsables de leurs rôles respectifs dans la planification et la mise en œuvre des interventions du secteur privé. Cependant, les études menées dans différents pays dans les deux rapports montrent que la société civile est de plus en plus soumise à des contraintes. L'incapacité à reconnaître et à habiliter les OSC en tant que partenaires essentiels du développement peut être liée à l'aggravation des violations des droits de l'homme associées aux interventions du secteur privé, qui touchent particulièrement les secteurs marginalisés tels que les travailleurs, les populations autochtones, les communautés rurales et les pauvres des zones urbaines.

Enfin, une pratique plus prometteuse est apparue dans les études de cas de cette année en Colombie et au Ghana, qui démontrent comment les principes de Kampala sur l'inclusion et l'appropriation peuvent être mis en œuvre par les MPME et les SE dès le départ. Il existe un véritable potentiel dans les alternatives à l'engagement traditionnel du secteur privé dirigé par les entreprises. Les PME et les ETI peuvent jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement durable, avec le soutien de l'État et de la société civile, et l'engagement ferme de soutenir les communautés au sein desquelles elles sont implantées.

La manière dont les principes de Kampala ont été déployés pour assurer l'efficacité du développement présente des faiblesses évidentes, notamment en ce qui concerne leur nature volontaire et non contraignante. Toutefois, malgré les insuffisances mises en

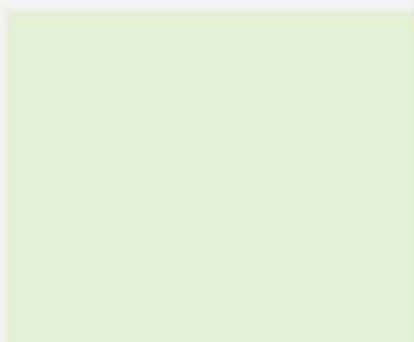
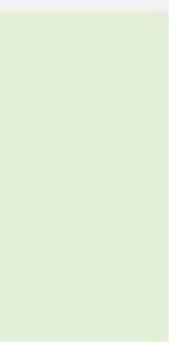


évidence par ces études de cas, les principes de Kampala peuvent constituer un cadre utile pour orienter les initiatives d'ESP vers des résultats plus équitables et durables. Ils peuvent être efficaces, par exemple, en tant que lignes directrices pour la formulation d'objectifs de développement concrets au cours des phases de planification des projets impliquant des entités du secteur privé, ou en tant qu'ensemble de critères pour l'appréciation et l'évaluation de l'ESP après sa mise en œuvre.

Alors que l'ESP repose essentiellement sur la nécessité pour le secteur privé de jouer son rôle dans la réalisation des objectifs de développement, la recherche montre que cela a conduit les gouvernements à privilégier les intérêts du secteur privé au détriment du bien-être public et du progrès socio-économique à long terme. Il est donc nécessaire de continuer à contrôler la conformité des entités du secteur privé avec les principes de Kampala, ainsi qu'avec les droits de l'homme et les normes environnementales, et de continuer à faire pression pour trouver un meilleur moyen de faire appel au secteur privé afin d'atteindre les objectifs de développement.

# 1 Favoriser les partenariats avec le secteur privé grâce à l'autoroute de Nairobi

*Reality of Aid Africa Network*



# Introduction

Le manque d'infrastructures et de services adéquats, de qualité et accessibles entrave le développement du Kenya. Certes, les ressources publiques et l'aide au développement restent la principale source de financement pour la construction d'infrastructures et la fourniture de services sociaux, mais elles se sont révélées insuffisantes face à l'augmentation de la dette, à l'inflation et au fait que les pays donateurs ne respectent pas leurs engagements en matière d'aide. Le gouvernement du Kenya s'est donc tourné vers le secteur privé pour combler le déficit de financement, en particulier pour soutenir le développement des infrastructures dans le pays.

Dans le cadre d'un modèle de construction-exploitation-transfert et de partenariat public-privé, le projet d'autoroute de Nairobi est mis en œuvre avec la China Roads and Bridge Corporation (CRBC) pour faire face aux embouteillages dans la capitale, Nairobi. Avec une période de concession de trente ans et un prêt de 668 millions de dollars américains, l'autoroute de Nairobi est un axe routier à quatre voies qui s'étend sur 27 kilomètres, de Mlolongo à la route James Gichuru. Elle a pour but de traiter le problème de la congestion du trafic dans le centre de Nairobi. La construction de la route s'est achevée en 2022 et elle est désormais opérationnelle. Cependant, il existe des préoccupations majeures concernant le traitement des problèmes sociaux, économiques et environnementaux des populations touchées.

## Contexte national

Depuis 1996, le Kenya a accueilli des investissements privés dans certains secteurs tels que les télécommunications, l'énergie, les transports, l'eau et l'assainissement. On estime à 4 milliards de dollars américains par an, soit 20 % du PIB, le montant nécessaire pour combler le déficit d'infrastructures du pays au cours de la prochaine décennie.<sup>1</sup> En 2006, le Kenya avait besoin de 2,1 milliards de dollars américains supplémentaires par an pour atteindre cet objectif de financement.

Le rôle du secteur privé dans le développement et son partenariat avec le gouvernement sont exposés dans la Vision 2030 du Kenya et dans d'autres cadres politiques nationaux. La Vision 2030 du Kenya, le plan de développement du pays, aspire à transformer le Kenya en un pays nouvellement industrialisé, à revenu intermédiaire, doté de services et d'installations de haute qualité. Un des principes spécifiques énoncés dans Vision 2030 est de combler le déficit d'infrastructures dans le pays afin de fournir des services de haute qualité et d'attirer le tourisme et les investissements dans le pays.

La priorité est donnée aux investissements dans les infrastructures, le secteur privé jouant un rôle important dans le financement et la mise en œuvre de ces initiatives. Dans cette optique, le gouvernement a élaboré un cadre politique, qui comprend la politique de PPP, la loi sur les PPP et les règlements qui l'accompagnent, afin d'impliquer les entreprises nationales et multinationales dans des partenariats public-privé (PPP). Ces projets de PPP sont destinés à des secteurs d'infrastructure prioritaires, y compris la construction de projets de développement nationaux phares.

---

<sup>1</sup>Gouvernement du Kenya. (2011). Déclaration de politique générale sur les partenariats public-privé. <https://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/sites/ppp.worldbank.org/files/documents/Policy%20Statement%20on%20Public%20Private%20Partnerships.pdf>.

# Autoroute de Nairobi

## À propos du projet

L'autoroute de Nairobi est une route à quatre voies d'une longueur de 27 kilomètres, qui s'étend de Mlolongo à James Gichuru. Ce projet a été développé dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) et d'un modèle de construction-exploitation-transfert (BOT) avec une période de concession de trente ans.

Le projet vise à réduire de manière significative le temps de trajet entre James Gichuru, le centre-ville de Nairobi, l'aéroport international Jomo Kenyatta et la rivière Athi. L'autoroute vise à réduire les embouteillages et le temps passé dans la circulation, et à faciliter le transport des biens et des services.

Le projet est conforme à la Vision 2030 du Kenya, qui définit l'objectif national de transformation du Kenya en un pays à revenu intermédiaire compétitif au niveau mondial, grâce à des taux de croissance nettement plus élevés et à un développement plus équilibré. Cette vision vise à éliminer le déficit d'infrastructures de base qui persiste actuellement au Kenya afin de fournir des services de haute qualité aux citoyens et de servir de base à l'amélioration de l'attractivité du Kenya en tant que destination touristique et d'investissement.

---

<b>Modalité</b>	Financement, Assistance technique
<b>Outil</b>	Prêts concessionnels et garanties
<b>Type de programme</b>	Modèle de construction-exploitation-transfert, Partenariat public-privé
<b>Durée du projet</b>	Le projet est assorti d'une période de concession de trente ans, dont trois ans pour la construction et les années restantes pour l'exploitation par la China Roads and Bridge Corporation. Après 30 ans, l'autoroute sera transférée au gouvernement du Kenya.
<b>Budget</b>	668 millions de dollars américains
<b>Secteur</b>	Infrastructure, transport
<b>Partenaire(s) de développement</b>	Autorité nationale des autoroutes du Kenya (KenHA)
<b>Type de secteur privé engagé</b>	Entreprise multinationale
<b>Partenaire(s) du secteur privé</b>	China Roads and Bridge Corporation (CRBC)

## Autre(s) partenaire(s) de développement

Aucun

## Rôle des partenaires

China Roads and Bridge Corporation (CRBC) est responsable des contrats, des investissements, du développement et de l'exploitation de l'autoroute pour une période de 30 ans. La CRBC percevra des péages pour amortir son investissement. À l'issue de la période de concession, les installations doivent être remises au gouvernement du Kenya.

Dans des circonstances ordinaires, le gouvernement est censé faire réaliser une évaluation indépendante des incidences environnementales et sociales (ESIA) afin d'éclairer sa décision sur le projet. Toutefois, dans le cas de l'autoroute de Nairobi, le gouvernement n'a pas réalisé sa propre ESIA et s'est contenté du rapport commandé par la CBRC.

## Suivi

La CBRC a réalisé son ESIA afin d'évaluer l'impact de la construction et de l'exploitation de l'autoroute sur les communautés affectées à proximité de la zone du projet. La société a également organisé des consultations publiques avant la rédaction de l'ESIA et après la publication de l'évaluation.

## Cadre de résultats

Aucune information disponible

## Résultats

Au cours de sa mise en œuvre, le projet a engendré des coûts supplémentaires qui n'avaient pas été pris en compte au départ et qui ont atteint 100 millions de dollars. Comme le projet n'en est qu'à sa première année de mise en œuvre, les résultats ne sont pas encore visibles. Bien que des progrès notables aient été réalisés en matière de congestion du trafic le long de la voie de transport, l'impact social et environnemental positif du projet n'est pas encore perceptible. Les avantages escomptés sont donc retardés ou doivent encore être réalisés en raison d'une conception et d'une mise en œuvre médiocres de la part de la CRBC.

## Évaluation

Le projet doit disposer d'un plan de suivi et d'évaluation afin d'examiner ses performances et sa conformité avec l'accord et la conception du projet. Le plan vise également à garantir le transfert correct des actifs de la CRBC au gouvernement, conformément aux conditions stipulées dans leur accord.

# Adhésion aux principes de Kampala

## Principe de Kampala 1 : Appropriation inclusive par le pays

En encourageant les PPP à recevoir des financements supplémentaires pour la croissance économique et le développement, le gouvernement du Kenya a adopté plusieurs lois pour guider ses relations avec les entités du secteur privé. En fin de compte, ces lois ont créé un environnement favorable au secteur privé, en lui fournissant des avantages et des incitations à investir dans l'économie et le développement du pays.

Pour promouvoir les PPP, le gouvernement a adopté des réformes afin de mieux se structurer et de se doter des capacités nécessaires à l'intervention du secteur privé. Il s'agit notamment de la création d'institutions gouvernementales chargées de défendre l'agenda des PPP, de l'octroi d'incitations fiscales et de subventions, de la facilitation de la privatisation des services sociaux et de la création d'un fonds de facilitation des projets. Bien que les politiques gouvernementales soient détaillées et expliquent comment promouvoir les PPP, elles ne prévoient pas suffisamment de mécanismes de contrôle, de réglementation et de conformité pour les activités du secteur privé. En l'absence de mécanismes solides de régulation du secteur privé, les activités commerciales de ce dernier peuvent avoir un impact négatif sur la vie, les moyens de subsistance et les droits des personnes, et détruire l'environnement au nom du profit. Le gouvernement risque également d'absorber tous les risques liés aux PPP, en supportant le financement supplémentaire et les effets néfastes de ces projets.

## Principe de Kampala 2 : Résultats et impact ciblé

L'autoroute de Nairobi, avec ses péages et son infrastructure axée principalement sur les voitures, est jugée coûteuse et inaccessible pour de nombreuses personnes. Selon l'ESIA réalisée avant la mise en œuvre du projet, seuls 30 % des habitants choisiraient d'emprunter cette autoroute en raison de son coût, tandis que la majorité (70 %) choisirait d'utiliser la route existante, qui est parallèle à l'autoroute.<sup>2</sup>

En outre, la conception n'a pas tenu compte des besoins des personnes handicapées, en particulier des aveugles et des handicapés physiques, qui rencontreraient des difficultés à traverser la route puisque celle-ci est clôturée. Le projet continue de poser des problèmes d'accessibilité aux piétons et aux automobilistes. Il n'y a que deux passerelles et seulement quelques passages piétons le long des 27 kilomètres, ce qui incite les piétons à traverser la route illégalement. Les intersections sont soit déviées, soit fermées.<sup>3</sup> L'autoroute étant située au milieu de l'ancienne route, les déplacements vers le lieu de travail ont été rendus plus difficiles le long de ces routes. Les entreprises locales qui possèdent des commerces le long de l'autoroute ont également exprimé leur inquiétude face à la réduction du trafic piétonnier et à la baisse des ventes. Le bétail est souvent victime d'accidents, en forte augmentation ces derniers temps.

La construction de l'autoroute a prétendument créé de nouveaux emplois pour la population locale, en particulier pour les jeunes. Malgré les accords conclus avec la CRBC pour faire venir des travailleurs de Chine, les preuves sur le terrain suggèrent que la population locale a été contrainte d'occuper des emplois subalternes, tandis que les postes semi-qualifiés et qualifiés ont été confiés à des travailleurs étrangers. Alors qu'elle prétend promouvoir l'emploi des jeunes, le processus d'embauche n'a pas permis de garantir l'emploi de ces derniers.

<sup>2</sup>Centric Africa Limited. (2020). Évaluation de l'impact environnemental et social du projet d'autoroute de Nairobi : Volume I. [https://naturaljustice.org/wp-content/uploads/2020/02/Nairobi-Expressway-NEMA-Submission-for-printing\\_centric\\_Jan-15-2020-FINAL-2.pdf](https://naturaljustice.org/wp-content/uploads/2020/02/Nairobi-Expressway-NEMA-Submission-for-printing_centric_Jan-15-2020-FINAL-2.pdf).

<sup>3</sup>Institut pour la politique des transports et du développement. (30 avril 2023) À l'ère du changement climatique, l'autoroute de Nairobi pourrait constituer un corridor écologique. <https://africa.itdp.org/in-an-era-of-climate-change-the-nairobi-expressway-could-still-be-a-green-corridor/>.



### Principe de Kampala 3 : Partenariat inclusif

Les parties prenantes n'ont été identifiées qu'après la soumission du rapport d'étude ESIA. Cette pratique est non seulement contraire à la loi, mais elle manque également de clarté sur la manière de prendre en compte les points de vue des communautés dans le processus de prise de décision. La CRBC n'a organisé que six réunions consultatives avec les communautés situées le long de la route. Compte tenu de l'ampleur de ce projet, de sa nouveauté dans le contexte kenyan et des incidences potentielles qu'il pourrait avoir sur l'ensemble de la population de Nairobi, la faible portée de la concertation témoigne de son incapacité à traiter et à réduire efficacement les incidences sociales et environnementales.

### Principe de Kampala 4 : Transparence et responsabilité

Les termes de l'accord n'ont pas été rendus publics malgré les demandes formelles d'information formulées par des organisations de la société civile. En outre, les documents relatifs à la conception du projet n'ont pas été mis à disposition pendant la réalisation de l'ESIA. Alors que la réglementation gouvernementale sur l'ESIA stipule que les études doivent contenir une analyse des technologies, sites, conceptions et processus alternatifs pour le projet, l'étude de la CRBC n'en a présenté aucun. Il manque également une analyse détaillée des problèmes de circulation que l'autoroute prétend résoudre. Ces problèmes auraient pu être résolus en promouvant des solutions de transport multimodales et en ne dépendant pas uniquement d'une infrastructure axée sur la voiture pour le transport. L'analyse coût-bénéfice de la construction de l'autoroute, par rapport au financement de systèmes de transport rapide par bus et de systèmes de transport non motorisés, n'a pas été réalisée.

## Principe de Kampala 5 : Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires

La CRBC a bénéficié du projet aux dépens des ressources publiques et de la population. Les rapports indiquent que la charge de la dette générée par le projet, qui s'élève à 80 millions de dollars américains, devrait être supportée par la population. En outre, les coûts d'exploitation et d'entretien de la route, estimés à 40 milliards de dollars américains, seront financés par les impôts des citoyens. La CRBC s'est également assurée de pouvoir monopoliser le développement des infrastructures dans le pays grâce à une clause de non-concurrence stipulée dans son contrat avec le gouvernement kenyan. Cette clause oblige le gouvernement à confier tous les contrats d'infrastructure à la CRBC, même si d'autres entrepreneurs proposent des offres plus intéressantes.

Photo de Ninara / Flickr





# Conclusion et recommandations

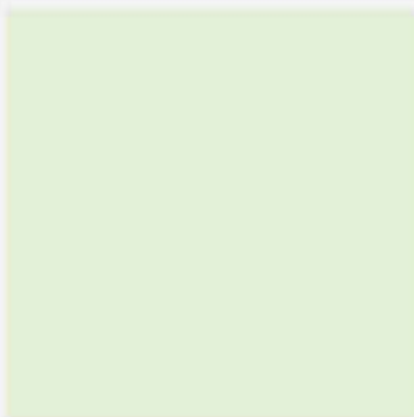
Bien que le projet ait légèrement réduit le trafic le long de la route principale, l'analyse des coûts et avantages économiques et environnementaux n'a pas encore été réalisée. Le gouvernement, quant à lui, a déjà absorbé une partie des risques initiaux liés à la création des conditions favorables au projet, sans disposer d'un cadre clair pour le recouvrement de ces coûts. En outre, rien ne prouve que la participation des citoyens à la consultation publique ait eu un quelconque impact sur la conception du projet ou sur les décisions du gouvernement et de l'investisseur.

Il est également essentiel que les acteurs du développement adoptent les recommandations suivantes :

- **Les gouvernements doivent investir dans le renforcement de leurs institutions de contrôle réglementaire des activités du secteur privé.** La mise en œuvre du projet d'autoroute de Nairobi montre qu'avec des mécanismes réglementaires faibles, le secteur privé sera moins enclin à se conformer aux réglementations et aux lignes directrices du gouvernement. Les gouvernements doivent investir dans le renforcement de leurs institutions de contrôle réglementaire responsables de l'approbation, de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des partenariats public-privé. Les concessions ne doivent pas porter sur des éléments essentiels du projet, notamment le financement et la réalisation des études d'impact, ainsi que l'adoption des recommandations qui en découlent. Pour que l'engagement du secteur privé soit efficace, les gouvernements doivent s'assurer que leurs partenaires du secteur privé respectent les accords, qu'ils sont transparents dans leurs activités et qu'ils sont tenus responsables de tout impact qu'un projet pourrait avoir sur la société et l'environnement.
- **Abandonner le modèle des PPP, qui permet au secteur privé de réaliser davantage de profits aux dépens du gouvernement et de la population.** Pendant la période de concession de 30 ans, les bénéfices tirés de l'exploitation actuelle de l'autoroute iront uniquement à CRBC. Le simple fait que l'autoroute soit privatisée entraînerait des coûts et des charges supplémentaires pour la population. Alors que le gouvernement a investi des ressources et assumé des risques pour la mise en œuvre du projet, il s'est également endetté en contractant un prêt et devra attendre vingt ans de plus avant le transfert de propriété. La population doit également supporter les taxes et les coûts liés à l'utilisation et à l'entretien de l'autoroute. Les PPP sont en contradiction avec le principe d'appropriation démocratique des priorités et des ressources en matière de développement, car ils ouvrent la voie aux intérêts des entreprises et à la privatisation de biens et de services essentiels.
- **Garantir une participation inclusive et significative des communautés affectées et de la société civile dans les processus de développement.** Bien que des consultations aient eu lieu, les préoccupations soulevées n'ont pas été abordées ou prises en compte dans la mise en œuvre du projet. L'État et les entités du secteur privé qui entreprennent des projets de développement doivent garantir des consultations inclusives, significatives et authentiques afin de prévenir, d'atténuer et de traiter efficacement les impacts négatifs. Des mécanismes de retour d'information et de réclamation doivent également être mis en place, en particulier pour les communautés et les secteurs concernés. Ces canaux doivent être accessibles et une compensation appropriée doit être accordée aux personnes affectées par la mise en œuvre de ces projets.

# 2 La « mine verte » reçoit des amendes répétées pour pollution, les militants sont malmenés

*Civic Initiatives*



## Introduction

Depuis 2009, la Serbie accueille de plus en plus d'investissements du secteur privé chinois. Selon le Balkan Investigative Research Network, entre 2012 et 2021, les entreprises chinoises ont investi plus de 2 milliards d'euros (environ 2,36 milliards de dollars) dans 16 projets en Serbie, et la Banque chinoise d'import-export a accordé des prêts pour des projets d'une valeur d'au moins 5,7 milliards d'euros (ou 6,74 milliards de dollars).<sup>1</sup> En 2023, le Zijin Mining Group est devenu le plus grand exportateur de Serbie, avec des exportations s'élevant à 1,2 milliard d'euros (ou 1,32 milliard de dollars).<sup>2</sup>

Le Zijin Mining Group est une grande entreprise multinationale dont le siège se trouve à Longyan, en Chine. En 2018, elle a commencé ses activités en Serbie en reprenant l'unique mine de cuivre du pays, le complexe minier et métallurgique de Bor (RTB Bor), qui appartenait auparavant à l'État. La construction des principales usines, ainsi que des installations minières correspondantes, a duré deux ans et la production a commencé en 2021. Comme indiqué sur le site web de Zijin, l'entreprise « s'efforce de devenir une société minière verte, de haute technologie et de premier plan au niveau mondial », qui « contribue à la croissance économique mondiale et au développement durable en produisant et en fournissant des minerais de haute qualité ». Elle dirige ainsi la construction de la mine de cuivre et d'or de Čukaru Peki, qui sera une « mine verte », c'est-à-dire qu'elle prétend atténuer les effets de l'exploitation minière sur l'environnement grâce à l'utilisation de nouvelles technologies et de nouveaux procédés.

## Contexte national

Parallèlement à ces investissements, on observe des effets négatifs sur l'environnement, les moyens de subsistance et les droits des populations, car les entreprises n'ont pas procédé à des évaluations de l'impact environnemental et social et n'ont pas mis en place de processus transparents et responsables dans le cadre de leurs activités commerciales. L'environnement sociopolitique en Serbie a également été défavorable au fonctionnement et au développement de la société civile, l'espace civique s'étant considérablement réduit au cours des dernières années.<sup>3</sup> En septembre 2022, la Serbie a de nouveau été ajoutée à la liste de surveillance de CIVICUS, après avoir été ajoutée pour la première fois en 2019, en raison de la forte baisse des libertés civiles observée plus récemment.<sup>4</sup> Outre la tentative de l'État d'interdire la marche pacifique LGBTQI+ EuroPride, la principale raison de l'ajout de la Serbie à cette liste a été les attaques répétées contre les défenseurs de l'environnement. Un exemple frappant des attaques contre les défenseurs de l'environnement est celui de la police et de la sécurité de l'entreprise qui ont battu des militants et détruit leur camp lors d'une manifestation contre le groupe minier Zijin près de la ville de Majdanpek.<sup>5</sup>

<sup>1</sup>Jeremić, I. & Stojkovski, B. (21 décembre 2021). La Chine dans les Balkans : controverse et coût. Balkan Insight. <https://balkaninsight.com/2021/12/15/china-in-the-balkans-controversy-and-cost/>.

<sup>2</sup>eKapija. (26 mars 2023) Les plus gros exportateurs de Serbie sont deux entreprises du groupe chinois Zijin. <https://www.ekapija.com/en/news/4107091/biggest-exporters-from-serbia-two-companies-of-chinese-zijin>

<sup>3</sup>Civic Initiatives. (2019). Associations de citoyens : Rapport sur le rétrécissement de l'espace civique - Serbie 2019. <https://www.gradjanske.org/en/associations-of-citizens-shrinking-civic-space-report-serbia-2019/>.

<sup>4</sup>CIVICUS. (22 septembre 2022). La Serbie est ajoutée à la liste de surveillance des droits de l'homme alors que le gouvernement revient sur sa décision d'autoriser le rassemblement de l'EuroPride à Belgrade. <https://monitor.civicus.org/SerbiaWatchlist2022/>.

<sup>5</sup>N1. (20 août 2022). Activiste : la sécurité engagée par Zijin a détruit notre campement à Starica <https://n1.info.rs/vesti/aktivistkinja-obezbedjenje-koje-je-unajmio-zidjin-nam-rasturilo-kamp-na-starici/>.

# Mines de cuivre de Bor et mine de cuivre et d'or de Čukaru Peki

## Vue d'ensemble du projet

Conformément à l'accord de partenariat stratégique conclu entre le gouvernement serbe et le Zijin Mining Group, Zijin a entrepris deux grands projets miniers dans la municipalité de Bor. En décembre 2018, l'accord a ouvert la voie à la création de Serbia Zijin Copper DOO, la filiale du groupe minier Zijin dans le pays. En raison de l'impact écologique du projet concentré dans la même zone géographique et de la tendance de l'entreprise à procéder à un « découpage selon la tactique salami »,<sup>6</sup> ou à diviser artificiellement les projets en éléments plus petits pour échapper à la réglementation relative à la réalisation d'une évaluation globale de l'impact écologique, toutes les opérations entreprises par Zijin liées à l'expansion des mines de cuivre de Bor et à l'ouverture de la mine de cuivre et d'or de Čukaru Peki seront évaluées en tant que projet unique pour cette vue d'ensemble.

## À propos du projet

Dans le cadre du projet Bor Copper Mines, Serbia Zijin Copper DOO accélère la modernisation technique et l'expansion de quatre mines et d'une fonderie. Une fois ces travaux terminés, la société prévoit de générer 120 000 tonnes de cuivre extrait et de produire 180 000 tonnes de cathodes de cuivre.

Une fois achevée, la mine de cuivre et d'or de Čukaru Peki devrait produire 91 400 tonnes de cuivre et 2,5 tonnes d'or par an, avec une production annuelle maximale de 135 000 tonnes de cuivre et de 6,1 tonnes d'or.<sup>7</sup> La composante écologique du projet consiste également en la construction d'« usines semblables à des jardins et de mines vertes » qui visent à « équilibrer le développement minier avec la préservation de l'environnement » qui visent à « équilibrer le développement minier et la préservation de l'environnement, à s'efforcer de réduire à zéro les rejets d'eaux usées et à procéder à une réhabilitation écologique globale ». <sup>8</sup>

<b>Modalité</b>	Financement et développement des capacités
<b>Outil</b>	Actions d'organismes de placement collectif. Le Zijin Mining Group détient 63 % de Serbia Zijin Copper Mine par l'intermédiaire de sa filiale Serbia Zijin Mining, tandis que le gouvernement serbe détient 37 % des parts.
<b>Type de programme</b>	Partenariat public-privé
<b>Durée du projet</b>	Date de début : 17 septembre 2018 ; pas de date de fin
<b>Budget</b>	Le budget total n'est pas connu, mais Zijin Mining Group s'est engagé à investir 1,26 milliard de dollars américains dans le projet sur une période de six ans.

<sup>6</sup>Institut de réglementation des énergies renouvelables et de l'environnement. (Mars 2021). LA TACTIQUE DU SALAMI NE PASSE PAS INAPERÇUE : le ministère de la Protection de l'environnement rejette la demande de Zijin de se prononcer sur la nécessité d'une étude d'impact sur l'environnement. <https://www.reri.org.rs/en/salami-slicing-cant-pass-after-all-ministry-of-environmental-protection-rejects-zijins-request-to-decide-on-the-need-for-environmental-impact-assessment/>

<sup>7</sup>Des aperçus de projets sont disponibles sur le site web du Zijin Mining Group : <https://www.zijinmining.com/global/program-detail-71735.htm>; <https://www.zijinmining.com/global/program-detail-71737.htm>.

<sup>8</sup>Radovic, D. (16 juin 2022). Zijin Mining en Serbie : pour le futur. <https://www.diplomacyandcommerce.rs/serbia-zijin-mining-for-the-future/>.

<b>Secteur</b>	Industrie minière, exploitation du cuivre et de l'or
<b>Partenaire(s) de développement</b>	Les parties à l'accord de partenariat stratégique sont le gouvernement de Serbie et le complexe minier et métallurgique de Bor (RTB Bor)
<b>Type de secteurs privés engagés</b>	Entreprise multinationale
<b>Partenaires du secteur privé</b>	ZiJin Mining Group Co. et sa filiale Serbie ZiJin Copper DOO
<b>Autres partenaires de développement</b>	Aucun
<b>Rôle des partenaires</b>	<p>Dans le cadre du partenariat stratégique entre le ZiJin Mining Group et le gouvernement de Serbie, la société s'est engagée à fournir un soutien financier, une expertise technique et un renforcement des capacités dans le cadre du projet commun de la mine de cuivre de ZiJin.</p> <p>Pour satisfaire les besoins de son personnel, mais aussi pour assurer le développement économique de la ville de Bor et plus largement de la Serbie, l'entreprise affirme « investir constamment dans tous les domaines du développement de la communauté locale » et maintenir « une bonne coopération avec l'éducation et toutes les autres institutions ». <sup>9</sup> Il est également noté que l'entreprise s'engage à « un dialogue transparent et ouvert avec toutes les parties prenantes » afin d'offrir de meilleures conditions de vie à la population grâce à la mise en œuvre de programmes durables. <sup>10</sup></p> <p>En contrepartie, le gouvernement serbe s'est engagé à veiller à ce que le groupe minier ZiJin et la mine de cuivre ZiJin reçoivent toutes les subventions disponibles pour les investissements et l'emploi, conformément à la réglementation nationale.</p>
<b>Suivi</b>	Le ZiJin Mining Group doit fournir à la République de Serbie des rapports annuels sur la mise en œuvre du plan d'investissement. Entre-temps, la République de Serbie a le droit d'engager un « auditeur indépendant réputé » pour superviser l'exécution des obligations contractuelles et financières du ZiJin Mining Group, telles qu'elles sont définies dans leur accord de partenariat stratégique. L'impact environnemental du projet sera contrôlé par le ministère de la Protection de l'environnement.
<b>Cadre de résultats</b>	Aucune information disponible
<b>Résultats</b>	En 2021, Bor Copper Mines a produit 66 000 tonnes de cuivre et 1,66 tonne d'or, pour un bénéfice net de 269 millions de dollars américains. En mars 2023, les exportations de ZiJin Mining s'élevaient à 229,02 millions de dollars américains (soit 208,2 millions d'euros), et celles de ZiJin Bor Copper à 166 millions de dollars américains (soit 150,9 millions d'euros).
<b>Évaluation</b>	Aucune évaluation de l'impact du projet sur le développement n'a été réalisée

<sup>9</sup>Radovic, D. (16 juin 2022). Zijin Mining en Serbie : pour le futur. <https://www.diplomacyandcommerce.rs/serbia-zijin-mining-for-the-future/>.

<sup>10</sup>Radovic, D. (16 juin 2022). Zijin Mining en Serbie : pour le futur. <https://www.diplomacyandcommerce.rs/serbia-zijin-mining-for-the-future/>.

# Adhésion aux principes de Kampala

## Principe de Kampala 1 : Appropriation inclusive par le pays

La stratégie nationale pour le développement durable de la République de Serbie a été adoptée en 2008 et a expiré en 2017.<sup>11</sup> Dans le cadre du processus mondial d'élaboration de l'Agenda 2030 pour le développement durable, le gouvernement serbe a mené la campagne « Serbia the way I want it » (la Serbie telle que je la veux), qui a englobé deux cycles de consultations et a impliqué plus de 28 000 citoyens, soit par le biais d'enquêtes en ligne, de consultations directes ou de canaux de médias sociaux tels que Facebook et Twitter. Si le cadre stratégique national a clairement défini ses priorités en matière de financement et de coopération, certaines stratégies clés sont dépourvues de plans d'action et il n'y a pas de suivi adéquat des résultats.<sup>12</sup>

Si l'on peut dire que le gouvernement serbe a pris des mesures pour impliquer ses citoyens dans l'Agenda 2030, les documents politiques individuels sont encore rarement élaborés dans le cadre d'un processus inclusif et participatif.<sup>13</sup> En outre, les partenariats entre les gouvernements et le secteur privé sont peu transparents. Il est donc difficile d'évaluer si leur participation au développement répond de manière adéquate aux besoins et aux priorités de la population. Le gouvernement serbe est connu pour accorder des privilèges et des avantages au groupe minier Zijin, ce qui lui permet de contourner les procédures et de falsifier la participation de la société civile aux consultations.

En juin 2021, alors que l'entreprise prévoyait de doubler la capacité de traitement du cuivre de sa mine de Majdanpek, le gouvernement n'a pas exigé de Zijin qu'elle réalise une évaluation des incidences sur l'environnement (EIE). Ainsi, l'entreprise ne fait l'objet d'aucun contrôle quant aux risques supplémentaires qu'elle peut faire courir aux personnes et à l'environnement.<sup>14</sup> En mars 2022, les communautés d'Ostrelj touchées par les mines de Bor ont rédigé une lettre ouverte dans laquelle elles expliquent que les activités minières ont menacé leur santé, leurs biens et leurs moyens de subsistance. Ils ont également souligné le fait que le gouvernement et l'entreprise n'ont pas produit de plan directeur d'aménagement du territoire qui détaillerait l'impact de ces installations sur l'environnement. Les activités commerciales de Zijin ont été autorisées à se poursuivre même en l'absence de permis, d'études d'impact et de consultation des communautés concernées.<sup>15</sup>

## Principe de Kampala 2 : Résultats et impact ciblé

Avec sa « mine verte », Zijin prétend aider sa filiale, Serbia Zijin Cooper DOO, à devenir « la première entreprise minière européenne en termes de faibles émissions de carbone, d'écologie verte, de responsabilité sociale, de santé et de sécurité, et de développement durable ». Grâce à ses opérations de « mine verte », Zijin prétend également contribuer à l'Agenda vert de la Serbie, une feuille de route pour la réponse au changement climatique et la transition verte du pays. Cependant, depuis son installation en Serbie en 2018, Zijin a été confrontée à une forte opposition de la part de la population en raison de son mauvais bilan environnemental, de ses antécédents de corruption et d'allégations de transactions commerciales non transparentes.<sup>16</sup> Les autorités serbes ont également sanctionné à plusieurs l'entreprise pour la pollution causée par ses activités.

<sup>11</sup>République de Serbie. (2008). Stratégie nationale pour le développement durable. <https://www.pravno-informacioni-sistem.rs/SIGlasnikPortal/eli/rep/sgrs/vlada/strategija/2008/57/1/reg>

<sup>12</sup>Comme indiqué dans l'analyse du Secrétariat des politiques publiques intitulée La Serbie et l'Agenda 2030, disponible à l'adresse suivante : <https://rsjp.gov.rs/wp-content/uploads/Srbija-i-Agenda-2030-novembar-2017.-lat.pdf>.

<sup>13</sup>Cela a été noté dans de nombreuses analyses de la société civile, telles que la Matrice de suivi de l'environnement favorable au développement de la société civile - Dossier national pour la Serbie 2021 (Civic Initiatives, 2022), disponible à l'adresse suivante : <https://www.gradjanske.org/en/monitoring-matrix-on-enabling-environment-for-civil-society-development-country-brief-for-serbia-2021/>

<sup>14</sup>Todorovic, I. (9 novembre 2020). Zijin agrandit une mine serbe sans étude environnementale complète. Nouvelles sur l'énergie verte dans les Balkans. <https://balkangreenenergynews.com/zijin-expanding-serbian-mine-without-comprehensive-environmental-study/>

<sup>15</sup>Just Finance International. (9 février 2023). La population locale est menacée après que l'entreprise chinoise Zijin a triplé la production du complexe de cuivre serbe. <https://justfinanceinternational.org/2022/05/09/local-residents-at-risk-after-chinese-zijin-triples-production-at-serbian-copper-complex/>

<sup>16</sup>Gocanin, S. (23 octobre 2022). Dans un contexte de préoccupations environnementales, une société minière chinoise installée en Serbie cherche à redorer son blason grâce au sport. RadioFreeEurope/RadioLiberty. <https://www.rferl.org/a/serbia-chinese-mining-zijin-sports-reputation/32096079.html>

La nature des activités commerciales de Zijin est préjudiciable à l'environnement, son objectif étant de tirer profit de l'extraction et de l'exploitation des ressources minérales. Les industries extractivistes, telles que les sociétés minières, dépendent de l'exploitation des ressources naturelles limitées des pays pour réaliser des bénéfices, ce qui entraîne des impacts sociaux et environnementaux importants. Outre l'épuisement des ressources naturelles, les activités minières ont également entraîné de la pollution, une perte de biodiversité et une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. À Bor, le rachat des mines de cuivre par Zijin a entraîné une augmentation sans précédent de la pollution de l'air, les niveaux de dioxyde de soufre dépassant le seuil légal. L'augmentation des niveaux de dioxyde de soufre a provoqué des bronchites et de l'asthme, en particulier chez les enfants.<sup>17</sup> Le déversement de déchets a également pollué des plans d'eau et contaminé des terres agricoles dans le pays.<sup>18</sup>

En outre, les opérations minières ont toujours bafoué les droits des peuples autochtones, des travailleurs et des communautés concernées en s'emparant de leurs terres par la force, ce qui a entraîné des déplacements massifs, la perte des moyens de subsistance, des conditions de travail précaires et la violation du consentement libre, préalable et éclairé (CLPI) des peuples autochtones. Les sociétés minières ont également coopéré avec les forces armées nationales et privées pour faciliter les attaques contre les communautés touchées et les groupes marginalisés afin de garantir la poursuite de leurs activités. Les effets négatifs de la dépendance de la Serbie à l'égard des investissements d'entités du secteur privé chinois et des droits de l'homme dans le pays ont été bien documentés et portés à la connaissance du gouvernement et des institutions multilatérales concernées. En décembre 2021, le Parlement européen a adopté une résolution notant que la Serbie « augmente le nombre de contrats qu'elle a conclus avec de grands industriels chinois et accorde à la Chine de plus en plus de privilèges juridiques, même lorsque ceux-ci sont contraires à la législation de l'UE », ce qui inclut des accords permettant l'application du droit du travail chinois dans le pays.<sup>19</sup>



Photo de Just Finance International

<sup>17</sup>Shehadi, S. (13 septembre 2021). « Mon linge jaunit quand il sèche à l'extérieur » : comment les investissements chinois polluent une ville serbe. Investment Monitor. <https://www.investmentmonitor.ai/features/chinese-mine-bor-serbia-pollution-investment/>

<sup>18</sup>FIAN International. (9 février 2023) La Chine doit respecter les droits de l'homme dans ses opérations à l'étranger. <https://www.fian.org/en/press-release/article/china-must-respect-human-rights-in-overseas-business-operations-3101>

<sup>19</sup>Le texte de la résolution est disponible à l'adresse suivante : [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2021-0600\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2021-0600_EN.html)

La résolution souligne en particulier les rapports de presse de mars 2021, selon lesquels les employés de Zijin Mining ont été privés de leurs passeports et logés dans des conditions précaires. En outre, les données disponibles indiquent que le gouvernement ne reçoit pas suffisamment de bénéfices des coentreprises avec les multinationales chinoises. Par exemple, dans le cas de la mine de cuivre Zijin, la Serbie ne reçoit que 5 % des royalties sur les recettes de l'entreprise, soit l'un des taux de royalties minières les plus bas d'Europe.<sup>20</sup>

### Principe de Kampala 3 : Partenariat inclusif

Contrairement à la promesse de dialogue transparent et ouvert de l'entreprise, les antécédents de Zijin en matière de répression violente à l'encontre des défenseurs de l'environnement sont une source de préoccupation. Depuis que Zijin a privatisé la mine de Bor en 2018, des activistes ont commencé à protester contre cette entreprise privée pour faire valoir la préservation de la pureté de l'air dans leur ville. Au début du mois d'octobre 2019, une grande manifestation a été organisée sur la question de la pollution de l'air. Des centaines de citoyens ont temporairement bloqué l'entrée de la fonderie à Bor. Une douzaine de citoyens sont restés au siège de l'entreprise, dans le quartier administratif de Bor, où ils ont passé la nuit à attendre l'arrivée de l'inspecteur municipal de l'environnement, qui ne s'est jamais présenté. Zijin justifie que le niveau élevé de pollution est un problème hérité du passé, dû à une technologie dépassée, et qu'elle s'efforce de trouver une solution.<sup>21</sup>

Les citoyens ont démenti une affirmation de l'Agence pour la protection de l'environnement selon laquelle, à l'époque, l'air de cette ville était de première catégorie. Même le maire de Bor l'a admis, tout en affirmant que la manifestation restait politique.<sup>22</sup> Le gouvernement et l'entreprise sont restés silencieux après la manifestation. Bien que l'entreprise ait annoncé en novembre qu'elle s'occuperait de la pollution due à ses activités minières, les militants ont continué à porter plainte contre le directeur de l'entreprise. La plainte pénale accuse le directeur de l'entreprise d'avoir commis un délit de pollution environnementale. Une plainte pénale a également été déposée contre le maire de Bor et le ministre de la Protection de l'environnement, qui ont été accusés de ne pas avoir pris de mesures pour protéger l'environnement.<sup>23</sup>

En 2022, des citoyens ont campé pendant des jours à Majdanpek pour protester contre l'exploitation minière de la montagne Starica.<sup>24</sup> Dans un souci de dialogue, l'entreprise a ensuite ouvert un centre d'information où les citoyens pourront contacter directement l'entreprise Zijin. Le centre a été ouvert à la population affectée afin d'améliorer la communication et de résoudre efficacement leurs griefs. Cependant, en août 2022, des agents de sécurité engagés par la société Zijin ont démantelé le campement des militants sur cette montagne et ont empêché la poursuite des travaux à cet endroit.<sup>25</sup> En septembre, de nouveaux affrontements avec les militants ont eu lieu lorsque la police a engagé des poursuites pénales et arrêté trois personnes de Majdanpek, soupçonnées d'avoir attaqué un travailleur de Zijin et mis le feu à la machine qu'il conduisait. Une fois de plus, les autorités ont soutenu les activités de l'entreprise chinoise et ont demandé aux défenseurs de l'environnement et à d'autres citoyens de cesser leurs activités et de permettre à Zijin de poursuivre ses activités commerciales.

<sup>20</sup> Just Finance International. (11 décembre 2022). La population locale est menacée après que l'entreprise chinoise Zijin a triplé la production du complexe de cuivre serbe. <https://justfinanceinternational.org/2022/05/09/local-residents-at-risk-after-chinese-zijin-triples-production-at-serbian-copper-complex/>

<sup>21</sup> N1. (18 septembre 2019). Zijin répond aux critiques concernant la pollution excessive : conséquence de la vétusté des équipements. <https://n1info.rs/vesti/a526952-zidjin-odgovara-na-kritike-o-prekomernom-zagadjenju-posledica-zastarele-opreme/>

<sup>22</sup> N1. (3 octobre 2019). Manifestation à Bor : ce n'est pas un problème de pollution, mais un crime contre les citoyens. <https://n1info.rs/vesti/a531406-protest-u-boru-ovo-nije-zagadjenje-nego-zlocin-nad-gradjanima/>

<sup>23</sup> N1. (2 décembre 2019). Des militants ont déposé une plainte pénale contre le directeur de Zijin pour pollution à Bor. <https://n1info.rs/vesti/a548944-aktivisti-podneli-krivicnu-prijavu-protiv-direktora-zidjina-zbog-zagadjenja-u-boru/>

<sup>24</sup> N1. (15 juin 2022). Campement sur la montagne Starica, afin d'empêcher Zijin « d'exploiter des mines sur le territoire de l'État ». <https://n1info.rs/vesti/kampuju-na-planini-starici-je-ne-daju-zidjinu-da-minira-na-drzavnoj-zemlji/>

<sup>25</sup> Activiste : la sécurité engagée par Zijin a détruit notre campement à Starica. (20 août 2022). <https://n1info.rs/vesti/aktivistkinja-obezbedjenje-koje-je-unajmio-zidjin-nam-rasturilo-kamp-na-starici/>





### Principe de Kampala 4 : Transparence et responsabilité

Des organisations de la société civile ont porté plainte contre Zijin pour pollution de l'environnement, mais les sanctions prononcées par les tribunaux serbes ont été minimales. L'Institut de régulation des énergies renouvelables et de l'environnement (RERI) précise que l'entreprise « a été condamnée quatre fois en moins d'un an pour violation de la loi sur l'exploitation minière et la recherche géologique, pour laquelle elle a été à chaque fois condamnée à payer une amende inférieure au minimum légal ». Cette démarche s'est avérée bénéfique pour Zijin, qui a dû payer moins d'amendes que si elle avait dû adapter ses activités pour se conformer à la législation serbe. Bien que Zijin ait été reconnue coupable d'avoir poursuivi ses activités sans étude d'impact sur l'environnement, elle n'a été condamnée qu'à une amende de 250 000 RSD ou dinars serbes (environ 2 280 dollars américains), alors que la fourchette légale des sanctions se situe entre 150 000 et 3 millions de RSD (soit 1 400 à 27 300 dollars américains).<sup>26</sup>

Dans une accusation portée contre Zijin en décembre 2022, le tribunal compétent a fondé son verdict sur des circonstances atténuantes, citant la lenteur de la procédure d'obtention des permis nécessaires et les avantages présumés des « travaux d'importance stratégique » de l'entreprise dans le pays. Les autorités locales et nationales ont soutenu les activités de l'entreprise à plusieurs reprises. Le gouvernement local de la municipalité de Majdanpek, où l'entreprise mène des activités d'exploitation du minerai, a publié une déclaration en septembre 2022, dans laquelle il souligne son soutien à Zijin, tout en ordonnant aux défenseurs de l'environnement et aux autres citoyens de cesser toute activité sur le site de production.

<sup>26</sup>RERI. (Décembre 2022). En moins d'un an, la société Zidin a été condamnée quatre fois pour le même délit économique, avec à chaque fois une amende inférieure au minimum légal. <https://www.eri.org.rs/zidin-nastavlja-nezakonito-poslovanje-privredni-sud-u-zajecaru-ga-nagraduje-kaznama-ispod-zakonskog-minimuma/>

À cette occasion, les autorités municipales ont fait l'éloge de Zijin en déclarant que l'entreprise se consacrait à « l'intérêt de la communauté » et à la création d'une « mine verte ». La ministre des Mines et de l'Énergie, Zorana Mihajlović, a présenté une série d'accusations à l'encontre des activistes, affirmant que Zijin opérait bien dans les limites des lois serbes.<sup>27</sup>

### **Principe de Kampala 5 : Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires**

Malgré les promesses publiques d'améliorer ses activités environnementales, Zijin a été impliquée dans une série d'accidents environnementaux et a menacé la population dans ses territoires d'opération. Le Centre de journalisme d'investigation de Serbie a fait état de la pollution de l'environnement à Bor, avec des niveaux élevés de polluants mettant en danger la population de la ville. En mars 2021, Zijin a été condamnée à une amende d'un million de RSD (soit 9 100 de dollars américains) pour avoir pollué la rivière Mali Pek avec des métaux lourds. Quelques mois plus tard, le gouvernement serbe a annulé la décision du ministère de la Protection de l'environnement qui exigeait que Zijin prépare une étude d'impact environnemental pour la mine de cuivre de Majdanpek. Zijin échappe à l'obligation de rendre compte de ses impacts sociaux et environnementaux massifs en divisant artificiellement le projet en unités plus petites relevant de différentes filiales.<sup>28</sup>



Photo de Just Finance International

<sup>27</sup>N1. (14 septembre 2022). Les autorités de Majdanpek se sont rangées du côté de Zijin, demandant aux activistes de ne pas entraver les travaux. <https://n1.info.rs/vesti/vlast-u-majdanpeku-stala-uz-zidjin-trazi-da-aktivisti-ne-ometaju-radove/>

<sup>28</sup>RERI. (2022). Rapport annuel 2021. <https://www.reri.org.rs/wp-content/uploads/2022/08/RERI-Annual-Report-2021.pdf>

# Conclusion et recommandations

Les activités du groupe minier Zijin en Serbie ont eu un impact environnemental et social considérable, alors qu'il continue d'exploiter les ressources du pays à des fins lucratives. Alors que la population a mis en évidence les dangers des activités commerciales de Zijin pour les communautés et leur environnement, le gouvernement n'a fait que s'accommoder des activités destructrices de Zijin en diluant ses politiques, lois et garanties nationales, et en facilitant les attaques contre la société civile.

- **Les gouvernements doivent cesser de s'associer aux industries extractives qui continuent d'exploiter les ressources naturelles et humaines des pays.** Le gouvernement doit abandonner les initiatives avec les industries extractives, car celles-ci dépendent de l'exploitation des ressources naturelles et humaines pour réaliser des profits, au détriment des personnes marginalisées et de l'environnement. En outre, les industries extractives ont toujours bafoué les droits des personnes, provoquant des déplacements, la perte des moyens de subsistance, des conditions de travail précaires, des harcèlements et des agressions. Compte tenu de l'aggravation de la crise climatique et de leur contribution historique à son aggravation, ces industries ne doivent pas bénéficier d'un accès illimité aux ressources naturelles d'un pays. Dans ces partenariats, les gouvernements assument également des charges et des risques supplémentaires tout en obtenant une plus petite part des bénéfices.
- **Les gouvernements ne doivent pas diluer les politiques, les lois, les garanties et les normes pour créer un environnement favorable au secteur privé.** On constate que Zijin, comme d'autres entreprises, continue de bénéficier de la tolérance du gouvernement serbe qui dilue ses politiques, annule des décisions de justice et réduit les amendes. Zijin a ainsi été autorisé à poursuivre ses activités sans les évaluations d'impact et les réglementations nécessaires qui étaient censées prévenir et atténuer les risques négatifs. Les gouvernements doivent disposer de politiques et de mécanismes réglementaires solides pour veiller à ce que les activités des entreprises soient conformes aux politiques nationales et aux normes en matière de droits de l'homme, de travail et d'environnement.
- **Lorsqu'ils financent et mettent en œuvre des projets de développement, les gouvernements et les entités du secteur privé doivent faire preuve de transparence et rendre compte de leurs opérations, de leurs partenariats et de leurs accords.** Dans le cadre de son partenariat avec le secteur privé, le gouvernement doit faire preuve de transparence dans ses transactions et ses accords. Les gouvernements doivent être en mesure de tenir les entreprises pour responsables des dommages qu'elles ont causés. L'implication des communautés locales dans le suivi et l'évaluation des résultats du projet peut fournir un retour d'information précieux sur l'impact du projet sur le terrain. Le suivi mené par les communautés doit être participatif et inclusif, et donner aux groupes marginalisés la possibilité de s'engager et d'exprimer leurs préoccupations.
- **Les acteurs du développement doivent veiller à inverser la tendance au rétrécissement de l'espace civique et s'assurer que des consultations significatives et inclusives sont menées afin de promouvoir l'appropriation démocratique.** Les gouvernements et leurs partenaires du secteur privé doivent mettre fin aux menaces et aux attaques contre la société civile et les communautés. Les demandes émanant des mobilisations et des protestations

doivent être entendues et traitées de manière adéquate. Les consultations avec les communautés locales doivent avoir lieu à tous les stades du projet, de la conception à la mise en œuvre et au suivi. Ces consultations doivent être inclusives, participatives et transparentes. La mise en place de mécanismes de retour d'information et de règlement des griefs, tels que des boîtes à idées ou des lignes téléphoniques d'urgence, peut permettre aux membres de la communauté de fournir un retour d'information continu sur le projet. Il est important de veiller à ce que les mécanismes de retour d'information soient accessibles et prévoient une procédure claire pour traiter et résoudre les problèmes.

■ **Veiller à ce que les besoins de la communauté locale soient pris en compte par le biais d'une évaluation complète des besoins à différents stades du projet.**

Les groupes de discussion avec les membres de la communauté peuvent fournir un retour d'information détaillé sur des aspects spécifiques du projet tels que la conception, l'impact et la durabilité. Il est essentiel de veiller à ce que les groupes de discussion soient diversifiés et inclusifs, en accordant une attention particulière à l'inclusion des groupes marginalisés. En outre, les enquêtes peuvent être un moyen efficace de recueillir des données quantitatives sur les perceptions et les expériences de la communauté à l'égard du projet. Les enquêtes doivent être conçues pour être accessibles et compréhensibles par tous les membres de la communauté, y compris les groupes marginalisés.

# 3 Les solutions de «villes sûres» en Serbie menacent l'espace civique

*Civic Initiatives*



## Introduction

En février 2017, le ministère de l'intérieur serbe a signé un accord de partenariat stratégique avec la multinationale chinoise Huawei pour introduire des solutions de « villes sûres » dans le système de sécurité publique serbe. La solution de villes sûres de Huawei : le projet Safeguards Serbia vise à assurer un meilleur contrôle du trafic et à prévenir la criminalité en déployant la technologie et les systèmes de surveillance Huawei dans la ville de Belgrade.

La société civile serbe a tiré la sonnette d'alarme sur l'utilisation de la technologie de surveillance par le projet « Safe City ». En effet, cette dernière est prédisposée à violer les droits et libertés fondamentaux des personnes. Le gouvernement et Huawei n'ont pas fait preuve de transparence dans la mise en œuvre du projet, les détails restant confidentiels et inaccessibles au public. En outre, en facilitant la mise en œuvre du projet, le ministère de l'Intérieur a tenté de modifier plusieurs lois pour légitimer la surveillance de l'État. L'initiative est également lancée à un moment où les attaques contre la société civile se multiplient et où l'État serbe continue de réduire l'espace civique.

## Contexte national

En 2009, le gouvernement de Serbie et la République populaire de Chine ont signé un accord de coopération économique et technique dans le domaine des infrastructures. Dans ce contexte, les investissements du secteur privé chinois ont augmenté de manière significative en Serbie. En 2011, Huawei a entamé des négociations avec le gouvernement serbe pour le projet Safe City. Entre 2012 et 2021, les entreprises chinoises ont investi plus de 2 milliards d'euros (environ 2,36 milliards de dollars) dans 16 projets en Serbie. Une décennie d'opérations menées par des entreprises chinoises dans le pays s'est avérée néfaste pour la population et l'environnement, car elles exercent une influence significative sur les lois de la Serbie, ne procèdent pas à des évaluations d'impact sérieuses et ne mettent pas en place de processus inclusifs.<sup>1</sup>

Le projet « Safe City » est également mis en œuvre à un moment où l'environnement sociopolitique de la Serbie est devenu dangereux pour le fonctionnement et le développement de la société civile.<sup>2</sup> En septembre 2022, la Serbie a de nouveau été ajoutée à la liste de surveillance de CIVICUS, après avoir été ajoutée pour la première fois en 2019, en raison de la forte baisse des libertés civiques observée plus récemment. Les manifestations contre les activités d'exploitation des multinationales et les projets de développement néfastes ont été accueillies par des violences et des menaces accrues, ainsi que par des attaques contre les militants, les défenseurs des droits de l'homme et les défenseurs de l'environnement.<sup>3</sup> En novembre 2020, quatre rapporteurs spéciaux des Nations unies ont publié une déclaration exprimant leur inquiétude concernant les abus commis par le gouvernement serbe dans le cadre de ses lois antiterroristes afin d'intimider la société civile. Ces lois ont été utilisées pour obtenir des informations bancaires, restreindre les activités et réduire au silence les OSC et les associations de médias.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Jeremić, I., Stojković, B. (21 décembre 2021). La Chine dans les Balkans : controverse et coût. Balkan Insight. <https://balkaninsight.com/2021/12/15/china-in-the-balkans-controversy-and-cost/>.

<sup>2</sup> Voir, par exemple, l'analyse de Civic Initiatives intitulée « Associations de citoyens : Rapport sur le rétrécissement de l'espace civique - Serbie 2019 », disponible à : <https://www.gradjanske.org/en/associations-of-citizens-shrinking-civic-space-report-serbia-2019/>

<sup>3</sup> CIVICUS. (22 septembre 2022). La Serbie est ajoutée à la liste de surveillance des droits de l'homme alors que le gouvernement revient sur sa décision d'autoriser le rassemblement de l'EuroPride à Belgrade. <https://monitor.civicus.org/SerbiaWatchlist2022/>

<sup>4</sup> Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. (11 novembre 2022). Les experts des droits de l'homme des Nations unies avertissent que les lois antiterroristes de la Serbie sont utilisées à mauvais escient pour cibler et limiter le travail des ONG. <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2020/11/serbias-anti-terrorism-laws-being-misused-target-and-curb-work-ngos-un-human?LangID=E&NewsID=26492>.

# La solution de villes sûres de Huawei : projet Safeguards Serbia

## Vue d'ensemble du projet

Le partenariat entre le gouvernement serbe et Huawei a été officialisé en février 2017, lorsque les deux parties ont signé un accord visant à introduire des solutions de « villes sûres » (« Safe City ») dans le système de sécurité publique, ce qui inclut l'automatisation du maintien de l'ordre grâce à des caméras vidéo « intelligentes » et d'autres types de technologies de surveillance à Belgrade. Le projet « Safe City » étant mis en œuvre dans le secteur de la sécurité publique, la plupart des informations y afférentes ont été jugées confidentielles pour des raisons de sécurité nationale.

## À propos du projet

Le ministère serbe de l'Intérieur et Huawei développeront « une solution Safe City complète qui couvrira la ville de Belgrade et, à terme, l'ensemble du pays, grâce à des communications critiques, des centres de commandement convergents et une surveillance intelligente ». <sup>6</sup> Le projet vise également à contribuer au processus de transformation numérique du pays, en plus d'assurer la sécurité des habitants de Belgrade. À terme, le projet vise à faire de Belgrade une ville sûre de premier plan en Europe.

## Modalité

Actuellement, la seule modalité de coopération admise par les responsables serbes est le partage de connaissances et d'informations. <sup>7</sup> Toutefois, étant donné que les informations disponibles font état de projets de refonte complète du système de sécurité publique du pays à l'aide de technologies achetées ou obtenues d'une autre manière auprès de Huawei, y compris des changements législatifs pour soutenir sa mise en œuvre, on peut en déduire que le projet comprend également d'autres modalités, telles que le dialogue politique, l'assistance technique et le développement des capacités.

## Outil

Inconnu. Les contrats sur lesquels repose le projet et qui guident sa mise en œuvre (comme le contrat-cadre général et l'accord de partenariat stratégique entre le ministère de l'Intérieur et Huawei), ainsi que des contrats particuliers établissant des obligations financières entre les parties (comme l'accord relatif aux dépenses d'investissement et aux exigences de paiement pluriannuel), ont été déclarés confidentiels par le gouvernement, <sup>8</sup> ce qui rend impossible l'identification des outils spécifiques qui soutiennent le projet.

<sup>6</sup> Disponible à : <https://hijade.kamera.rs/en/timeline/>

<sup>7</sup> Une version archivée de la page du site web de Huawei, supprimée depuis, est disponible ici : <https://archive.li/pZ9HO>

<sup>8</sup> Interrogée par Radio Free Europe en 2020, la secrétaire d'État au ministère des Télécommunications, Tatjana Matić, a déclaré que les partenariats stratégiques entre la Serbie et Huawei englobent « l'échange d'expériences et de connaissances dans divers domaines ». Toutes les autres institutions, ainsi que la société, se sont refusées à tout commentaire.

<sup>9</sup> Comme le montre la réponse du ministère de l'Intérieur à une demande d'accès à l'information de l'ONG serbe SHARE Foundation, disponible sur le site web de la fondation : <https://resursi.sharefoundation.info/wp-content/uploads/2019/03/Resenje-MUP-7.3.2019..pdf>

<b>Type de programme</b>	Inconnu. Comme le projet est mis en œuvre sur la base d'un accord de partenariat stratégique et qu'il vise à réformer le système de sécurité publique du pays, on peut en déduire qu'il s'agit d'un type de partenariat public-privé (PPP).
<b>Durée du projet</b>	Pas de date de début, pas de date de fin. Il n'existe aucune information publique sur la durée du projet.
<b>Budget</b>	Inconnu. Sur la base des dépenses publiées par le ministère de l'Intérieur, on estime que plus de 45 millions d'euros (ou 48,12 millions de dollars) ont été investis dans le renforcement des capacités de vidéosurveillance entre 2017 et 2019. <sup>9</sup> Par ailleurs, plus de 12 millions d'euros (ou 12,83 millions de dollars) ont été affectés à l'extension du système eLTE du pays, ou technologie d'accès aux données sans fil à large bande de Huawei, en 2023 et 2024. <sup>10</sup>
<b>Secteur</b>	Infrastructures, sécurité publique
<b>Partenaire(s) de développement</b>	Le gouvernement concerné par l'accord de partenariat stratégique avec Huawei est le ministère de l'Intérieur. Toutefois, d'autres agences gouvernementales pourraient être associées à sa mise en œuvre.
<b>Type de secteurs privés engagés</b>	Entreprise multinationale
<b>Partenaires du secteur privé</b>	Huawei Technologies Co., Ltd.
<b>Autres partenaires de développement</b>	Aucune information disponible
<b>Rôle des partenaires</b>	Huawei fournit les technologies nécessaires au projet, telles que les systèmes de vidéosurveillance intelligente (IVS), les systèmes de transport intelligents (ITS), la technologie de liaison à large bande eLTE, les centres de données unifiés et les centres de commandement convergents. Le ministère de l'Intérieur devrait créer les conditions propices à la poursuite du projet en adoptant ou en modifiant les lois et les politiques qui permettront de poursuivre la surveillance de l'État et la réforme de la sécurité publique.
<b>Suivi</b>	Aucune information disponible
<b>Cadre de résultats</b>	Aucune information disponible

<sup>9</sup>Božić Krainčanić, S. (4 décembre 2019). Huawei kamere u Srbiji: Mnogo novca, malo informacija. Radio Slobodna Evropa. <https://www.slobodnaevropa.org/a/huawei-kamere-u-srbiji/30307600.html>

<sup>10</sup>Ce chiffre (150 millions de RSD ou 12 778 042 EUR) a été calculé sur la base de la loi sur le budget de la République de Serbie pour 2023, disponible à l'adresse suivante : [http://www.parlament.gov.rs/upload/archive/files/cir/pdf/zakoni/13\\_saziv/2503-22.pdf](http://www.parlament.gov.rs/upload/archive/files/cir/pdf/zakoni/13_saziv/2503-22.pdf)



## Résultats

La première phase du projet comprenait le déploiement de plus de 100 caméras haute définition et de systèmes intelligents de gestion du contenu vidéo sur plus de 60 sites à Belgrade. Il comprenait également le réaménagement du centre de commandement et de données de la ville. Le gouvernement serbe a ensuite acheté plus de 8 000 caméras intelligentes dans le cadre du projet.<sup>11</sup> Selon le ministère, la phase 2 prévoit l'introduction de caméras dans 800 sites supplémentaires sur une période de trois ans.<sup>12</sup> La base juridique de leur utilisation n'ayant pas été établie, il n'y a pas d'autres données sur les résultats.

## Évaluation

Aucune évaluation de l'impact du projet sur le développement n'a été réalisée. En 2019, suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des données personnelles, le ministère de l'Intérieur a mené une analyse d'impact sur la protection des données dans le cadre du projet Safe City.<sup>13</sup> Selon le commissaire à la protection des données personnelles, l'évaluation n'a pas permis d'apprécier correctement les risques que le projet fait peser sur les droits et les libertés des citoyens.<sup>14</sup>

## Notes complémentaires

Comme indiqué plus haut, le caractère confidentiel du projet rend difficile l'appréhension de sa portée, de ses résultats, ainsi que de son impact négatif potentiel. Cela empêche également les parties prenantes de superviser efficacement la mise en œuvre du projet, ainsi que d'identifier et d'atténuer les risques qui y sont liés.

---

<sup>11</sup>Standish, R. (23 novembre 2022). La lutte en Serbie contre la surveillance à la chinoise (partie 1). Radio Free Europe/Radio Liberty. <https://www.rferl.org/a/serbia-chinese-surveillance-backlash-standish/32142771.html>

<sup>12</sup>Noté dans l'évaluation de l'impact sur la protection des données, disponible à l'adresse suivante : [bit.ly/3X0EZ9K](https://bit.ly/3X0EZ9K)

<sup>13</sup>Noté dans l'évaluation de l'impact sur la protection des données, disponible à l'adresse suivante : [bit.ly/3X0EZ9K](https://bit.ly/3X0EZ9K)

<sup>14</sup>L'avis du commissaire est disponible ici : <https://praksa.poverenik.rs/predmet/detalji/FB967E2A-AE57-4B2C-8F11-D2739FD85A9B>

# Adhésion aux principes de Kampala

## Principe de Kampala 1 : Appropriation inclusive par le pays

La réforme de la sécurité publique prévue par le projet Safe City n'est mentionnée dans aucun document stratégique pertinent, tel que la Stratégie pour le développement urbain durable de la République de Serbie jusqu'en 2030,<sup>15</sup> ou la Stratégie de sécurité routière de la République de Serbie pour la période de 2015 à 2020.<sup>16</sup> Si l'on peut dire que le gouvernement serbe a pris des mesures pour impliquer ses citoyens dans l'Agenda 2030, les documents politiques individuels ne font pas l'objet d'un processus inclusif et participatif avec la société civile.<sup>17</sup>

En outre, les effets de l'engagement du secteur privé sont difficiles à évaluer en raison du manque de transparence de leurs opérations et leurs partenariats avec l'État, comme l'a démontré le projet Safe City. Le gouvernement serbe se plie de plus en plus aux exigences de la Chine et de ses entreprises. La Serbie continue d'accueillir les investissements chinois et modifie ses lois et politiques actuelles afin d'accorder des privilèges juridiques aux multinationales et aux entreprises d'État chinoises.<sup>18</sup>

Depuis sa création, le projet « Safe City » a été plongé dans le secret. Afin de fournir une base juridique au projet, le ministère serbe de l'Intérieur a modifié les lois fondamentales et proposé le projet de loi sur les affaires intérieures, qui autorise une surveillance accrue de la part des autorités. La proposition de loi a été retirée de la consultation en raison des réactions nationales et internationales, car elle facilite la surveillance biométrique de masse en temps réel et sans contrôle, ce qui va à l'encontre des réglementations existantes en matière de protection des données.<sup>19</sup> En décembre 2022, une loi pratiquement identique a été proposée à nouveau, avant d'être retirée peu de temps après.<sup>20</sup>



Photo de CBS News (Getty Images)

<sup>15</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://www.pravno-informacioni-sistem.rs/SlGlasnikPortal/eli/rep/sgrs/vlada/strategija/2019/47/1/reg>

<sup>16</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.pravno-informacioni-sistem.rs/SlGlasnikPortal/eli/rep/sgrs/vlada/strategija/2015/64/1>

<sup>17</sup> Cela a été noté dans de nombreuses analyses de la société civile, telles que la Matrice de suivi de l'environnement favorable au développement de la société civile - Dossier national pour la Serbie 2021 (Civic Initiatives, 2022), disponible à l'adresse suivante : <https://www.gradjanske.org/en/monitoring-matrix-on-enabling-environment-for-civil-society-development-country-brief-for-serbia-2021/>

<sup>18</sup> Le texte de la résolution est disponible à l'adresse suivante : [https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2021-0600\\_EN.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2021-0600_EN.html)

<sup>19</sup> Standish, R. (23 novembre 2022). La lutte en Serbie contre la surveillance à la chinoise (partie 1). Radio Free Europe/Radio Liberty. <https://www.rferl.org/a/serbia-chinese-surveillance-backlash-standish/32142771.html>

<sup>20</sup> N1. (26 décembre 2022). Gouvernement serbe : le projet de loi sur les affaires intérieures est retiré de la procédure. <https://rs.n1info.com/english/news/serbian-govt-draft-law-on-internal-affairs-withdrawn-from-procedure/>

## Principe de Kampala 2 : Résultats et impact ciblé

Aucune évaluation de l'impact du projet sur le développement n'a été réalisée. En 2019, le commissaire à la protection des données personnelles a constaté que l'analyse d'impact sur la protection des données du projet Safe City n'avait pas évalué les risques liés aux droits de l'homme.<sup>21</sup> Le projet est également contraire à la loi nationale sur la protection des données à caractère personnel, car les risques pour les droits et libertés des citoyens ne sont pas proportionnels aux avantages de son utilisation. En outre, il n'existe aucune base juridique permettant à la police d'utiliser des technologies de surveillance dans les lieux publics.

Malgré l'adoption de la loi sur la protection des données personnelles, les données saisies par le gouvernement et d'autres entités n'ont pas été suffisamment protégées et se sont retrouvées accessibles au public. La technologie de la vidéosurveillance n'a pas permis de prévenir efficacement la criminalité et de garantir la paix, mais a également été utilisée pour manipuler les procédures judiciaires. D'autres données collectées par le gouvernement et les entreprises ont également fait l'objet de fuites, ce qui constitue une menace pour la sécurité des citoyens. Cependant, les autorités gouvernementales chargées de la protection des données n'ont pas été tenues pour responsables.<sup>22</sup>

## Principe de Kampala 3 : Partenariat inclus

Depuis le début, le projet « Safe City » a été plongé dans le secret et a reçu une opposition véhémente de la part du grand public, ainsi que des groupes de défense des droits nationaux et internationaux. En 2020, une pétition visant à stopper le projet a reçu plus de 14 000 signatures.<sup>23</sup> Outre l'absence de partenariats inclusifs dans l'approbation et la mise en œuvre du projet, l'adoption et la modification des lois nationales relatives à la sécurité pour permettre la poursuite du projet ont également restreint la participation de la société civile. Tout au long du processus de mise en œuvre du projet, la transparence a fait défaut.

En août 2021, le ministère de l'Intérieur a publié le projet de loi sur les affaires intérieures,<sup>24</sup> qui vise à légaliser la surveillance biométrique généralisée en temps réel, fournissant ainsi une base juridique au projet Safe City.<sup>25</sup> Cela permet au gouvernement d'accéder aux données biométriques des personnes, en utilisant la reconnaissance faciale et d'autres moyens d'identification biométrique. Le ministère a reçu des commentaires et a organisé un débat public pendant le délai minimum légal de 20 jours.<sup>26</sup> Les organisations de la société civile serbe ont critiqué le projet de loi, estimant qu'il constituait une menace pour les droits et libertés fondamentaux des citoyens et qu'il ne justifiait pas l'utilisation de technologies de surveillance de masse. Outre les réactions de la société civile nationale et du grand public, le projet de loi a également suscité des réactions négatives de la part d'acteurs internationaux, tels que le Réseau européen pour les droits numériques (EDRi), qui a envoyé une lettre officielle au gouvernement serbe pour s'opposer à la loi. L'EDRi déclare que la loi viole la ratification par la Serbie de la Convention européenne des droits de l'homme, en particulier le droit à la vie privée.<sup>27</sup>

Suite à une forte pression publique, le projet de loi a été retiré de la procédure à la fin du mois de septembre 2021.<sup>28</sup> Le ministère de l'Intérieur a ensuite organisé une série de réunions avec les OSC serbes pour discuter des modifications à apporter au projet de loi dans l'intérêt des droits de l'homme. Malgré ces consultations, en décembre 2022, le ministère a proposé un nouveau projet de loi sur les affaires intérieures qui, selon la

<sup>21</sup>L'avis du commissaire est disponible ici : <https://praksa.poverenik.rs/predmet/detalji/FB967E2A-AE57-4B2C-8F11-D2739FD85A9B>

<sup>22</sup>Disponible à l'adresse suivante : <https://hiljade.kamera.rs/en/law-society/>

<sup>23</sup>La pétition est disponible ici : <https://hiljade.kamera.rs/sr/peticije/ne-snimaj-mi-lice/>

<sup>24</sup>Disponible ici : <http://www.mup.gov.rs/wps/wcm/connect/c8c5d780-fcb1-46b2-96be-650dbb3ef94e/NACRT+ZAKONA+O+UNUTRASNJIM+POSLOVIMA-cir.pdf?MOD=AJPERES&CVID=nKmcZs>

<sup>25</sup>Voir, par exemple, l'analyse de la Fondation SHARE : <https://www.sharefoundation.info/en/total-surveillance-law-proposed-in-serbia/>

<sup>26</sup>Le programme du débat public est disponible ici : <http://www.mup.gov.rs/wps/wcm/connect/0bf7961e-851a-4518-b9e2-0cae9ac21c46/Program+javne+rasprave.pdf?MOD=AJPERES&CVID=nKmjSG7>

<sup>27</sup>La lettre est disponible ici : <https://www.sharefoundation.info/wp-content/uploads/EDRi-Civil-Society-consultation-on-the-proposal-for-the-Zakon-on-unutrasnjim-poslovima.pdf>

<sup>28</sup>EURACTIV. (24 septembre 2021). Le projet de loi serbe sur les affaires intérieures est retiré de la procédure, le ministre blâme l'Ouest. [https://www.euractiv.com/section/politics/short\\_news/serbian-bill-on-interior-affairs-pulled-from-procedure-minister-blames-west/](https://www.euractiv.com/section/politics/short_news/serbian-bill-on-interior-affairs-pulled-from-procedure-minister-blames-west/)

société civile, est pratiquement identique au précédent.<sup>29</sup> Suite à l'opposition répétée des acteurs nationaux et internationaux, le nouveau projet de loi a également été retiré.<sup>30</sup> L'insistance du gouvernement serbe à mettre en œuvre le projet Safe City en dépit de l'opinion publique et des graves préoccupations en matière de droits de l'homme, ainsi que le mépris dont il a fait preuve à l'égard des avis d'experts dénonçant les dangers du projet, montre qu'il n'y a pas suffisamment d'espace pour un dialogue inclusif lorsqu'il s'agit de l'engagement du secteur privé en Serbie.

#### **Principe de Kampala 4 : Transparence et responsabilité**

Le ministère de l'Intérieur a invoqué le fait que le projet était lié à la sécurité publique pour se soustraire entièrement à toute responsabilité dans sa mise en œuvre. Comme indiqué dans la cartographie du projet, tous les contrats liés au projet ont été déclarés confidentiels, et la description du projet a même été retirée du site web de Huawei. Les fonctionnaires refusent régulièrement les demandes de commentaires sur le contenu des accords stratégiques signés entre les institutions publiques serbes et Huawei, tout comme les représentants de l'entreprise chinoise.<sup>31</sup>

En raison de l'absence d'informations publiques sur les objectifs et le calendrier du projet, ainsi que sur les résultats escomptés et obtenus, il est impossible pour la société civile et les autres parties prenantes de jouer leur rôle de contrôle de la mise en œuvre et de l'impact du projet. On ne sait pas non plus s'il existe un cadre pour l'évaluation du projet, même s'il est confidentiel. L'analyse d'impact sur la protection des données fournie au commissaire à la protection des données personnelles ne fait état d'aucun cadre de ce type et ne prévoit pas non plus de plan concret pour faire face aux risques identifiés pour les droits de l'homme et les libertés.<sup>32</sup> En outre, comme indiqué ci-dessus, le gouvernement serbe et le ministère de l'Intérieur, en tant que partenaire chargé de la mise en œuvre, ont négligé à plusieurs reprises de prendre en compte les critiques exprimées par le grand public et les experts nationaux et internationaux, ce qui permet de conclure qu'il n'existe aucun mécanisme permettant d'entendre et de traiter les préoccupations liées au projet.

#### **Principe de Kampala 5 : Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires**

Comme indiqué ci-dessus, et sur la base des informations accessibles au public, il n'existe aucun cadre permettant d'identifier et d'atténuer les risques posés par le projet « Safe City », qui, de l'avis général, sont nombreux. L'entrée du secteur privé dans les initiatives numériques pour le développement et la sécurité facilite davantage l'appropriation du développement par les entreprises. Une poignée de grandes entreprises technologiques monopolisent et contrôlent la sphère numérique, car elles sont perçues comme la seule source de technologie, de systèmes et de connaissances. Il existe également un risque de monopole des fournisseurs ou des technologies, les gouvernements étant contraints de se procurer des systèmes et des technologies numériques auprès d'une certaine entreprise.

Huawei, qui fournit la technologie nécessaire au projet, contrôle la saisie et le stockage des données des citoyens serbes. Les grandes quantités de données collectées peuvent ensuite être utilisées pour prédire le comportement des consommateurs et maximiser les profits des entreprises, ce que l'on appelle le capitalisme de surveillance. Le contrôle des données par les multinationales est également utilisé par leurs gouvernements pour promouvoir des intérêts géopolitiques, au détriment de la sécurité et des droits des personnes.<sup>33</sup>

<sup>29</sup>Mascellino, A. (18 décembre 2022). Un groupe de défense des droits serbe met en garde contre les implications de la loi sur la surveillance biométrique : mise à jour biométrique. <https://www.biometricupdate.com/202212/serbian-rights-group-warns-of-implications-in-biometric-surveillance-act>

<sup>30</sup>N1. (26 décembre 2022). Gouvernement serbe : le projet de loi sur les affaires intérieures est retiré de la procédure. <https://rs.n1info.com/english/news/serbian-govt-draft-law-on-internal-affairs-withdrawn-from-procedure/>

<sup>31</sup>Bogdanović, N. (17 juin 2020). « Huawei je u Srbiju došao da ostane dugo ». Radio Slobodna Evropa. <https://www.slobodnaevropa.org/a/huawei-srbija-saradnja/30675844.html>

<sup>32</sup>Voir l'avis du commissaire, disponible ici : <https://praksa.poverenik.rs/predmet/detalji/FB967E2A-AE57-4B2C-8F11-D2739FD85A9B>

<sup>33</sup>LaIremdik, C. (2023). La numérisation de l'aide de la Banque mondiale : multiplication des risques et des menaces pour les femmes et les jeunes filles ? CSO Aid Observatorio. <https://realityofaid.org/wp-content/uploads/2023/04/Deep-Dives-Digitalization.pdf>

En outre, des cas d'engagement du secteur privé dans d'autres secteurs, tels que les industries extractives, ont montré que les pratiques actuelles liées aux partenariats public-privé se traduisent par des bénéfices négligeables pour la partie public, avec un impact significatif sur les droits de l'homme et les populations vulnérables, qui n'est ni évalué ni atténué de manière adéquate. L'engagement du secteur privé dans un domaine aussi sensible que la sécurité publique doit être contrebalancé par la mise en place de solides mécanismes de dialogue avec les membres de la société civile et de mécanismes de contrôle suffisants de la part du gouvernement.



# Conclusion et recommandations

Dans le contexte d'un espace civique déjà restreint, de l'absence d'analyse claire de la nécessité du projet et de la poursuite de lois d'accompagnement qui étendent considérablement les pouvoirs de la police de manière vague, l'initiative Safe City est une intervention drastique qui peut poser d'innombrables risques pour les droits fondamentaux et les libertés des citoyens. En outre, le rôle de Huawei dans le projet n'a pas été justifié et il n'existe aucun mécanisme permettant de protéger les normes en matière de protection des données et de droits de l'homme contre les intérêts commerciaux. Compte tenu de ce qui précède, nous recommandons ce qui suit :

- **L'État et ses partenaires du secteur privé ne doivent pas nuire. Cesser toute forme de surveillance étatique qui viole les droits des personnes et veiller à ce qu'une approche fondée sur les droits de l'homme soit adoptée pour les initiatives de développement et de sécurité.** Le projet Safe City permet une surveillance biométrique généralisée grâce à l'installation de systèmes de vidéosurveillance dans les lieux publics. Les mesures de surveillance sont souvent utilisées par les régimes répressifs pour faire taire les dissidents et restreindre les droits démocratiques des citoyens. Dans le contexte de la détérioration de l'espace civique en Serbie, le projet peut contribuer davantage à la violation des droits des personnes et aux attaques contre la société civile.

Toutes les initiatives en matière de développement et de sécurité doivent respecter les normes internationales, régionales et nationales en matière de droits de l'homme, et faire respecter le droit à la vie privée. Les projets dans les secteurs de la gouvernance et de la sécurité publique, en particulier ceux qui impliquent des modifications de la législation systémique, ne devraient pas être entrepris sans une évaluation approfondie de l'impact sur les droits de l'homme. Les systèmes de surveillance biométrique ont entravé les droits d'association, de réunion, d'expression, de dignité et de non-discrimination, entre autres. Les initiatives dans le domaine de la sécurité et du numérique doivent faire l'objet d'évaluations solides des risques et de l'impact, fondées sur des consultations inclusives, significatives et participatives avec la société civile. Les gouvernements doivent mettre en place des politiques, des lois et des garanties pour protéger les droits des personnes en ligne et hors ligne.

- **En s'associant avec des entités du secteur privé, les gouvernements doivent assurer un contrôle significatif et réglementer efficacement leurs activités commerciales et leur intervention dans les initiatives de développement et de sécurité.** Les activités des entreprises doivent être conformes aux normes internationales en matière de droits de l'homme et de travail, ainsi qu'aux principes de Kampala. Pour des raisons de sécurité, les entreprises ne devraient pas avoir le contrôle des systèmes de surveillance. Le gouvernement doit mettre en place les mécanismes nécessaires pour réglementer efficacement le rôle du secteur privé, en particulier des grandes entreprises technologiques, dans les programmes de sécurité et les programmes numériques. En outre, les gouvernements doivent défendre l'infrastructure numérique détenue démocratiquement et la souveraineté des données. Les droits collectifs des personnes sur les données doivent être maintenus, en leur donnant le droit de bénéficier de leurs données et d'y accéder.

- **Les gouvernements doivent être transparents et responsables dans la mise en œuvre des programmes de sécurité.** Si certaines informations peuvent être cachées au grand public dans l'intérêt de la sécurité nationale, les grands projets d'infrastructure auxquels participe le secteur privé ne peuvent pas être entièrement soustraits à l'examen du public. Nous recommandons que tous les documents relatifs au projet « Safe City », entre autres, soient publiés par le gouvernement serbe et Huawei sur leurs sites web officiels. En outre, une transparence proactive est nécessaire : le gouvernement devrait prendre des mesures pour informer le public des projets et partenariats à venir, et ne pas se contenter de répondre à la pression du public. Les acteurs du développement devraient divulguer les politiques, les processus et les évaluations qui impliquent la collecte, la gestion et la surveillance des données.
  
- **Offrir des possibilités de dialogue inclusif et constructif avec la société civile et garantir des mécanismes de réclamation et de recours efficaces et accessibles.** Afin de s'assurer que l'engagement du secteur privé dans les secteurs clés n'a pas d'impact négatif sur les normes en matière de droits de l'homme et sur les groupes marginalisés, l'autorité chargée de la mise en œuvre devrait s'adresser de manière proactive à la société civile et aux autres parties prenantes et prendre en compte leur contribution lors de la mise en œuvre des projets de développement. Des mécanismes de recours doivent être mis en place pour traiter les questions et les préoccupations relatives aux violations des droits de l'homme et garantir des voies de recours aux personnes, aux communautés et aux secteurs concernés. Les communautés marginalisées, les organisations de la société civile et les organisations populaires doivent être impliquées de manière significative dans la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi des systèmes et processus numériques et de sécurité. Les gouvernements et les autres acteurs du développement doivent rester transparents et responsables envers la population en ce qui concerne leurs plans et leurs travaux sur la sécurité numérique.

# 4 Renforcer les économies paysannes des jeunes du Cauca

*Actoría de Social Juvenil*





# Introduction

L'adoption du modèle néolibéral en Colombie a entraîné une aggravation des inégalités et une exploitation à grande échelle des ressources naturelles et humaines, avec un impact disproportionné sur la jeunesse rurale. Dans ce contexte, l'économie solidaire est une alternative qui contribue à réduire la pauvreté des jeunes et de leurs familles, tout en favorisant le développement des compétences de vie et du travail communautaire, la participation active, l'enracinement dans la terre, le travail agricole et le renforcement de l'identité rurale. En tant qu'alternative à l'économie néolibérale et commerciale dominante en Colombie, les économies paysannes du Cauca encouragent la participation des jeunes à la production et à la vente de leurs récoltes. En promouvant des formes d'économie solidaire dans le pays, les activités commerciales des petits propriétaires et exploitants agricoles peuvent contribuer au développement de leurs familles, de leurs communautés et de leur pays.

## Contexte national

En Colombie, 14 % des propriétaires de terres sont des multinationales, des élites politiques et des groupes paramilitaires.<sup>1</sup> Les paysans ont ainsi été dépossédés de leurs terres, ce qui a entraîné le déplacement et l'appauvrissement à grande échelle de millions de paysans, en particulier des femmes. La loi 160 a été adoptée pour éviter la concentration de la propriété foncière entre les mains de quelques privilégiés et pour redistribuer les terres aux petits exploitants, en leur fournissant une Unidad Agrícola Familiar (UAF), c'est-à-dire une unité agricole familiale. L'UAF est censée correspondre à la superficie de terre qui permettrait à une famille de gagner décemment sa vie.

Cependant, cette loi a été instrumentalisée par les entreprises et l'élite locale pour acquérir de vastes étendues de terres en les divisant entre différentes entités. De grandes entreprises ont utilisé ces terres pour construire de grandes plantations et mettre en œuvre des projets miniers, ce qui a conduit à l'exploitation des ressources naturelles et à un impact négatif sur l'environnement dans un but lucratif. De ce fait, les petits exploitants sont privés de terres et voient leurs moyens de subsistance menacés, ce qui entraîne une baisse de la production des cultures vivrières de base et a également un impact sur la sécurité alimentaire du pays.<sup>2</sup> La répartition inégale des terres a également favorisé les conflits dans les zones rurales, ce qui a aggravé la pauvreté et les inégalités.

---

<sup>1</sup>Ibáñez, A. & Muñoz, C. (2011). La persistencia de la concentración de la tierra en Colombia: ¿Qué pasó entre 2000 y 2010? Notas de Política 9, Centro de Estudios sobre Desarrollo Económico (CEDE) of the Universidad de los Andes, Bogotá.

<sup>2</sup>Oxfam International. (22 juin 2023). Diviser pour mieux régner : comment la propriété foncière se concentre en Colombie - Oxfam Policy & Practice. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/divide-and-purchase-how-land-ownership-is-being-concentrated-in-colombia-302323/>

# Économie paysanne à Popayán, Timbío et Piendamó dans le Cauca central

## Vue d'ensemble du projet

En réponse à la répartition inégale des terres, l'Actoría de Social Juvenil (ASJ) ou l'Association des producteurs pour l'action sociale des jeunes met en œuvre des programmes visant à promouvoir une économie solidaire avec la participation des jeunes ruraux. L'économie solidaire est définie comme une « alternative économique au sein de la société qui permet une distribution efficace des ressources rares afin que les besoins des personnes de cette société puissent être satisfaits ».<sup>3</sup> L'économie sociale et solidaire, qui compte 7 millions de personnes, contribue à hauteur de 4 % au produit intérieur brut (PIB) de la Colombie.<sup>4</sup>

ASJ est une organisation de base composée de jeunes agriculteurs du département de Cauca, au sud-ouest de la Colombie. L'ASJ soutient la culture, la production et la vente de café et de divers aliments de base des jeunes paysans et de leurs familles dans le Cauca. Le café représente près de 13 % du PIB du département du Cauca. Environ 100 000 familles dans 40 municipalités dépendent de la production de café pour leurs revenus.

L'objectif est que la jeunesse organisée renforce les efforts de solidarité productive qui permettent la survie des communautés face à l'assaut du modèle néolibéral dans les campagnes colombiennes. La participation aux marchés de producteurs locaux est une solution de résistance. En plus de soutenir l'économie solidaire émergente, l'ASJ aspire à ce que les jeunes deviennent les protagonistes de leur propre histoire et contribuent aux transformations sociales. Inspiré par les valeurs de justice, de respect, de solidarité et d'honnêteté, le travail de l'ASJ vise à contribuer à la construction d'une paix totale en Colombie.

Pour cette recherche, Actoría de Social Juvenil a étudié la surface cultivée de 30 jeunes paysans et de leurs familles, ainsi que le paysage de l'économie paysanne dans les municipalités de Popayán, Timbío et Piendamó dans le Cauca, en Colombie.

## À propos du projet

Dans le Cauca, les petits paysans produisent collectivement du café et 20 autres fruits et légumes qu'ils vendent sur les marchés. L'ASJ apporte son aide au développement de la marque « VOZ Y SABOR » (« Voix et Saveur »), qui vend une marque de café produite par de jeunes paysans sur les marchés agricoles et dans les réseaux d'organisations alliées.

<sup>3</sup>Andrade Restrepo, L. M. (2021). Analyse des organisations d'économie solidaire en Colombie et leur impact sur le pays. *Cooperativismo y Desarrollo* 9(2), 555-571.

<sup>4</sup>Organisation de coopération et de développement économiques. (2022). Des emplois informels aux emplois formels : la contribution des coopératives en Colombie. <https://www.oecd.org/publications/from-informal-to-formal-jobs-the-contribution-of-cooperatives-in-colombia-28214bf5-en.htm>.

<b>Modalité</b>	Recherche, partage des connaissances et des informations ; Développement des capacités
<b>Outil</b>	Aucun
<b>Type de programme</b>	Développement des capacités
<b>Durée du projet</b>	Pas de date de début spécifiée, en cours
<b>Budget</b>	Non applicable
<b>Secteur</b>	Agriculture
<b>Partenaire(s) de développement</b>	Actoría de Social Juvenil (ASJ)
<b>Partenaires du secteur privé</b>	Économies paysannes dans le Cauca
<b>Partenaires du secteur privé</b>	Peasant economies in Cauca
<b>Autres partenaires de développement</b>	Aucun
<b>Rôle des partenaires</b>	<p>L'ASJ contribue à la croissance de l'économie solidaire selon ses « trois axes », à savoir l'organisation, la mobilisation et le plaidoyer. En mobilisant les jeunes paysans, l'ASJ vise à renforcer les efforts de solidarité productive pour faire face aux impacts du cadre économique néolibéral qui prévaut dans les zones rurales. Elle soutient le développement, la gestion et l'exécution de projets productifs pour les jeunes ruraux et aide les jeunes agriculteurs à recevoir des conseils techniques directs et un soutien pour garantir l'amélioration des ventes et la commercialisation des produits alimentaires dans la région. Une fois regroupés, les jeunes travaillent ensemble au développement d'une marque pour leurs produits de café et à la vente de leurs produits sur les marchés agricoles.</p> <p>Outre les activités génératrices de revenus, l'ASJ mobilise les jeunes paysans par le biais de camps et de forums de jeunes afin de discuter des défis persistants de la jeunesse rurale et de formuler un programme pour la jeunesse. Cet agenda de la jeunesse promeut également les économies solidaires comme moyen de résoudre les problèmes de développement actuels. L'agenda des jeunes est ensuite promulgué dans les espaces politiques locaux, régionaux et nationaux, au moyen de campagnes de sensibilisation. L'organisation fait campagne pour que le gouvernement adopte les recommandations concrètes de l'agenda de la jeunesse, y compris celles relatives à l'économie solidaire, dans les politiques gouvernementales.</p>
<b>Suivi</b>	L'ASJ effectue un suivi régulier et des enquêtes sur ses programmes et activités dans le Cauca.

## Cadre de résultats

Aucune information disponible

## Résultats

Dans l'échantillon de l'enquête, 712 992 caféiers ont été plantés, occupant environ 142 hectares. Les jeunes agriculteurs ont également pu vendre 20 autres cultures de légumes et de fruits, en plus du café. La participation des jeunes agricultrices à l'économie solidaire est également élevée dans le Cauca. Cependant, des défis subsistent dans la formation des jeunes ruraux, ainsi que dans la transformation et la commercialisation de leurs produits, ce qui constitue un frein à la croissance de l'économie solidaire dans le département.

## Évaluation

L'enquête et les entretiens menés dans le cadre de cette recherche montrent que les jeunes ruraux sont confrontés à plusieurs défis dans le cadre de leurs initiatives en matière d'économie solidaire. Tous ces défis sont sous-tendus par la répartition inégale des terres et le manque de terres arables pour cultiver des produits agricoles. Ceux qui disposent d'une surface importante sont peu formés à la culture, à la transformation et à la commercialisation des produits. L'agroécologie, qui peut soutenir la production d'engrais et la lutte contre les ravageurs des cultures, est également peu connue. Les paysans sont également confrontés aux effets disproportionnés du changement climatique.

# Adhésion aux principes de Kampala

## Principe de Kampala 1 : Appropriation inclusive par le pays

L'économie solidaire est reconnue et réglementée par le gouvernement colombien depuis 1986, date à laquelle il a adopté le décret 2636 qui a créé le Conseil national de l'économie solidaire (CONES), par l'intermédiaire duquel sont formulés les politiques et les programmes relatifs à l'économie solidaire. Le gouvernement reconnaît l'importance et le potentiel de l'économie solidaire pour faciliter la croissance économique et le développement. Après la crise financière de 1997, la loi 454 a été adoptée et a clairement défini l'économie solidaire comme « un système socio-économique, culturel et environnemental formé par un ensemble de forces sociales organisées, identifiées par des pratiques d'autogestion associatives, solidaires, démocratiques et humanistes, et l'a considérée comme cruciale pour l'économie nationale ».<sup>5</sup>

Le Département administratif national de l'économie solidaire (DANSOCIAL) a été créé en 1998 pour guider les opérations et les activités des organisations de solidarité. DANSOCIAL était chargé de superviser les fonctions d'autres organes subsidiaires tels que la Surintendance de l'économie solidaire et le Fonds national pour l'économie solidaire, qui visaient à fournir un soutien juridique et financier à ces organisations. Ces dernières années, l'économie solidaire a également été de plus en plus considérée comme une voie vers l'éradication de la pauvreté. La création du Centre d'innovation sociale sous l'égide de l'Agence nationale de lutte contre l'extrême pauvreté visait à aider 1 500 000 familles à sortir de l'extrême pauvreté d'ici 2020 grâce à des initiatives d'économie solidaire.<sup>6</sup>

Malgré ces initiatives gouvernementales en faveur de l'économie solidaire, toutes les organisations n'ont pas bénéficié de leur aide. Par ailleurs, certaines organisations soutenues par le gouvernement n'ont pas intégré les principes de coopération et de réciprocité et se sont contentées d'entreprendre des activités à but lucratif. L'ASJ mobilise également la jeunesse rurale du Cauca pour faire campagne et plaider en faveur de recommandations politiques et de programmes qui répondraient véritablement aux préoccupations des paysans, en particulier des jeunes agriculteurs. Ces recommandations sont inscrites dans l'agenda de la jeunesse qui est élaboré lors de conférences et de forums organisés par l'ASJ. L'agenda des jeunes est ensuite porté par la jeunesse paysanne dans les espaces de décision politique nationaux, régionaux et locaux.

## Principe de Kampala 2 : Résultats et impact ciblé

La population paysanne a permis la mise en place d'économies de subsistance sur de petites parcelles de terre. Le territoire du Cauca est l'un des départements du pays où l'on trouve un pourcentage élevé de paysans vivant dans de petites exploitations, organisées en propriétés dont la taille moyenne ne dépasse pas 2 hectares ou 20 000 mètres carrés.

<sup>5</sup>Villar, R. (2001). El tercer sector en Colombia. Evolución, dimensión y tendencias. Confederation colombiana de organizaciones no gubernamentales.

<sup>6</sup>Martinez, S. C., Pachón, A.M. & Moreno, V.M. (2019). Économie solidaire, entreprise sociale et discours sur l'innovation : comprendre les formes hybrides dans la Colombie postcoloniale. Soc. Sci. 8 (7).

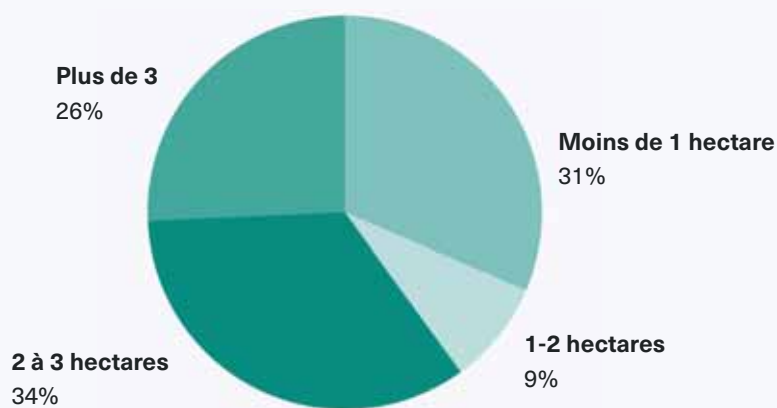


Figure 1. Taille des terres possédées par les jeunes du Cauca interrogés.

Les jeunes ruraux du Cauca travaillent collectivement à leur subsistance économique par la culture, la production et la vente de produits agricoles. L'ASJ a créé sa propre marque de café, «Voz y sabor, el café de las juventudes campesinas del Cauca», qui est le fruit des bienfaits de la terre, des sentiments, des pensées, du dévouement et du talent des jeunes agriculteurs enracinés dans leur territoire, leur culture et leurs coutumes. Cette marque a été rendue possible grâce à l'entrepreneuriat collectif ou associatif qui met l'accent sur la valeur du travail collectif pour favoriser la croissance économique, les capacités créatives, la solidarité avec les autres et le respect de la nature.

Outre le café, les jeunes agriculteurs peuvent récolter différents fruits et légumes sur leurs parcelles, car ils sont en mesure de vendre une large variété de produits sur les marchés agricoles. En plantant d'autres produits alimentaires et médicinaux, ils sont en mesure de préserver leur patrimoine et leur culture et de protéger la biodiversité. L'avocat est le fruit le plus couramment cultivé, suivi de la goyave et des agrumes, dont les arbres (à l'instar du guaimaro, l'achacha et le bananier) fournissent de l'ombre au café, générant des systèmes optimaux pour une diversité d'oiseaux qui se nourrissent de ces fruits. Les haricots, le maïs et le manioc sont les cultures vivrières les plus courantes dans les fermes des jeunes. Certaines fermes possèdent également des plantes médicinales telles que l'aloès, la citronnelle, le basilic et la menthe, qui sont utilisées par les familles paysannes comme remèdes et pour la protection spirituelle.

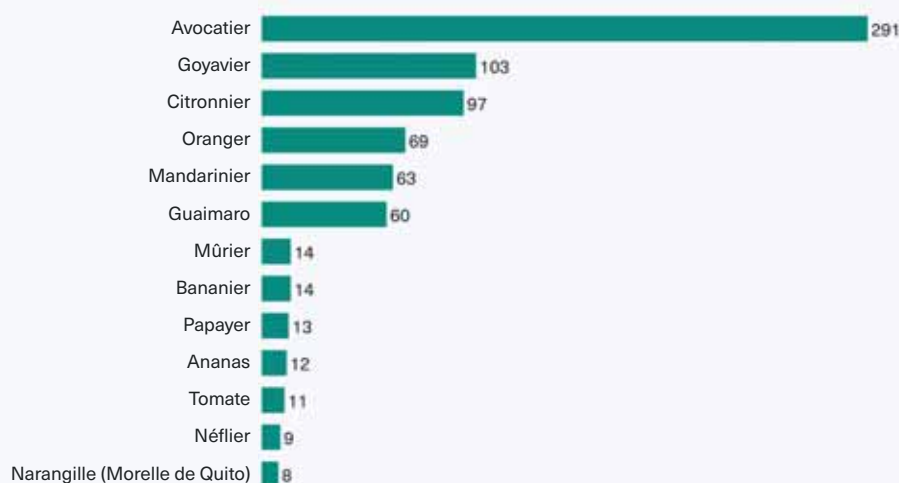


Figure 2. Nombre d'arbres fruitiers cultivés par les jeunes du Cauca interrogés.

Chou	Brocoli	Coriandre	Oignon
Tomate	Carotte	Concombre	Betterave
Arracacha	Laitue	Orange	Archucha
Chontaduro	Citrouille	Épinard	Acelga

Figure 3. Produits cultivés et consommés par les jeunes du Cauca.

### Principe de Kampala 3 : Partenariat inclusif

L'économie paysanne repose sur les principes de collectivité, de camaraderie, de solidarité et de transformation sociale. On constate ainsi que les jeunes sont activement impliqués dans les économies paysannes, avec un taux de participation élevé des jeunes femmes. La consolidation du territoire et de la communauté se fait par le biais d'un dialogue culturel, qui vise à générer une cohésion sociale et un sentiment d'appartenance, afin de favoriser l'autodétermination des jeunes et de leurs familles. Les jeunes membres de la communauté sont divisés en groupes de travail ou en unités, afin de créer et de développer différents programmes pour la jeunesse sur leur territoire. Les différentes unités sont les suivantes : identité, leadership communautaire des jeunes, communication communautaire, entrepreneuriat collectif et systématisation des expériences.

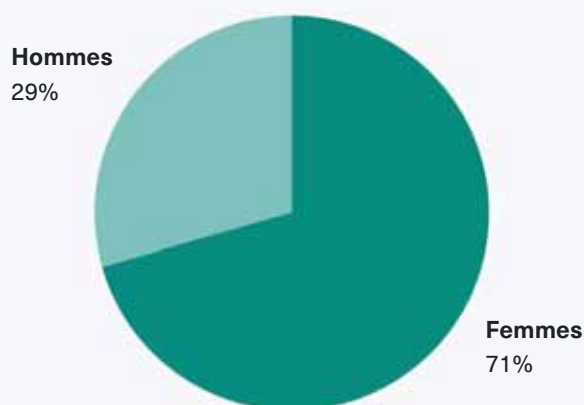


Figure 4. Données des jeunes du Cauca interrogés.

Ces unités permettent aux jeunes d'assumer des rôles de leadership et d'entreprendre des activités qui contribueront au bien commun de leurs communautés et à la transformation sociale de leur pays. Ils sont ainsi en mesure de procéder à une analyse critique de leurs réalités vécues et de proposer des solutions et des initiatives susceptibles de répondre à leurs besoins. Pour les jeunes ruraux du Cauca, l'économie solidaire est une véritable alternative pour lutter pour leurs droits et soutenir une vie digne pour les jeunes paysans.



#### **Principe de Kampala 4 : Transparence et responsabilité**

Dans le cadre de l'unité axée sur la systématisation des expériences, les jeunes organisent des ateliers et des sessions de formation pour partager leurs connaissances et leurs expériences sur la gestion des cultures, la récolte et l'après-récolte. Leurs expériences et leurs histoires sont ensuite transformées en récits, publiées sous forme d'abécédaires, de documents, d'articles, de thèses et d'infographies. En conséquence, les brochures suivantes ont été produites : *Siembra Identidad y valores campesinos*, *Semilero Liderazgo juvenil comunitario*, *Voz y sabor comunicación comunitaria*, among others.

#### **Principe de Kampala 5 : Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires**

Malgré toutes les difficultés économiques et sociales rencontrées par les jeunes ruraux, ils sont clairement convaincus que « la vie est dans la terre ». Ils continuent ainsi à travailler dans les campagnes, à planter, à soigner les cultures, à récolter et à faire en sorte que ces produits arrivent sur la table de nombreuses personnes. Les économies paysannes favorisent le leadership des jeunes de la communauté qui mettent l'accent sur la prise de décision collective pour le bien commun, ce qui permet de faire face aux risques de manière adéquate. Dans le cadre de l'unité de communication communautaire, les jeunes peuvent soumettre des questions et des sujets à débattre et à traiter. Ils peuvent ainsi mettre en évidence les problèmes et les défis auxquels ils sont confrontés, et leurs idées, leurs analyses et leurs points de vue sont pris en compte.



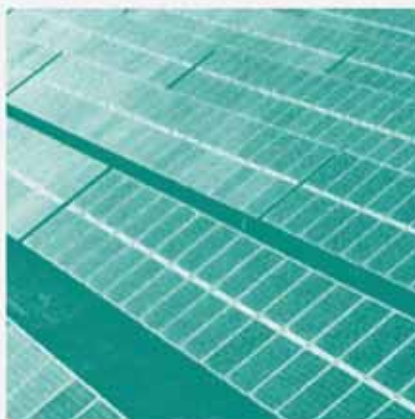
# Conclusion et recommandations

En réponse à la redistribution inégale des terres et à l'augmentation du nombre de paysans sans terre en Colombie, Actoría de Social Juvenil a mis en œuvre des efforts de développement des capacités afin de favoriser une économie solidaire parmi les jeunes paysans du Cauca. Bien que cela ait permis aux jeunes ruraux de participer à la production et à la vie économique, il subsiste des obstacles systémiques et des lacunes dans les initiatives de développement qui empêchent les agriculteurs d'exercer leurs droits sur leurs propres terres et leurs moyens de subsistance. Dans cette optique, les acteurs du développement doivent adopter les recommandations suivantes :

- **Que le gouvernement poursuive une répartition équitable des terres, en veillant à ce que les familles paysannes soient propriétaires de leurs terres agricoles, et qu'il mette fin à l'accaparement des terres par les grandes sociétés multinationales qui ont toujours exploité les ressources naturelles et humaines du pays à des fins lucratives.**
- **Que le gouvernement étende son soutien aux initiatives d'économie solidaire, en particulier celles qui permettent aux secteurs marginalisés de participer à la vie économique. Le gouvernement et les autres acteurs du développement devraient fournir l'assistance nécessaire aux économies paysannes, en tant que voie vers la souveraineté alimentaire et le développement. Cela devrait inclure la fourniture de l'assistance technique nécessaire et des efforts de développement des capacités afin de promouvoir davantage la culture, la production et la vente des récoltes par les agriculteurs et leurs familles.**
- **Le gouvernement doit favoriser un environnement propice à la société civile, y compris les jeunes, pour qu'ils puissent faire valoir leurs revendications. Le gouvernement doit envisager d'adopter l'agenda des jeunes proposé par la jeunesse paysanne dans les politiques et les plans de développement, en promouvant l'appropriation démocratique de leurs priorités de développement.**

# 5 Dynamiser le secteur privé grâce au parc solaire de Benban en Égypte

*Omar Ghannam, Social Justice Platform*



## Introduction

Les politiques de libéralisation et de privatisation imposées à l'Égypte par les institutions financières internationales se reflètent dans la manière dont le secteur privé est engagé dans la coopération au développement. L'accent mis sur le financement du secteur privé est renforcé pour les projets de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique, tels que le parc solaire de Benban. En tant que plus grande centrale photovoltaïque, le projet vise à fournir de l'électricité à des centaines de milliers de foyers, en mobilisant des financements auprès de diverses banques de développement et en s'associant à de nombreux entrepreneurs pour sa mise en œuvre. Cependant, l'étude de cas met en évidence l'impact négatif des projets énergétiques à grande échelle sur les communautés touchées, car leurs besoins sont à peine satisfaits malgré les promesses du secteur privé d'offrir des possibilités d'éducation et d'emploi aux populations concernées.

## Contexte national

L'intervention du secteur privé dans la croissance et le développement économiques remonte à l'ouverture de l'économie égyptienne dans les années 1970. Le rôle du secteur privé dans le développement a été fortement controversé et contesté dans la politique égyptienne. Depuis les années 1950 et 1960, lorsque le secteur public dirigeait la vie économique et le développement du pays, l'accent a été mis sur l'intervention du secteur privé avec l'adoption de plans de sauvetage du Fonds monétaire international (FMI). Ces plans de sauvetage ont imposé la privatisation de biens et de services essentiels et la déréglementation des activités commerciales, bien qu'ils n'aient pas été soutenus par la volonté démocratique du peuple. Avec le recul de l'État-providence et l'imposition de ces conditionnalités politiques, la main-d'œuvre ne bénéficie pas d'avantages sociaux ni de protections du travail suffisantes.

Au cours de cette période, la privatisation a permis la cannibalisation des actifs productifs de l'État, créant ainsi de grands conglomérats d'entreprises qui dominent l'économie égyptienne jusqu'à aujourd'hui.<sup>1</sup> Dans le cadre de l'intégration verticale, les grandes entreprises ont absorbé les petites et moyennes entreprises (PME), créant ainsi des monopoles et contrôlant le marché. En parallèle, les petites et moyennes entreprises se retrouvent fortement désavantagées, car non seulement elles perdent leurs clients, mais elles n'ont pas non plus l'influence et la capacité de rivaliser avec les grandes entreprises pour obtenir des contrats et des services de l'État. Dans l'ensemble, cette situation pousse les PME à la marge et les incite à rejoindre les rangs du secteur informel.<sup>2</sup>

## Aperçu de l'engagement du secteur privé en Égypte

Une étude de cas menée par le Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement (GPEDC) a permis de dresser un état des lieux de l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement en Égypte.<sup>3</sup> Publiée en 2018, l'étude a permis de recenser un total de 277 projets de développement dans lesquels des entités

<sup>1</sup>Gad, Mohammed. (2018). Propriétaires d'Égypte : l'histoire de la montée du capitalisme égyptien. Dar Al Maraya.

<sup>2</sup>Quarshi, Hebatallah. (Décembre 2021). Est-il possible que le secteur privé soit le nouvel employeur privilégié ? Solutions politiques alternatives. L'Université américaine du Caire.

<sup>3</sup>Partenariat mondial pour une coopération efficace au développement. (8 octobre 2018). L'engagement du secteur privé par le biais de la coopération au développement en Égypte. <https://www.oecd.org/dac/effectiveness/PSE-case-study-Egypt.pdf>

du secteur privé sont intervenues dans le pays. Cette recherche vise à poursuivre cette étude, en cartographiant 148 projets qui n'ont pas été inclus dans l'étude précédente du GPEDC. La recherche a permis de dégager les tendances suivantes en ce qui concerne le rôle du secteur privé dans la coopération au développement en Égypte :

**Le financement est la principale modalité d'engagement du secteur privé.** Près de 80 % des projets ont été financés par des partenaires du secteur privé, et seulement 10,6 % des projets fournissent une assistance technique, 10 % sont destinés au développement des capacités et 0,6 % au partage des connaissances. La majorité d'entre eux sont décaissés sous forme de prêts (56,3 %), ce qui contribue à aggraver le surendettement du pays. Le financement est également assuré par des mécanismes de financement mixte et des prises de participation.

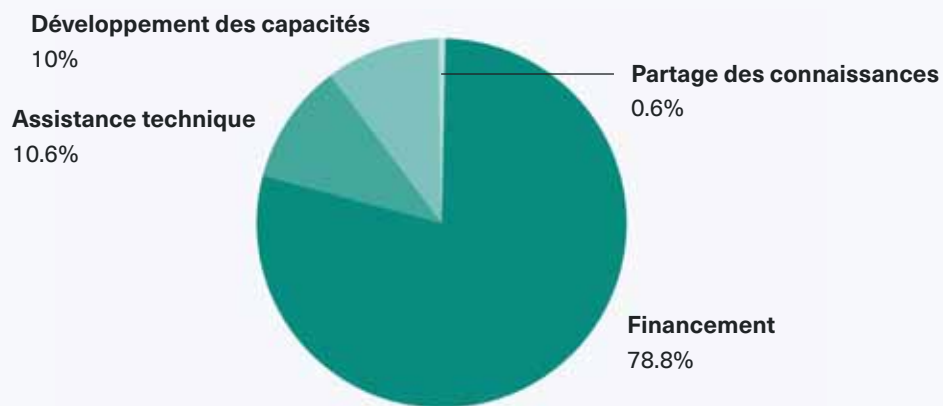


Figure 1. Modalité d'engagement du secteur privé.

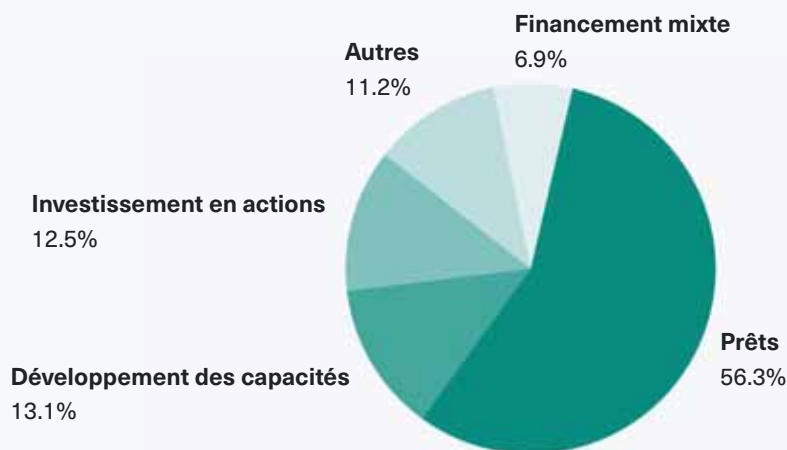


Figure 2. Type de projet dans le cadre de l'ESP.

**Les principaux secteurs financés par les partenaires du secteur privé sont le financement des petites et moyennes entreprises (PME) et le secteur de l'énergie.** Beaucoup de ces projets pour les PME impliquent la participation d'institutions financières locales en tant qu'intermédiaires pour fournir le financement nécessaire aux PME. Toutefois, il convient de noter que ces banques n'ont pas besoin d'aide supplémentaire pour fournir une assistance aux PME, et que les prêts sont utilisés pour inciter les banques à subventionner le solde des comptes étrangers dans le pays.

Après la finance, l'énergie est le secteur le plus financé. Un financement important a été accordé aux centrales solaires et éoliennes. Parallèlement, l'industrie manufacturière, qui employait environ 28 %<sup>4</sup> de la main-d'œuvre, a reçu un peu plus de 8 % de tous les projets, et l'agriculture, qui employait plus de 20 % de la main-d'œuvre<sup>5</sup>, en a reçu moins de 3,5 %. Cette disparité est préoccupante et constitue sans doute une manifestation des priorités différentes entre les donateurs et les bénéficiaires de l'aide.

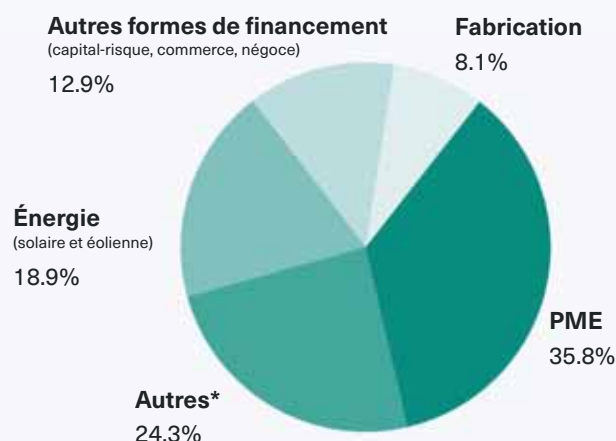


Figure 3. Secteurs des projets de développement dans le cadre du PSE.

\*Agro-industrie, eau, soins de santé, études de marché, technologie

**Les institutions financières internationales sont principalement les partenaires du développement pour les projets qui impliquent la participation du secteur privé.** En Égypte, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Société financière internationale (SFI) et la Banque européenne d'investissement (BEI) sont les principaux acteurs. Les donateurs bilatéraux les plus actifs dans le pays sont l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et la Suisse.

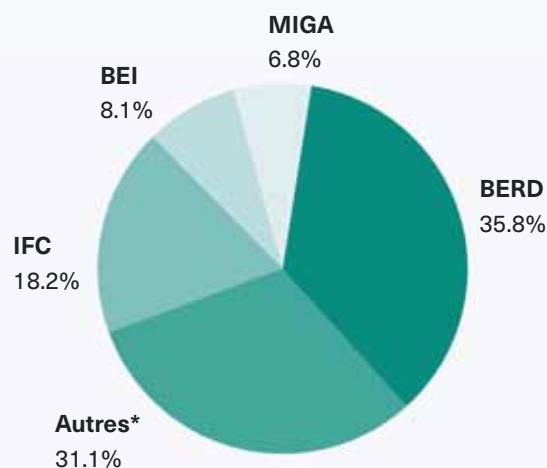


Figure 4. Partenaires de développement des projets dans le cadre de l'ESP.

\*Fonds OPEP, etc.

<sup>4</sup>Banque mondiale. Égypte : l'emploi dans l'industrie. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.IND.EMPL.ZS?locations=EG>.  
<sup>5</sup>Banque mondiale. Égypte : l'emploi dans l'agriculture. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.ZS?locations=EG>

**Ce sont les multinationales et les grandes entreprises nationales qui bénéficient le plus du financement du développement.** Les entreprises multinationales jouent un rôle dans 59 projets, tandis que les grandes entreprises nationales profitent de 42 projets. Seule une petite partie des projets a été réalisée en partenariat avec des PME. Il est également important de noter qu'une grande partie de ces sociétés transnationales originaires d'Égypte ont été rachetées par des multinationales étrangères ou ont été délocalisées à des fins d'évasion fiscale.

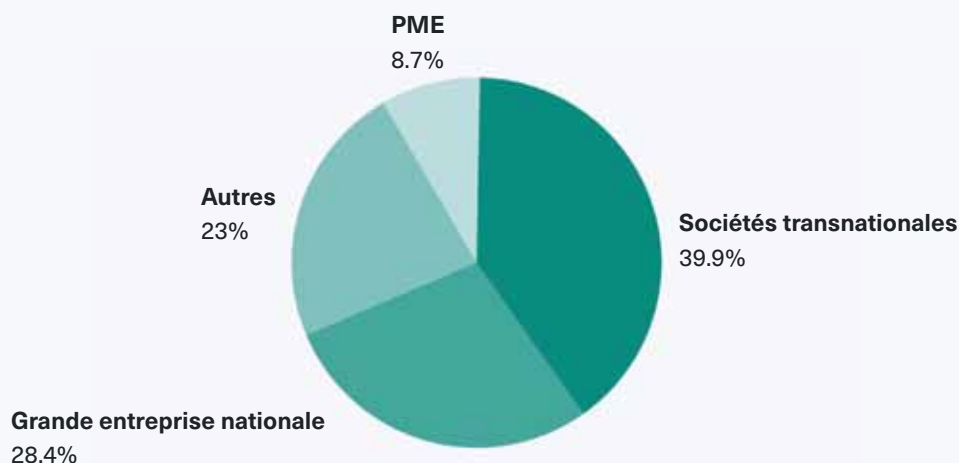


Figure 5. Type de secteur privé engagé.

# Parc solaire de Benban

## Vue d'ensemble du projet

Le parc solaire de Benban est l'un des projets de développement entrepris avec le secteur privé en Égypte. Le projet énergétique est une initiative ambitieuse qui a nécessité la participation d'un large éventail de partenaires du développement et du secteur privé, qui ont joué un rôle dans le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien des centrales solaires. Conformément aux tendances observées dans la recherche, les financements sont accordés sous forme de prêts, les institutions financières internationales (IFI) jouant un rôle prépondérant, et entrepris avec de grandes sociétés transnationales.

## À propos du projet

Le projet de parc solaire de Benban a été lancé en 2018 dans le cadre de la stratégie gouvernementale pour l'énergie durable 2035. Le projet consistait à construire 41 centrales solaires à Benban, dans le gouvernorat d'Assouan, en Égypte, ce qui en fait la plus grande centrale photovoltaïque au monde. Le gouvernement s'est associé à 30 promoteurs du secteur privé pour entreprendre la construction, l'entretien et l'exploitation des centrales électriques, par le biais de « tarifs de rachat », ce qui implique d'offrir un contrat d'achat d'électricité de 25 ans avec une garantie de prix aux partenaires du secteur privé.<sup>6</sup>

<b>Modalité</b>	Financement, Assistance technique
<b>Outil</b>	Partenariat public-privé
<b>Type de programme</b>	Construction-exploitation-transfert
<b>Duration</b>	2018-2019
<b>Budget</b>	4 millions de dollars américains
<b>Secteur</b>	Infrastructures, énergie
<b>Partenaire(s) de développement</b>	Autorité des énergies nouvelles et renouvelables (NREA) et Compagnie égyptienne de transport d'électricité (EETC)
<b>Type de secteurs privés engagés</b>	Grandes entreprises transnationales

<sup>6</sup>Autorité des énergies nouvelles et renouvelables. (2016). Évaluation stratégique de l'environnement et de l'impact du parc solaire photovoltaïque Benban 1,9 GW (NREA), Égypte. <https://www.ebrd.com/documents/environment/esia-48213nts.pdf>

## Partenaires du secteur privé

Le projet a été réalisé avec un total de 30 entrepreneurs, dont Infinity 50, SP Energy, Horus Solar Energy, Scatec Solar, Phoenix Solar, Acciona Energia, KCC Corporation, Taqa Arabia, Al Tawakol Electrical, Enerray, Desert Technologies, Spectrum, Delta for Renewable Energy, ARC for Renewable Energy, Arinna Solar Power, Alcazar Energy Partners, Acciona Benban, Acciona Energia, Swicorp, and Chint Solar.

## Autres partenaires de développement

Les institutions financières suivantes ont apporté un financement à titre personnel : Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Bayerische Landesbank, Banque internationale arabe et africaine et Agence multilatérale d'investissement et de garantie. Deux consortiums ont également été formés pour mobiliser des fonds pour le parc solaire. Un consortium dirigé par la Société financière internationale a été formé avec la Banque africaine de développement, la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, la Banque arabe de Bahreïn, la Banque de développement du groupe CDC, la Banque arabe européenne, le Fonds vert pour la croissance, FinnFund, la Banque industrielle et commerciale de Chine, Oesterreichische Entwicklungsbank AG. Un autre consortium était dirigé par International Development Finance et rejoint par la BERD, le Fonds vert pour le climat des Nations unies, la Banque néerlandaise de développement, la Netherlands Development Finance Company, la Banque islamique de développement et la Société islamique pour le développement du secteur privé.<sup>7</sup>

## Rôle des partenaires

Le projet a été financé par des institutions financières internationales et exécuté par un groupe d'entreprises privées dans le cadre d'un modèle de construction-exploitation-transfert, la propriété revenant au gouvernement au bout de 25 ans. Le projet est largement financé par les IFI et les consortiums qu'elles ont formés, tandis que l'Agence multilatérale d'investissement et de garantie de la Banque mondiale a fourni 210 millions de dollars américains pour l'assurance du risque politique aux partenaires du secteur privé du projet.<sup>8</sup> La NREA et l'EETC sont chargés de gérer les locations de terrains par les promoteurs et de fournir les infrastructures de base, telles que les routes d'accès et les sous-stations électriques, pour la mise en œuvre du projet.<sup>9</sup>

## Suivi

La NREA a entrepris une évaluation stratégique de l'impact environnemental et social (SESA) pour l'ensemble du projet, qui est soumise à l'examen de l'Agence égyptienne des affaires environnementales (EEAA). Les centrales électriques individuelles doivent également demander un permis environnemental à l'EEAA.

## Cadre de résultats

Aucune information disponible

## Résultats

Le parc solaire a été connecté au réseau national en 2019 et peut alimenter un total de 420 000 foyers, avec des coûts d'énergie solaire réduits.<sup>10</sup> Bien que le projet ait atteint son objectif de création d'une source d'énergie verte durable, ses effets sur le développement de la région sont négligeables, voire carrément négatifs.

## Évaluation

Aucune information disponible

<sup>7</sup>Parc solaire de Benban, Égypte, le plus grand parc solaire photovoltaïque du monde. (3 décembre 2018) NS Energy. <https://www.nsenerybusiness.com/projects/benban-solar-park/>.

<sup>8</sup>Raven, A. (29 octobre 2017). Un nouveau parc solaire met en lumière le potentiel énergétique de l'Égypte. IFC <https://www.ifc.org/en/types/stories/2010/benban-solar-park-egypt>

<sup>9</sup>Autorité des énergies nouvelles et renouvelables. (2016). Résumé non technique. Évaluation stratégique de l'environnement et de l'impact du parc solaire photovoltaïque Benban 1,9 GW (NREA), Égypte. <https://www.ebrd.com/documents/environment/esia-48213nts.pdf>

<sup>10</sup>Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. (21 avril 2021). Projections solaires. UNFCCC.



# Adhésion aux principes de Kampala

## Principe de Kampala 1 : Appropriation inclusive par le pays

Le projet de parc solaire Benban est conforme aux politiques et stratégies nationales, telles que la stratégie pour l'énergie durable 2035. Cette stratégie détaille la manière dont le pays atteindra son objectif de produire 20 % de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici à 2022 et 42 % d'ici à 2035. Compte tenu du contexte du pays, elles proviendront de centrales photovoltaïques, éoliennes et hydroélectriques. L'objectif de l'Égypte de devenir une plaque tournante de l'énergie verte est bien servi par la multitude d'investissements dans le secteur. L'accent est également mis sur le renforcement des capacités, en particulier pour les autorités gouvernementales dans les zones rurales, ainsi que sur les partenariats avec les autorités publiques et les banques publiques, afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Toutefois, l'engagement des communautés locales et de la société civile fait défaut dans la formulation de ces stratégies et politiques, en raison de l'atmosphère restrictive qui règne dans le pays, l'État étouffant l'opposition et adoptant des pratiques répressives pour protéger le capital privé.

D'une manière générale, on peut également constater que les donateurs déterminent dans une large mesure les projets de développement financés dans le pays en fonction de leurs propres intérêts. Les projets relatifs à l'énergie et au climat sont les plus financés par les donateurs, bien qu'il s'agisse d'un secteur à faible densité qui crée un nombre limité d'emplois par rapport à l'industrie manufacturière et à l'agriculture. Si les investissements dans le secteur de l'énergie sont nécessaires, s'ils ne sont pas équilibrés par des investissements dans d'autres secteurs susceptibles de créer des emplois et d'éradiquer la pauvreté, ils ne seront pas en mesure de relever les défis pertinents en matière de développement. En outre, le secteur de l'énergie a également facilité l'accumulation de richesses par les grandes entreprises internationales et nationales, qui bénéficient d'incitations financières et du contrôle des sources d'énergie, ce qui aggrave encore plus les inégalités et entrave l'accès à l'énergie.

## Principe de Kampala 2 : Résultats et impact ciblé

Le parc solaire a été connecté au réseau national en 2019 et peut désormais alimenter un total de 420 000 foyers, avec des coûts d'énergie solaire réduits.<sup>11</sup> Bien que le projet ait atteint son objectif de création d'une source d'énergie verte durable, il a contribué à des impacts négatifs sur les communautés affectées. Le village de Benban, où se situe le projet, compte plus de 55 000 habitants, dont la plupart travaillent dans l'agriculture et l'artisanat. Le village était assez négligé en raison de l'absence de services de qualité. Par exemple, les bâtiments scolaires étaient couverts de tôle et de tôle ondulée et les élèves ne disposaient que de quelques équipements. Les communautés concernées se sont senties négligées lors de la mise en œuvre du projet, car leurs besoins n'ont pas été pris en compte de manière adéquate par le gouvernement et les autres partenaires de développement. Cela a également favorisé les conflits entre les membres de la communauté et avec le gouvernement et le personnel du projet venant de l'extérieur du village.

Dans le cadre d'un accord sur la responsabilité sociale des entreprises, les contractants ont mené plusieurs initiatives éducatives à l'intention des communautés touchées. Bien qu'ils aient contribué à l'amélioration de l'école locale et fondé une école spécialisée dans la formation de spécialistes et d'opérateurs de l'énergie solaire, ces derniers n'ont été mis en place qu'après l'achèvement du projet. Cela signifie que les diplômés locaux n'ont pas pu trouver d'emploi dans le parc solaire de Benban, car les postes étaient déjà pourvus.

<sup>11</sup>Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. (21 avril 2021). Projections solaires. UNFCCC.

Photo de Khaled Desoukia/AFP/Getty Images via CNN



Bien qu'il ait été affirmé que le projet était en mesure de créer 20 000 emplois pendant la phase de construction,<sup>12</sup> ces opportunités n'ont pas été étendues et n'étaient pas suffisantes pour la population locale, qui compte plus de 55 000 personnes. Le projet exigeant un haut niveau d'expertise, moins de 30 % des emplois disponibles ont été attribués à la communauté. Si la phase de construction a permis d'employer des milliers de travailleurs, la maintenance et l'exploitation des centrales électriques ont nécessité moins de personnel, avec seulement quelques dizaines d'emplois disponibles après la construction.

### Principe de Kampala 3 : Partenariat inclusif

L'engagement des parties prenantes pour le parc solaire de Benban n'a eu lieu qu'après la conception et la phase initiale. Les communautés concernées ont fait remarquer que leur engagement ne consistait pas à une consultation pour répondre à leurs besoins, mais plutôt à une campagne de propagande pour s'assurer qu'elles approuveraient le projet. Bien que le personnel du projet ait expliqué l'impact positif du projet sur la situation énergétique et climatique du pays, l'initiative n'a pas eu de retombées directes pour la population locale.

La situation draconienne des libertés civiles dans le pays empêche également, dans une large mesure, le développement de partenariats véritablement inclusifs qui répondraient au principe de Kampala. Des mesures de sécurité draconiennes et des lois restrictives régissant les associations civiles empêchent le type de représentation sociétale nécessaire pour garantir l'inclusivité et le contrôle social. La méfiance entre le gouvernement et les acteurs de la société civile et les syndicats se traduit généralement par la mise à l'écart, voire l'exclusion totale, de ces derniers.

<sup>12</sup>Banque africaine de développement et Groupe de la Banque africaine de développement. (11 avril 2023) Égypte : Benban, un modèle de production d'énergie propre en Afrique. Groupe de la Banque africaine de développement — Faire la différence. <https://www.afdb.org/en/success-stories/egypt-benban-model-clean-energy-production-africa-60169>

## Principe de Kampala 4 : Transparence et responsabilité

L'absence d'un environnement favorable à la société civile et la faiblesse des mécanismes de régulation entraînent une diminution de la responsabilité des acteurs des secteurs public et privé. La transparence fait également défaut, car les projets ne sont souvent pas accompagnés de cadres de suivi, de résultats et d'évaluation. Cela pourrait être très propice à la corruption, à la mauvaise utilisation des ressources et surtout à l'inefficacité.

## Principe de Kampala 5 : Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires

L'engagement du secteur privé en Égypte n'a pas permis d'affecter beaucoup de ressources aux infrastructures essentielles, à l'accès aux services de base, à la fourniture d'un travail décent et à l'éradication de la pauvreté. Si les principes de Kampala mettent l'accent sur les « solutions rentables aux défis du développement durable », ils ne tiennent pas compte des contradictions inhérentes entre la recherche du profit et l'extraction de valeur par les entités du secteur privé, d'une part, et les besoins de développement et les intérêts des populations, d'autre part.

On peut le constater dans le cas du projet de parc solaire de Benban, où les communautés environnantes affectées n'ont pas été consultées de manière adéquate sur leurs besoins, ce qui a entraîné des conséquences plus négatives pour les pauvres et les personnes marginalisées. Bien que le gouvernement et les partenaires du secteur privé aient pris des initiatives pour fournir une assistance, celles-ci n'étaient pas ancrées dans les réalités de la population et n'ont finalement pas réussi à résoudre les problèmes de développement de longue date, exacerbés par le projet. En outre, on constate que ce sont les entrepreneurs privés et les IFI qui ont le plus profité du projet, en accumulant des bénéfices, en garantissant l'accès à l'énergie à des prix plus bas et en exerçant un contrôle important sur les sources d'énergie renouvelables dans le pays.

Photo de Amr Abdallah Dalsh/Reuters via Japan Times



# Conclusion et recommandations

L'engagement efficace du secteur privé dans le développement nécessite un suivi étroit, une coopération, un conditionnement et des garde-fous stricts. Toutefois, tant que le cadre néolibéral persiste, avec la poursuite de la déréglementation des activités de marché et la privatisation des biens et des services, le rôle du secteur privé dans le développement reste discutable. Cela ne veut pas dire que le secteur privé ne peut pas être engagé dans le développement, mais pour que les entités du secteur privé soient des partenaires efficaces de la coopération au développement, elles doivent faire l'objet d'un examen beaucoup plus minutieux et ne devraient pas être autorisées à déterminer les priorités de développement en fonction de leurs motivations lucratives. Il ne s'agirait pas là du premier essai, pas même dans le contexte égyptien, où les politiques d'industrialisation postcoloniales ont fait un usage intensif du secteur privé pour atteindre leurs objectifs de développement.<sup>13</sup> D'autres recommandations ont été formulées :

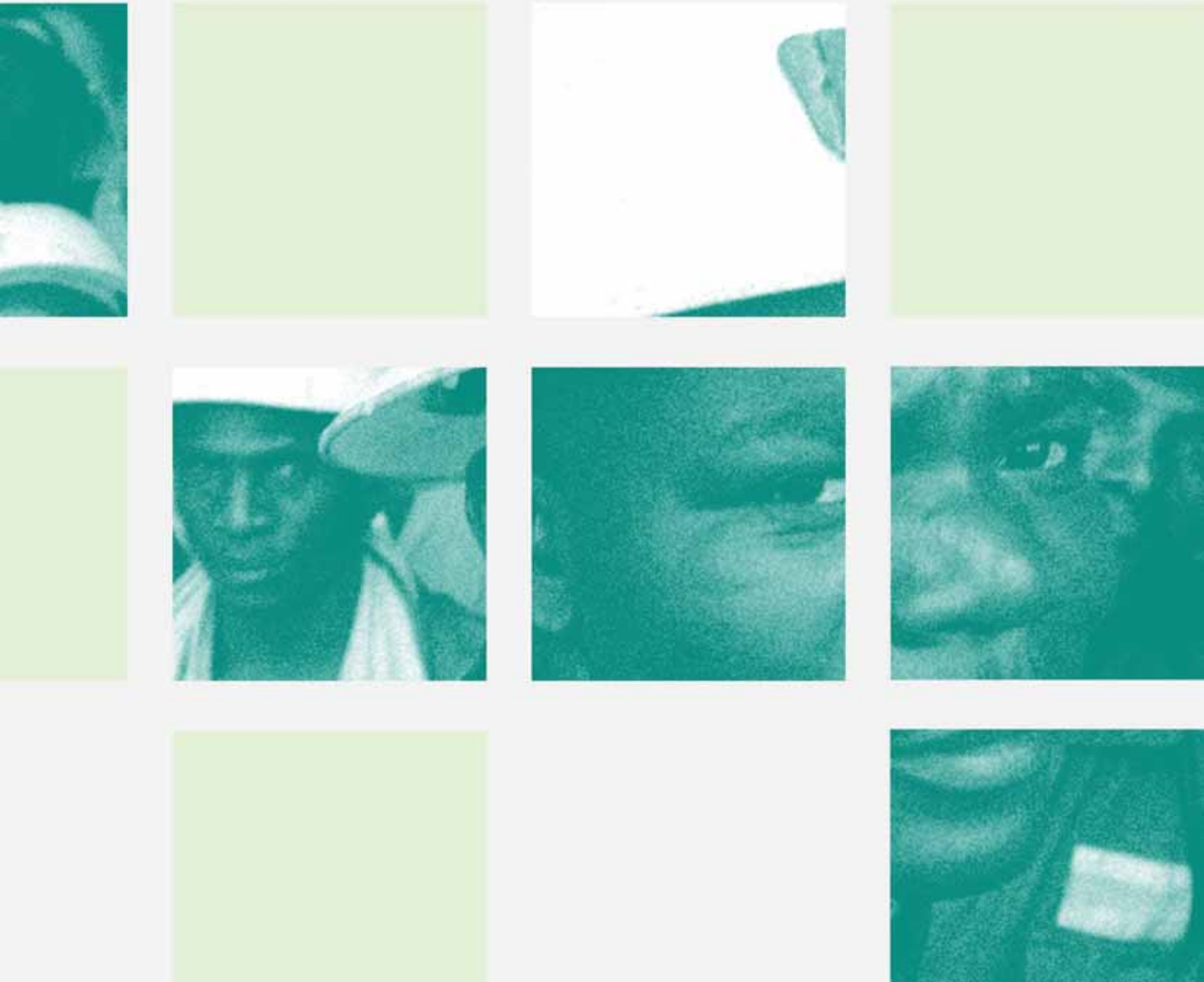
- **Renforcer la réglementation, le suivi et l'évaluation par le gouvernement de l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement afin de garantir une conception, une planification et une mise en œuvre adéquates des projets de développement. En outre, les entreprises qui ont recours à des systèmes d'évasion fiscale et à la délocalisation devraient être exclues des projets de développement, car l'évasion fiscale est une preuve suffisante de leur engagement à privilégier le profit au détriment du développement.**
- **Garantir la transparence et la responsabilité du gouvernement et de ses partenaires en imposant la publication obligatoire de rapports, en créant un environnement favorable à la société civile et en soutenant sa fonction de contrôle.**
- **Un espace civique ouvert et transparent est essentiel pour permettre aux communautés locales non seulement de décider de ce que le développement signifie pour elles, mais aussi d'exercer un plus grand contrôle sur leur propre vie et leurs moyens de subsistance. Il ne s'agit pas de consulter la communauté sur la mise en œuvre ou non d'un projet, mais de lui donner la maîtrise des ressources afin qu'elle puisse décider des projets dont elle a besoin et qu'elle souhaite, en favorisant l'appropriation démocratique de ses priorités et de ses besoins en matière de développement.**
- **Face à la prédominance des grandes entreprises multinationales et nationales en tant que partenaires des initiatives de développement, d'autres entités du secteur privé, telles que les coopératives et les entreprises sociales, doivent être prises en considération. Davantage de ressources devraient être consacrées à la relance des coopératives, en particulier dans le secteur agricole, afin de soutenir les petits exploitants face à la domination des grandes sociétés transnationales. Non seulement le secteur reçoit un investissement disproportionné par rapport à la taille de sa main-d'œuvre, mais il est également le mieux placé pour contribuer à l'élimination de la pauvreté et veiller à ce que personne ne soit vraiment laissé pour compte.**

---

<sup>13</sup>Megahed, K. et Ghannam, O. (2022). La fusée dans la botte de foin : entre la vision développementale de Nasser et la mission néo-impérialiste. *Afrique et développement* 47 (1).

# 6 L'état des PPP en Zambie et zoom sur la route Lusaka-Ndola

*Gershom Kabaso, Jr., Zambia Social Forum*



## Introduction

Malgré la dette croissante qu'il a contractée, le gouvernement zambien continue de promouvoir les partenariats public-privé et la construction de grands projets d'infrastructure, tels que la route Lusaka-Ndola. Le projet routier a été mis en œuvre grâce au financement de son partenaire du secteur privé, le Macro Ocean Investment Consortium, et au financement public provenant des fonds de pension et des fonds d'indemnisation des accidents du travail. Alors que la route Lusaka-Ndola promet de contribuer au développement économique et d'accélérer les déplacements, l'imposition de droits de péage pèse sur le public tout en permettant à l'entreprise partenaire d'enregistrer des bénéfices.

## Country Context

Compte tenu de la situation d'endettement de la Zambie, le pays a manqué à ses obligations en matière de dette extérieure en novembre 2020. Le gouvernement a ensuite signé un prêt de 1,3 milliard de dollars américains avec le Fonds monétaire international (FMI), dans le cadre de sa Facilité élargie de crédit (FEC), qui vise à « rétablir la stabilité macroéconomique et à favoriser une croissance plus forte, plus résiliente et plus inclusive »<sup>1</sup> au nom de la « viabilité budgétaire », le FMI a exigé du gouvernement zambien qu'il mette en œuvre des conditionnalités politiques, parmi lesquelles figurent la promotion des partenariats public-privé pour financer des projets de développement et la transmission des amendements aux politiques connexes sur les PPP afin de gérer les risques.

Conformément aux programmes de restructuration de la dette, la République de Zambie a publié son huitième plan de développement national (8e PND), intitulé « Socio-economic Transformation for Improved Livelihoods » (Transformation socio-économique pour l'amélioration des moyens de subsistance). Dans le cadre de ce plan, le gouvernement a identifié le secteur privé comme le principal moteur de la transformation économique et de la création d'emplois. Le plan détaille ainsi la manière dont le gouvernement créera un environnement propice à la prospérité des entreprises, grâce à l'adoption de politiques et à la construction des infrastructures nécessaires. Le plan précise également que les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, de l'exploitation minière et du tourisme sont prioritaires pour stimuler la croissance économique. Ces initiatives seront également soutenues par un investissement dans les secteurs de l'énergie, des transports, de la technologie, de l'eau, des infrastructures et du développement des compétences. Outre le rôle potentiel du secteur privé dans la création d'emplois, les entreprises sont de plus en plus considérées comme des partenaires du gouvernement pour financer et mettre en œuvre le développement des infrastructures dans le pays.

Dans ce contexte, l'accent a été mis sur l'utilisation des partenariats public-privé (PPP) dans le financement des projets de développement. En vertu de la loi n° 14 de 2009 sur les partenariats public-privé, le gouvernement zambien a renforcé le cadre juridique des PPP en ce qui concerne la construction de projets d'infrastructure, dans le but d'assurer une gestion proportionnée des risques entre le gouvernement et ses partenaires du secteur privé. Cette nouvelle réglementation s'accompagne de la mise en place de divers organismes chargés d'approuver et de contrôler les projets dans le cadre des PPP, tels que le département des partenariats public-privé, qui dépend du ministère des Finances. Ce service est chargé de faciliter, d'administrer, de coordonner et de contrôler les projets PPP.

<sup>1</sup>Fonds monétaire international, département Afrique. (2022). Zambie : Demande d'arrangement au titre de la facilité élargie de crédit — Communiqué de presse ; Rapport des services du FMI ; Supplément des services du FMI ; Déclaration des services du FMI ; et Déclaration du Directeur exécutif pour la Zambie. <https://doi.org/10.5089/9798400218224.002>.

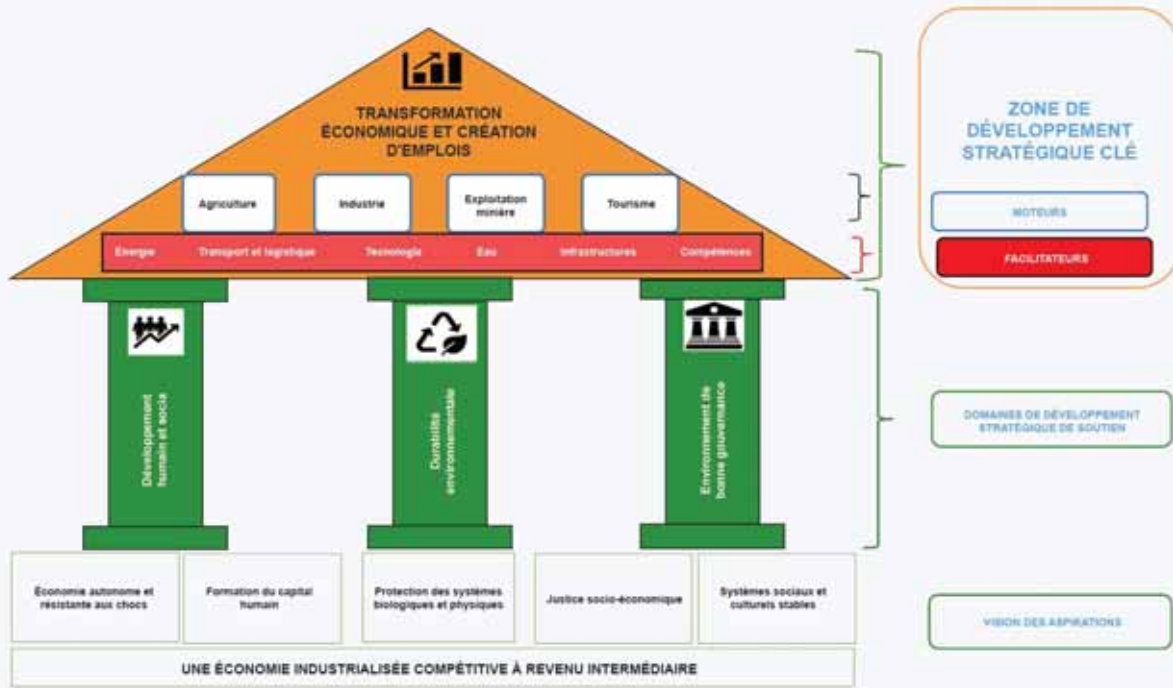


Figure 1. Huitième plan de développement national et matrice de développement stratégique Vision 2030. Source : Huitième plan national de développement, 2022-2026

L'utilisation des PPP a été encouragée par la Société financière internationale (SFI) du Groupe de la Banque mondiale. La SFI a soutenu la création du Forum de dialogue public-privé (PPDF), un mécanisme de dialogue national pour la mise en œuvre des réformes de la coopération au développement. Grâce aux PPP, le forum vise à élargir les marchés du secteur privé de la Zambie et à optimiser son potentiel d'investissement, afin de promouvoir la croissance économique et le développement. Le forum dispose de plusieurs groupes de travail techniques sectoriels composés de représentants du gouvernement, du secteur privé et de la société civile.<sup>2</sup>

<sup>2</sup>Forum de dialogue public-privé. (6 avril 2023) <https://ppdf.org.zm/>.

# Mise à deux voies de la route Lusaka-Ndola, y compris la réhabilitation de la route Luanshya-Fisenge-Masangano

## Vue d'ensemble du projet

L'un des projets réalisés dans le cadre d'un PPP est l'amélioration de la route Lusaka-Ndola et la réhabilitation de la route Luanshya-Fisenge-Masangano.

## À propos du projet

Le projet prévoit l'amélioration de la plus longue route à deux fois deux voies (Lusaka-Ndola), la remise en état des routes Luanshya-Fisenge-Masangano, la construction des voies de contournement de Kabwe et de Kapiri Mposhi, la construction de deux ponts-bascules et l'agrandissement des ponts existants.

La route Lusaka-Ndola, d'une longueur totale de 327 kilomètres, facilite le commerce intérieur et transfrontalier au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la communauté économique régionale du continent. Il est emprunté par 10 000 véhicules par jour et sert à transporter les exportations de minerais de la région de la ceinture de cuivre, ou des provinces riches en minerais de la Zambie, vers un port de Tanzanie.<sup>3</sup> Ces routes relient également Lusaka, la capitale de la Zambie, à la République démocratique du Congo.

Cependant, la route s'est détériorée, ce qui a entraîné des retards dans le transport des marchandises, des pertes de marchandises et des accidents de la circulation. La modernisation de ces réseaux routiers vise à réduire la durée des trajets, à résoudre les problèmes de congestion du trafic et à améliorer la sécurité routière. La réhabilitation et la construction de ces routes visent à faciliter le commerce et les échanges de biens et de services à l'intérieur et à l'extérieur de la Zambie.

---

<b>Modalité</b>	Finance-conception-construction-exploitation-maintenance
<b>Outil</b>	Prêt concessionnel
<b>Type de programme</b>	Partenariat public-privé

<sup>3</sup>Mushinge, G., & Jalloh, A. (6 avril 2023). Le projet de construction d'une autoroute à double voie en Zambie fait l'objet de controverses. Deutsche Welle. <https://www.dw.com/en/controversy-surrounds-zambias-divided-highway-project/a-65224867>



<b>Durée du projet</b>	Date de début : 2023  Période de concession de 25 ans (3 ans de construction, 22 ans d'exploitation et de maintenance)
<b>Budget</b>	649,98 millions de dollars américains (577,38 millions de dollars américains pour la construction, 1 million de dollars américains de fonds de roulement, 1,85 million de dollars américains de frais financiers, 69,74 millions de dollars américains d'intérêts pendant la période de construction)
<b>Secteur</b>	Infrastructure, transport
<b>Partenaire(s) de développement</b>	National Pension Scheme Authority (NAPSA), Worker's Compensation Fund Control Board (Conseil de contrôle du fonds d'indemnisation des travailleurs)
<b>Type de secteur privé engagé</b>	Grande entreprise multinationale
<b>Partenaire(s) du secteur privé</b>	Macro Ocean Investment Consortium (MOIC), qui comprend AVIC International Project Engineering, Zhenjiang Communication Construction Group et China Railway Seventh Group
<b>Autre(s) partenaire(s) de développement</b>	Stanbic Bank Zambia Limited
<b>Rôle des partenaires</b>	<p>e financement du projet sera assuré par le partenaire gouvernemental, la National Pension Scheme Authority (NAPSA) et le Worker's Compensation Fund Control Board, tandis que la construction, l'exploitation, la maintenance et la gestion seront assurées par le MOIC. La NAPSA fournira 300 millions d'USD, le conseil d'administration financera 100 millions d'USD supplémentaires et la Stanbic Bank Zambia Limited accordera un prêt de 200 millions d'USD.<sup>4</sup></p> <p>Le consortium d'investissement Macro Ocean sera uniquement responsable de la conception, de la construction et de l'entretien des réseaux routiers, mais il sera propriétaire des actifs pendant 25 ans, au terme desquels il tirera des bénéfices des redevances de transport liées à l'utilisation des routes. Par ailleurs, le gouvernement recevra une part de 15 % des recettes et des revenus supplémentaires provenant des taxes de péage pendant la période de concession, qui s'élèveront à 1,172 milliard de dollars américains.</p>
<b>Suivi</b>	Le gouvernement zambien aura le privilège d'auditer toutes les recettes qui seront perçues par le concessionnaire, et tous les risques associés au projet seront supportés par le concessionnaire.
<b>Cadre de résultats</b>	Aucune information disponible
<b>Résultats</b>	Aucune information disponible
<b>Évaluation</b>	Aucune information disponible

<sup>4</sup>Lusakatimes.com. (2 mars 2023). Zambie : nouvelle route à deux voies Lusaka-Ndola : un PPP ou une escroquerie ? Emmanuel Mwamba s'exprime. <https://www.lusakatimes.com/2023/03/02/new-lusaka-ndola-dual-carriage-way-a-ppp-or-a-scam-emmanuel-mwamba-weighs-in/>

# Adhésion aux principes de Kampala

## Principe de Kampala 1 : Appropriation inclusive par le pays

Le projet s'inscrit dans le cadre du 8e plan de développement national de la Zambie, qui met l'accent sur les partenariats public-privé pour la croissance économique et le développement. Les initiatives de PPP sont également contrôlées et réglementées par la loi n° 14 de 2009 sur le partenariat public-privé. Le projet sera également régi par la loi n° 14 de 2011 sur les péages, qui régit l'exploitation et la gestion des routes à péage. Ces plans et cadres réglementaires ont fait l'objet de consultations publiques, mais les organes législatifs chargés de réglementer les PPP ne comptent pas de représentants de la société civile. En outre, ces politiques sont fortement influencées par le FMI, car elles font partie des réformes structurelles exigées par la banque pour que le gouvernement puisse restructurer sa dette.

Ces politiques ont facilité l'entrée du secteur privé dans le développement du pays, en particulier dans le financement et la mise en œuvre de projets d'infrastructure. On constate que la majorité des projets de construction de la Zambie ont été menés avec des entreprises chinoises et financés par des prêts chinois, contribuant ainsi à l'aggravation du surendettement du pays.<sup>5</sup> La dépendance à l'égard des entreprises et des financements chinois a été remise en question par le public, qui s'est demandé comment les PPP auraient pu être réalisés avec des entreprises nationales plutôt qu'avec des entreprises étrangères.

## Principe de Kampala 2 : Résultats et impact ciblé

Le gouvernement affirme que le projet, dans le cadre d'un PPP, permettra de créer des emplois supplémentaires et de stimuler la croissance économique. Les capitaux privés seront ainsi utilisés pour financer le développement des infrastructures et la fourniture efficace de services. En vertu de la loi sur les PPP, les partenaires du secteur privé sont tenus de confier 20 % des travaux à des entrepreneurs zambiens. Le gouvernement affirme que pendant la période de construction, le projet pourra générer 3 000 emplois directs, ainsi que d'autres emplois indirects et des opportunités commerciales.<sup>6</sup> Toutefois, le projet n'en étant qu'à ses débuts, les résultats ne sont pas encore visibles.

## Principe de Kampala 3 : Partenariat inclusif

Certains craignent que la réhabilitation des routes ne soit pas financable, car il sera difficile d'anticiper le trafic routier et les revenus prévus de l'exploitation des routes à péage. Les investisseurs du secteur privé disposent ainsi d'une période de concession plus longue au cours de laquelle ils peuvent récupérer leur investissement. Alors que le public craignait que la gestion des routes par le MOIC soit trop longue, le gouvernement affirme que la période de concession de 25 ans permet de réclamer des droits de péage abordables et de fournir des routes de haute qualité.

La privatisation de la construction et de l'entretien des infrastructures n'a fait qu'alourdir le fardeau du public avec des péages et des coûts de transport supplémentaires, tout en permettant au MOIC d'engranger des bénéfices.<sup>7</sup> Les calculs montrent que la société n'a besoin que de 12 ans pour récupérer son investissement dans le réseau routier et que, pendant les dix années restantes de son exploitation, elle gagnera un excédent de 1,5 milliard de dollars américains. La société civile a fait valoir que ces bénéfices

<sup>5</sup>Orr, B. W. (14 décembre 2020). La malédiction de l'éléphant blanc : les pièges de la dépendance de la Zambie envers la Chine. Global Risk Insights. <https://globalriskinsights.com/2020/12/the-curse-of-the-white-elephant-the-pitfalls-of-zambias-dependence-on-china/>

<sup>6</sup>Fcca, S. I. N. M. (pas de date). Le PPP de l'autoroute à deux voies Lusaka — Ndola : opportunités, risques et récompenses. <https://www.linkedin.com/pulse/lusaka-ndola-dual-carriageway-ppp-opportunities-susiku-i->

<sup>7</sup>LusakaTimes.com. (11 mars 2023) Zambie : analyse de la route à deux voies Lusaka-Ndola dans le cadre d'un modèle PPP. <https://www.lusakatimes.com/2023/03/11/the-analysis-on-lusaka-ndola-dual-carriage-way-under-ppp-model/>

supplémentaires auraient pu être utilisés pour investir dans la fourniture de services et de biens sociaux.<sup>8</sup>

#### Principe de Kampala 4 : Transparence et responsabilité

Les politiques existantes en matière d'engagement du secteur privé ne disposent pas des cadres et processus nécessaires pour garantir la transparence et la responsabilité du gouvernement et des entités du secteur privé. Les OSC ont également relevé le manque de transparence dans la négociation des PPP avec les partenaires du secteur privé, les membres de la société civile étant tenus à l'écart de ces processus. La manière dont les droits de péage seront perçus et utilisés n'est pas non plus claire.<sup>9</sup>

Alors que le gouvernement assure qu'il a la capacité d'auditer les comptes bancaires sur lesquels les recettes seront déposées, il n'existe pas de processus clair pour garantir la transparence et la responsabilité des secteurs public et privé. Le gouvernement affirme qu'il peut gagner un total de 1,172 milliard de dollars américains sur la période de concession de 25 ans, grâce aux taxes liées au projet.<sup>10</sup> Toutefois, ces mesures doivent encore être concrétisées, car le projet est toujours en cours.

#### Principe de Kampala 5 : Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires

Les expériences menées dans les pays du Sud ont depuis longtemps mis en évidence les effets négatifs et les risques liés aux partenariats public-privé. Si les PPP sont de plus en plus utilisés pour financer des projets d'infrastructures et de services, le recours à cette modalité pèse davantage sur les ressources publiques et la population, car le gouvernement assume les risques liés à l'investissement et à la mise en œuvre. En outre, les PPP sont plus exposés à la corruption et aux processus non démocratiques en raison du manque de transparence et de responsabilité qui entoure ces accords.<sup>11</sup>

Cela se vérifie dans le cas de la Zambie, où le financement de la remise en état des routes proviendra des fonds de pension et des fonds d'indemnisation des travailleurs du pays, mais où les opérations seront privatisées, le MOIC supervisant l'entretien et l'exploitation des routes. On estime également que le gouvernement perdra environ 38 millions de dollars américains une fois que les routes seront en service et que les frais de transport seront plus élevés pour la population, tandis que le MOIC engrangera des bénéfices.<sup>12</sup>



<sup>8</sup>Mushinge, G., & Jalloh, A. (6 avril 2023). Le projet de construction d'une autoroute à double voie en Zambie fait l'objet de controverses. <https://www.dw.com/en/controversy-surrounds-zambias-divided-highway-project/a-65224867>

<sup>9</sup>ActionAid Zambie. (7 mars 2023) Communiqué de presse — Le partenariat public-privé doit profiter aux Zambiens. <https://zambia.actionaid.org/stories/2023/press-statement-public-private-partnership-should-benefit-zambians>

<sup>10</sup>Ministère des Infrastructures et du Développement urbain. (pas de date) Sur l'amélioration de la route à deux voies Lusaka-Ndola. <https://www.parliament.gov.zm/node/10947>

<sup>11</sup>Eurodad. (2022). L'histoire se rePPète II : pourquoi les partenariats public-privé ne constituent pas la solution. [https://assets.nationbuilder.com/eurodad/pages/3071/attachments/original/1671445992/01\\_history-rePPeated-2022-EN\\_19dec.pdf?1671445992](https://assets.nationbuilder.com/eurodad/pages/3071/attachments/original/1671445992/01_history-rePPeated-2022-EN_19dec.pdf?1671445992)

<sup>12</sup>Daily Nation Zambia. (12 juin 2023). L'État va perdre 750 millions de Kwachas. <https://dailynationzambia.com/2023/06/state-to-lose-k750-million/>.

# Conclusion et recommandations

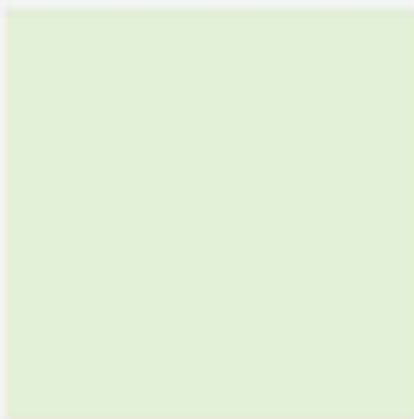
La Zambie n'ayant pas remboursé sa dette et ayant été soumise à la restructuration du FMI, le gouvernement a cherché à mettre en place des partenariats public-privé comme modalité pour les projets de développement. Alors que les PPP sont présentés comme un moyen de mobiliser des financements supplémentaires et de faciliter la mise en œuvre d'initiatives de développement, la construction de la route Lusaka-Ndola et d'autres réseaux affiliés n'a fait qu'apporter des risques disproportionnés au secteur public, tout en amassant des profits pour les entreprises. C'est pourquoi il est nécessaire :

- **Que les donateurs et les institutions financières internationales (IFI) mettent fin aux conditionnalités politiques qui favorisent l'intervention du secteur privé dans le développement.** En outre, face au surendettement croissant, les donateurs et les IFI doivent annuler toutes les dettes et fournir davantage de financement sous forme de subventions plutôt que de prêts.
- **Que les PPP soient abandonnés en tant que modalité s'ils présentent des risques disproportionnés pour le gouvernement et la population.** L'accent mis sur la privatisation a permis au gouvernement d'abandonner son rôle de fournisseur de services et de biens nécessaires, tout en transférant la charge à la population et en garantissant des profits aux partenaires du secteur privé. Le gouvernement ne doit pas renoncer à son obligation de fournir des services et des programmes sociaux à la population.
- **Que le gouvernement fasse preuve de transparence et de responsabilité dans ses partenariats avec le secteur privé.** Les détails concernant les transactions, les accords et les partenariats doivent être mis à la disposition du public. Il doit également exercer un contrôle important sur ses partenaires du secteur privé, notamment en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics, en veillant à ce que leurs interventions soient conformes aux principes de Kampala, ainsi qu'aux normes internationales en matière de droits de l'homme et de travail.
- **Que les partenariats avec les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), les entreprises sociales et les entrepreneurs locaux soient privilégiés par rapport aux multinationales lorsqu'il s'agit d'impliquer le secteur privé dans des initiatives de développement.** Les multinationales ont toujours bafoué les droits des personnes et détruit l'environnement dans le cadre de leurs activités commerciales. Travailler avec les MPME et les entreprises sociales peut contribuer à la création d'emplois et au développement national, vers l'autosuffisance et un véritable développement durable.

# 7 Entreprises sociales et autonomisation économique des femmes au Ghana

*Patricia Blankson Akakpo*

*Network for Women's Rights in Ghana (NETRIGHT)*



# Introduction

L'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes sont au cœur des objectifs de développement durable (ODD), non seulement en tant qu'objectifs proprement dits, mais aussi en tant que vecteurs du développement de sociétés durables pour tous. Le secteur privé est de plus en plus reconnu comme un moteur de la croissance économique et un promoteur du développement social durable, les entreprises étant tenues de rendre compte de leur impact sur les sociétés. Traditionnellement, les efforts de développement étaient principalement menés par les gouvernements et les organisations internationales. Toutefois, la reconnaissance du secteur privé en tant qu'acteur clé du développement a entraîné une évolution vers l'engagement des entreprises en tant que partenaires clés dans les initiatives de développement. De nombreuses entités privées prétendent contribuer au développement durable par le biais de leurs programmes dans le cadre de partenariats public-privé, d'investissements d'impact ou de la responsabilité sociale des entreprises.

Malgré l'attention croissante portée à l'égalité entre les hommes et les femmes dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme, les femmes continuent de subir de manière disproportionnée les conséquences négatives des activités des entreprises et sont moins susceptibles de partager les bénéfices générés par ces activités. Cela est dû à la discrimination structurelle et à l'exclusion qui caractérisent les sociétés et qui sont dues à des déséquilibres en termes de pouvoir, de richesse et de ressources. Ces inégalités structurelles sont souvent aggravées par des modèles d'entreprise et des pratiques non sexistes qui reproduisent les inégalités ou sont complices du maintien du statu quo.<sup>1</sup>

Le renforcement de la capacité des femmes à participer pleinement à la vie économique est essentiel pour construire des économies fortes, établir des sociétés plus stables et plus justes, atteindre les objectifs convenus au niveau international en matière de développement, de durabilité et de droits de l'homme, et améliorer la qualité de vie des familles et des communautés.<sup>2</sup> Les partenariats multipartites sont essentiels pour accélérer les progrès si nous voulons atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de l'Agenda 2030.

## Contexte régional et national

Ces dernières années, l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes a été de plus en plus reconnue par le secteur privé en Afrique, de nombreuses entreprises s'efforçant de promouvoir la participation économique, le leadership et l'inclusion des femmes dans les chaînes de valeur. Néanmoins, des défis importants subsistent, notamment des normes culturelles, des pratiques discriminatoires et un accès limité aux ressources, qui entravent la pleine participation des femmes et empêchent la réalisation des objectifs en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

Des décennies de recherches menées par des économistes féministes ont clairement montré que les crises ne sont pas neutres du point de vue du genre. La pandémie de COVID-19 a aggravé les inégalités préexistantes et mis en évidence les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques, ce qui a exacerbé son impact sur les secteurs marginalisés. Les mesures prises pour endiguer la pandémie ont eu d'importantes répercussions sur l'emploi et les moyens de subsistance des femmes, ainsi que sur une économie de soins déjà malmenée.<sup>3</sup>

<sup>1</sup>Centre de ressources sur les entreprises et les droits de l'homme. (pas de date) Genre, entreprises et droits de l'homme. <https://www.business-humanrights.org/en/big-issues/gender-business-human-rights/>.

<sup>2</sup>Femmes des Nations unies. (2011). Principes d'autonomisation des femmes : l'égalité, c'est du sérieux. <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2011/10/women-s-empowerment-principles-equality-means-business>.

<sup>3</sup>ONU Femmes — États arabes. (pas de date) Traiter les retombées économiques de la pandémie de COVID-19 : voies et options politiques pour une reprise respectueuse de l'égalité entre les hommes et les femmes. <https://arabstates.unwomen.org/en/digital-library/publications/2022/07/addressing-the-economic-fallout-of-covid-19-pathways-and-policy-options-for-a-gender-responsive-recovery>

La pandémie a entraîné des perturbations économiques généralisées, de nombreuses entreprises ayant dû fermer leurs portes, réduire leurs activités ou subir des contraintes financières.<sup>4</sup> Cette situation a affecté l'engagement du secteur privé, les entreprises étant confrontées à des difficultés pour maintenir leurs activités et s'engager dans de nouvelles initiatives. Le déclin de l'activité commerciale a également entraîné une réduction des possibilités d'emploi, touchant particulièrement les femmes. En Afrique, de nombreuses femmes travaillent dans le secteur informel, qui a été gravement touché par la pandémie. Les travailleurs informels manquent souvent de protection sociale et sont confrontés à des conditions de travail précaires. Avec les fermetures, les restrictions de circulation et la réduction de l'activité économique, les femmes du secteur informel ont été confrontées à des pertes d'emploi et à une diminution de leurs revenus, ce qui a exacerbé les inégalités existantes entre les sexes.

La pandémie a entraîné une recrudescence de la violence sexiste dans le monde entier, y compris en Afrique. Les fermetures et les restrictions de mouvement ont confiné de nombreuses femmes à leur domicile avec leurs agresseurs, tandis que l'accès aux services d'aide est devenu limité. La violence sexiste porte atteinte aux droits des femmes et entrave leur capacité à s'engager dans des activités économiques et à participer à la société. La pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve les systèmes de santé dans toute l'Afrique, affectant l'accès des femmes aux services de santé essentiels, y compris la santé génésique. Le détournement des ressources et l'engorgement des systèmes de santé ont limité l'accès des femmes aux soins prénataux, aux contraceptifs et aux accouchements sans risque, ce qui a accru les risques pour la santé maternelle. En outre, les perturbations des programmes de vaccination de routine exposent les femmes et les enfants à des risques sanitaires accrus.

Les fermetures d'écoles et les difficultés liées à l'apprentissage à distance ont eu un impact disproportionné sur l'éducation des filles en Afrique. L'accès limité à la technologie, les responsabilités familiales et les mariages précoces ont contribué à l'augmentation des taux d'abandon scolaire et à la réduction des possibilités d'apprentissage pour les filles. Les échecs scolaires entravent leurs perspectives économiques futures et sapent les efforts déployés en faveur de l'égalité des sexes. La pandémie a accéléré le besoin de solutions numériques, mais elle a également mis en évidence la fracture numérique, qui touche particulièrement les femmes en Afrique. L'accès limité à la technologie, à la connectivité internet et aux compétences numériques a entravé la participation des femmes au travail à distance, à l'éducation en ligne et aux opportunités entrepreneuriales.

L'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) a souligné la nécessité d'une réponse intentionnellement sexospécifique pour éviter que la pandémie n'annule les progrès réalisés par les femmes en matière de sécurité des revenus et de protection sociale. Globalement, la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les entreprises féminines, qui ont été exposées de manière disproportionnée aux chocs économiques. La fermeture des frontières et la restriction de la mobilité ont perturbé les marchés et les chaînes d'approvisionnement, en particulier dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la vente au détail, de l'agriculture, de l'horticulture, du textile et de l'habillement, où les entreprises dirigées par des femmes sont majoritaires.

Les entreprises dirigées par des femmes ont également tendance à être plus dépendantes de l'autofinancement, ce qui augmente leur risque de fermeture pendant de longues périodes, et affecte considérablement leurs revenus. Les normes discriminatoires sexistes ont encore réduit la capacité des agricultrices, des cheffes d'entreprise et des employeuses à accéder aux institutions financières et au financement. Alors que les mesures de réponse et de redressement à la pandémie de

<sup>4</sup>Wadhwa, P. B. D., & Wadhwa, P. B. D. (26 août 2023). Bilan de l'année 2020 : l'impact de la COVID-19 en 12 tableaux. Blogs de la Banque mondiale. <https://blogs.worldbank.org/voices/2020-year-review-impact-covid-19-12-charts>

COVID-19 ont été déployées pour soutenir les entreprises, elles étaient en grande partie inaccessibles aux petites et moyennes entreprises (PME) féminines.

Malgré les difficultés, la pandémie a également mis en lumière le rôle essentiel des femmes dans les postes de direction. Les dirigeantes africaines ont fait preuve d'une gestion de crise efficace et ont promu des politiques respectueuses de l'égalité entre les hommes et les femmes pendant la pandémie. Leur leadership est un exemple positif pour le secteur privé et la société dans son ensemble. Pour atténuer ces effets, les gouvernements, la société civile et le secteur privé doivent donner la priorité aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes dans leurs efforts de réponse et de redressement. Il s'agit notamment d'apporter un soutien ciblé aux entreprises dirigées par des femmes, de prendre des mesures de protection sociale pour les travailleuses du secteur informel, d'investir dans les systèmes de santé, de lutter contre la violence à l'égard des femmes, de combler le fossé numérique et de promouvoir le leadership des femmes et leur participation aux processus de prise de décision.

L'Afrique est confrontée à des inégalités persistantes entre les sexes, les femmes n'ayant qu'un accès limité à l'éducation, aux opportunités économiques et au pouvoir de décision. L'engagement du secteur privé fournit une plateforme pour remédier à ces disparités et promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Toutefois, il est essentiel de reconnaître à la fois le potentiel du secteur privé à susciter des changements positifs et les écarts et préjugés existants entre les hommes et les femmes au sein de ce secteur.

La justice en matière de genre doit être au cœur des entreprises et des droits de l'homme. Les travailleuses sont souvent les plus mal payées et les plus mal traitées ; les femmes sont souvent dépourvues de titres fonciers et dépossédées de leurs biens ; et les attaques contre les femmes qui s'opposent à des pratiques de travail abusives sont

Photo de Widows and Orphans Movement





de plus en plus nombreuses. De même, les femmes représentent une partie essentielle de la solution : par exemple, leur lutte pour un travail décent et un salaire convenable facilite l'exercice de nombreux autres droits fondamentaux tels que le logement et les droits à la santé et à l'éducation. Les femmes sont également mobilisées sur les questions de discrimination salariale, de #MeToo sur le lieu de travail et de droits fonciers, par exemple.

Les femmes sont essentielles pour stimuler la croissance économique dans les pays en développement. Les femmes économiquement autonomes créent des sociétés plus saines, plus éduquées et plus productives, les progrès en matière de santé, d'éducation et de sécurité ne servant pas seulement à améliorer le statut des femmes elles-mêmes, mais engendrant également un effet multiplicateur dont bénéficient des sociétés entières. Les femmes qui gagnent et contrôlent les revenus sont des agents de développement particulièrement puissants.

Le Ghana, comme d'autres pays africains, est confronté à divers problèmes de développement, notamment la pauvreté, des infrastructures inadéquates, un accès limité aux soins de santé et à l'éducation, ainsi que des problèmes de durabilité environnementale. Cependant, comme le secteur privé est de plus en plus appelé à jouer un rôle clé dans le développement pour atteindre les ODD, le gouvernement a lancé des initiatives visant à impliquer le secteur privé dans le développement.

Le Centre de promotion des investissements du Ghana est la principale agence chargée de promouvoir et de faciliter les investissements du secteur privé au Ghana. Elle fournit divers services, dont le conseil, la promotion et la facilitation des investissements, afin d'attirer les investissements privés locaux et étrangers.<sup>5</sup> Toutefois, certains s'inquiètent du fait que, dans ses efforts pour attirer les investissements étrangers, le gouvernement tend à créer un environnement favorable aux entreprises étrangères, au détriment des entreprises locales. Ainsi, les entreprises locales sont incapables de rivaliser avec les grandes entreprises multinationales (EMN), en raison des nombreuses incitations que les gouvernements accordent aux entreprises étrangères.

Les partenariats public-privé (PPP) ont été utilisés comme modalité pour entreprendre des projets d'infrastructure dans des secteurs tels que les transports, l'énergie et les télécommunications. Parmi les exemples notables, citons l'expansion du port de Tema et la construction de l'échangeur Kwame Nkrumah à Accra grâce à la participation du secteur privé.<sup>6</sup> Même si les PPP sont considérés comme un mécanisme de financement pour la réalisation des ODD, l'utilisation de cette modalité est en contradiction avec l'engagement du gouvernement à promouvoir l'égalité des sexes et la réalisation des droits des femmes dans le cadre de l'Agenda 2030 et d'autres cadres internationaux, régionaux et nationaux.

Il est essentiel que les projets gérés par des PPP soient évalués en fonction de leur impact sur les moyens de subsistance des femmes et des communautés en général. Par exemple, un projet de construction routière au Ghana, qui a dévié une autoroute traversant une ville vers la périphérie, constitue certes une bonne initiative, mais de nombreuses femmes et membres de la communauté ont perdu leurs moyens de subsistance en raison de la déviation de la route. Aucune disposition alternative n'a été prise pour garantir les moyens de subsistance de la population. En général, les PPP sont plus coûteux pour les gouvernements, les obligeant à contracter des emprunts supplémentaires, et présentent plus de risques, notamment en raison de l'absence de mécanismes de régulation appropriés pour les activités du secteur privé. Les PPP créent également des contraintes supplémentaires qui sapent la capacité de l'État

<sup>5</sup>Centre de promotion des investissements du Ghana. (14 août 2023). Accueil. <https://www.gipc.gov.gh/>

<sup>6</sup>Fonds d'investissement dans les infrastructures du Ghana. (13 juillet 2022). À propos du GIIF. <https://www.giif.gov.gh/>

à fournir des services publics et des infrastructures qui transforment le genre et à promouvoir le travail décent pour les femmes.

Le secteur privé n'entreprendra pas automatiquement des activités visant à atteindre les ODD, il dépend donc d'autres acteurs du développement, tels que le gouvernement et la société civile, pour contrôler et garantir que le secteur privé fonctionne selon les principes de l'efficacité du développement. Il est nécessaire de mettre en avant les entreprises sociales et les micro, petites et moyennes entreprises comme alternatives aux multinationales dans ces partenariats, étant donné leur rôle dans la création d'emplois et le développement.

Le gouvernement ghanéen a pris des initiatives pour impliquer ces entreprises dans les interventions de développement. Des initiatives telles que la mise en place du Ghana Incentive-based Risk Sharing System for Agricultural Lending (GIRSAL) et le National Entrepreneurship and Innovation Plan (NEIP) ont facilité l'accès au crédit, le soutien au développement des entreprises et le renforcement des capacités des entrepreneurs et des PME. Toutefois, on manque de données sur les PME détenues par des femmes qui ont bénéficié de ces initiatives.

# Programme d'autonomisation économique

## Vue d'ensemble du projet

Cette étude de cas porte sur le Mouvement des veuves et des orphelins (Widows and Orphans Movement - WOM), une organisation de défense des droits des femmes qui se consacre à la promotion des droits économiques des femmes dans la région du Haut Ghana oriental. WOM a su tirer parti de son entreprise sociale, Atarrah Ghana, pour autonomiser les femmes et promouvoir le développement durable. L'étude de cas examine les stratégies, les résultats et les défis rencontrés par WOM et Atarrah Ghana dans leur recherche de l'engagement du secteur privé.

## À propos du projet

Atarrah Ghana limited est une entreprise sociale du Mouvement des veuves et des orphelins (Widows and Orphans Movement - WOM), une organisation de défense des droits des femmes qui se consacre à la promotion des droits économiques des femmes dans la région du Haut Ghana oriental. L'entreprise a été créée pour permettre aux veuves de s'émanciper économiquement, en développant et en promouvant la chaîne de valeur des produits agricoles et non ligneux indigènes du nord du Ghana. Les agricultrices et les entrepreneurs cultivent et vendent de l'huile et de la poudre de baobab, de l'huile de neem, du beurre de karité, des textiles tissés à la main et des paniers.

WOM et Atarrah offrent des possibilités d'emploi et des programmes de formation en matière d'éducation financière, de gestion d'entreprise, de marketing et de développement de produits. Grâce à ces initiatives, Atarrah Ghana vise à remédier au manque de revenus et à l'exclusion sociale des veuves, tout en contribuant à la durabilité de l'environnement. Le mouvement reconnaît que l'émancipation économique est cruciale pour l'égalité des sexes et la réduction de la pauvreté.

---

**Modalité** Développement des capacités

**Outil** Non applicable

**Type de programme** Développement des capacités

**Duration** Atarrah Ghana a été créé en 2013, des initiatives sont en cours

**Budget** Non applicable

<b>Secteur</b>	Agriculture
<b>Type de secteur privé engagé</b>	Société anonyme
<b>Partenaire(s) du secteur privé</b>	Attarah Ghana Ltd.
<b>Partenaire(s) de développement</b>	<p>La WOM a plusieurs donateurs qui soutiennent ses programmes de subsistance, tels que Swisshand, St. Paul e V, KGL Foundation, The Church of Pentecost, Stichting Zaare, Steinhagen-Woerden-Burgerkomitees, Plan International, Action Aid Ghana.</p> <p>L'organisation est également membre de plusieurs réseaux tels que Global Shea Alliance, Shea Network Ghana, Network for Women's Rights in Ghana, Oxfam, Women in Law and Development in Africa.</p>
<b>Rôle des partenaires</b>	<p>WOM et Attarah, les partenaires de développement du Ghana, apportent leur soutien de diverses manières. Les fondations et les donateurs fournissent le financement nécessaire à l'organisation pour mettre en œuvre ses activités. D'autres associations sectorielles et institutions gouvernementales collaborent aux programmes de subsistance de WOM. Des partenaires du monde universitaire et de la société civile fournissent les conseils techniques et les initiatives de développement des capacités nécessaires à l'organisation et à ses partenaires.<sup>7</sup></p>
<b>Suivi</b>	<p>WOM publie des rapports annuels dans lesquels les résultats et l'impact de ses programmes sont mis en évidence et détaillés. Le rapport comprend également la ventilation des fonds reçus et des dépenses effectuées au cours de la période.</p>
<b>Cadre de résultats</b>	Aucune information disponible
<b>Résultats</b>	<p>Attarah Ghana a fourni des opportunités de revenus durables à plus de 300 femmes de la région, ce qui leur a permis de subvenir aux besoins de leurs familles, d'envoyer leurs enfants à l'école et d'investir dans leurs communautés. De décembre à avril de chaque année, 400 autres femmes tirent un revenu saisonnier de l'approvisionnement en matières premières.</p>
<b>Évaluation</b>	<p>Malgré le soutien de divers acteurs du développement, l'entreprise et l'organisation sont toujours confrontées à des contraintes financières afin d'atteindre davantage de femmes et de développer ses programmes et ses opérations. Attarah Ghana rencontre des difficultés pour accéder au crédit, en grande partie à cause des taux d'intérêt élevés. En raison de l'absence de lois reconnaissant les entreprises sociales au Ghana, Attarah Ghana est enregistrée en tant que société à responsabilité limitée par actions, malgré sa nature.</p> <p>Des normes culturelles profondément enracinées et des préjugés sexistes ont entravé la promotion de l'émancipation économique des femmes. WOM doit surmonter les résistances sociétales et promouvoir le changement de comportement par des campagnes de sensibilisation et d'éducation.</p>

<sup>7</sup>Mouvement des veuves et des orphelins. (2015). Rapport annuel 2015. [https://www.paul-ev.eu/WOM-Berichte/WOM\\_15\\_Annual\\_Report\\_final.pdf](https://www.paul-ev.eu/WOM-Berichte/WOM_15_Annual_Report_final.pdf).

# Adhésion aux principes de Kampala

## Principe de Kampala 1 : Appropriation inclusive par le pays

Au Ghana, les veuves sont victimes de discrimination en raison de notions et de croyances préexistantes, ce qui a également un impact sur leur vie socioculturelle et économique. C'est pourquoi WOM a mis en place des programmes de subsistance pour faciliter leur autonomisation économique, en commençant par des emplois que les femmes connaissent déjà, tels que le tissage de paniers et de tissus. L'entreprise a ensuite étendu ses activités à l'agriculture, produisant des produits à base de baobab et de karité, ce qui a permis de générer des revenus pour les veuves.<sup>8</sup>

Outre ces programmes d'autonomisation économique, l'organisation contribue également à faire progresser les droits des femmes, en se concentrant sur la reconnaissance, la réduction et la redistribution des tâches non rémunérées, ainsi que sur l'accès et le contrôle des femmes sur la terre et les autres ressources productives.

## Principe de Kampala 2 : Résultats et impact ciblé

Le mouvement des veuves et des orphelins reconnaît que les veuves sont touchées de manière disproportionnée par la violence, la discrimination et la pauvreté. Grâce à ses programmes sur les droits de l'homme, l'éducation, l'autonomisation économique et le changement climatique, elle vise à promouvoir, défendre et protéger les droits et la dignité des veuves et des orphelins, en faisant progresser la justice socioculturelle, économique et de genre.

Dans le cadre de leur programme d'autonomisation économique, la majorité des bénéficiaires sont des veuves. Ces femmes ont obtenu des prêts pour développer leurs petites entreprises.<sup>9</sup> Atarrah Ghana a fourni des opportunités de revenus durables à plus de 300 femmes et des revenus saisonniers à 400 femmes de la région. Ces femmes sont engagées pour cultiver des matières premières, comme les graines et les gousses de baobab, et pour produire du beurre de karité. D'autres sont impliqués dans la vente et le commerce de ces produits. Elles sont également en mesure de diversifier leurs moyens de subsistance, en plus de l'élevage et de la transformation d'une épice indigène appelée dawadawa, qui leur assure un revenu stable tout au long de l'année.

## Principe de Kampala 3 : Partenariat inclusif

En promouvant l'autonomisation économique, Atarrah a contribué au développement global des communautés de la région du Haut Ghana oriental. L'augmentation des revenus des femmes a permis d'améliorer l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux équipements de base. Si les veuves sont les principales bénéficiaires des programmes de WOM, l'organisation offre également des opportunités à d'autres groupes marginalisés. En 2022, l'organisation a atteint un total de 9 549 personnes, dont 5 740 femmes et 984 enfants dans 15 districts de la région du Haut Ghana oriental.

WOM et Atarrah Ghana travaillent avec une série d'acteurs du développement issus des pays donateurs, des fondations, de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire. L'assistance fournie aux programmes varie d'un partenaire à l'autre et comprend des ressources financières, une assistance technique et un développement des capacités. Les partenariats multipartites de l'organisation lui permettent d'atteindre un plus grand nombre de femmes bénéficiaires et de promouvoir davantage ses activités de plaidoyer.

<sup>8</sup>Durrani, S. (2021). Mouvement des veuves et des orphelins (WOM). [https://www.savannahfruits.com/wp-content/uploads/2021/12/SFC\\_WOM\\_Report\\_v2.pdf](https://www.savannahfruits.com/wp-content/uploads/2021/12/SFC_WOM_Report_v2.pdf).  
<sup>9</sup>Mouvement des veuves et des orphelins. (2019). Rapport annuel 2022. <https://womgh.org/download/14535/?tmstv=1682772949>.

## Principe de Kampala 4 : Transparence et responsabilité

Atarah Ghana n'achète des matières premières qu'à des groupes de veuves, afin de soutenir leurs moyens de subsistance. Elles encouragent également les autres entreprises à traiter directement avec les entreprises dirigées par des femmes pour les produits à base de baobab et de karité, afin de leur permettre de réaliser des bénéfices et de réduire la stigmatisation sociale liée à l'interaction avec les veuves.<sup>10</sup> En outre, l'organisation produit des rapports annuels qui détaillent les impacts et les résultats de ses initiatives. Elles disposent également de rapports financiers détaillés sur la manière dont elles ont utilisé les fonds provenant de leurs donateurs et partenaires.

## Principe de Kampala 5 : Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires

Comme la source de revenus de ces femmes dépend de leur environnement naturel, elles reconnaissent qu'elles doivent également contribuer à la durabilité de l'environnement. Le baobab et le karité étant des arbres indigènes du nord du Ghana, les femmes ont la responsabilité d'encourager des pratiques agricoles durables et résistantes au climat. En outre, le fait de doter les femmes de compétences entrepreneuriales et professionnelles leur a permis d'obtenir de meilleures opportunités d'emploi, de créer leur propre entreprise et de contribuer à l'économie locale.

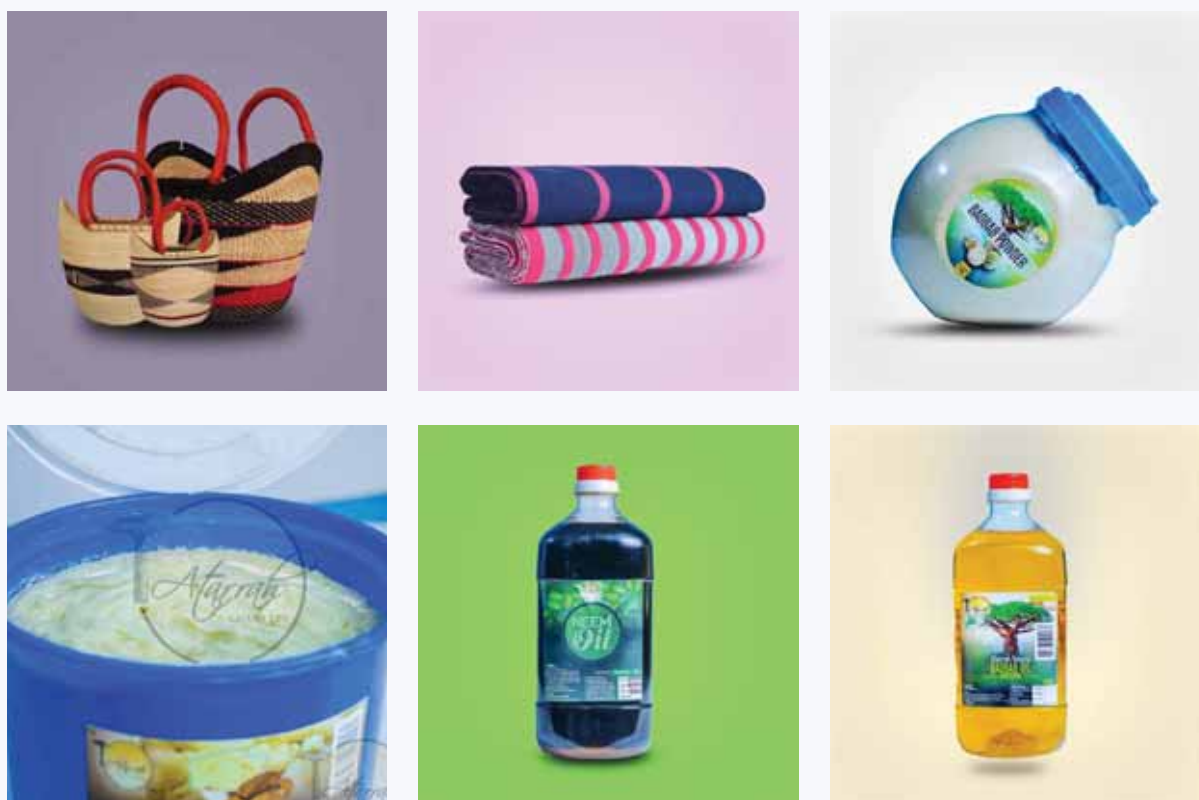


Figure 1. Produits d'Atarah Ghana, fabriqués par des veuves de la région du Haut Ghana oriental.  
Source : [www.womgh.org/shop](http://www.womgh.org/shop)

<sup>10</sup>Durrani, S. (2021). Mouvement des veuves et des orphelins (WOM). [https://www.savannahfruits.com/wp-content/uploads/2021/12/SFC\\_WOM\\_Report\\_v2.pdf](https://www.savannahfruits.com/wp-content/uploads/2021/12/SFC_WOM_Report_v2.pdf).

# Conclusion et recommandations

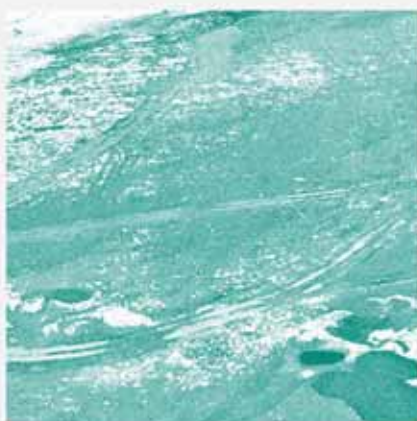
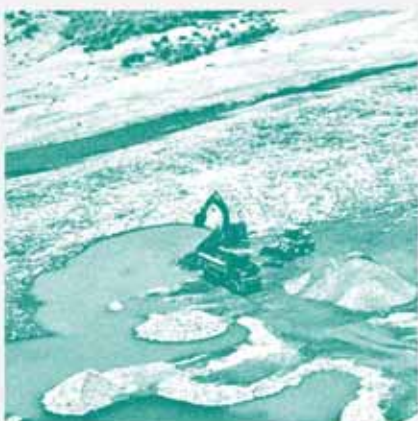
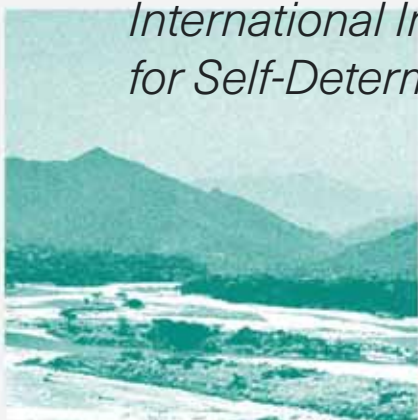
Alors que le gouvernement ghanéen encourage de plus en plus les partenariats public-privé avec les multinationales pour relever les défis du développement et promouvoir les droits des femmes, le cas d'Atarrah Ghana et du Mouvement des veuves et des orphelins montre que les entreprises sociales sont des partenaires plus viables pour la coopération au développement, compte tenu de leur impact sur les communautés et les secteurs qu'elles desservent. Malgré les résultats positifs démontrés par les entreprises sociales dans leur contribution au développement durable, ces entités ne bénéficient pas d'un soutien suffisant.

Dans ce contexte, les recommandations suivantes doivent être prises en compte afin de promouvoir le rôle des entreprises sociales et de défendre les droits des femmes dans le cadre de l'engagement du secteur privé pour la coopération au développement :

- **Toutes les entités du secteur privé doivent veiller à ce que leurs activités commerciales et leurs interventions en matière de développement soient conformes aux principes de Kampala et à ce qu'elles défendent les droits des femmes et le développement.**
- **Le gouvernement doit reconnaître le potentiel des entreprises sociales en tant que partenaires du secteur privé en adoptant des politiques et des programmes qui promeuvent leur rôle dans le développement. En l'absence de lois reconnaissant les entreprises sociales, Atarrah Ghana ne peut être classée dans cette catégorie et est limitée dans ses fonctions de contribution au développement du pays.**
- **Les finances publiques, le soutien du gouvernement et l'assistance technique doivent être mis à la disposition des entreprises sociales sensibles au genre et des micro, petites et moyennes entreprises qui contribuent à la création de moyens de subsistance et au développement national. Les subventions et les lignes de crédit restent inaccessibles aux MPME et aux entreprises sociales, en raison des exigences et de l'ampleur des projets promus par les gouvernements.**
- **Pour les acteurs du développement, développer des plateformes multipartites qui permettent la participation des gouvernements, des institutions multilatérales, des partenaires du secteur privé et de la société civile afin de promouvoir le rôle des entreprises sociales en tant que partenaires de transformation des personnes marginalisées pour faire avancer les économies inclusives, équitables et durables qui impliquent les femmes.**

# 8 Projets hydroélectriques et impacts sur les populations indigènes de la Cordillère

*International Indigenous Peoples' Movement for Self-Determination and Liberation*





# Introduction

Cette recherche s'inscrit dans la continuité de la première recherche sur la veille du secteur privé<sup>1</sup> qui portait sur l'évaluation des impacts des projets de développement hydroélectrique sur les peuples autochtones (PA) dans le nord-est de l'Inde et aux Philippines. Les projets de développement dans ces pays sont largement financés par le secteur privé grâce à des partenariats entre les gouvernements et les institutions financières internationales (IFI), des agences de financement et des sociétés commerciales. Dans le cadre de la transition énergétique, les terres des peuples autochtones sont converties en sites de projets d'énergie renouvelable, ce qui entraîne des répercussions sociales et environnementales considérables sur leur vie, leurs moyens de subsistance et leurs droits.

La recherche précédente a montré comment, lors de la mise en œuvre de barrages hydroélectriques et d'autres projets de développement, les droits de propriété intellectuelle des PA ont été violés. Il s'agit notamment du déplacement des PA de leurs terres ancestrales, de la perte de leurs moyens de subsistance, de la destruction des sites culturels et de la dégradation de l'environnement. L'une des faiblesses mises en évidence est l'absence de processus de consentement préalable, libre et éclairé en ce qui concerne les projets. Le mépris flagrant des droits de propriété intellectuelle se manifeste par le manque de transparence et la participation limitée des PA aux processus de développement. La recherche précédente a conclu que si ces barrages hydroélectriques prétendent être un pas vers l'énergie propre, les dommages qu'ils causent en réalité à l'environnement, au moyen de subsistance et aux communautés l'emportent sur les avantages perçus.

Cette étude de cas se concentre sur la région de la Cordillère aux Philippines, où il existe plus de 96 projets énergétiques et plus de 100 applications minières à grande échelle.<sup>2</sup> L'efficacité de ces projets en matière de développement et le rôle du secteur privé dans ces projets seront évalués conformément aux principes de Kampala et aux statuts et conventions internationaux sur les droits des peuples autochtones, tels que la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Les impacts de ces projets sur les groupes de PA seront discutés, ainsi que leur résistance collective et leur réponse à ces initiatives néfastes.

## Contexte national

La région de la Cordillère est une région enclavée et montagneuse située dans la partie nord de Luçon, aux Philippines. La région administrative de la Cordillère (CAR) est composée de six provinces : Abra, Apayao, Benguet, Ifugao, Kalinga et Mountain Province. La région de la Cordillère abrite 33 % des populations indigènes des Philippines.<sup>3</sup> Les peuples autochtones de la région de la Cordillère sont généralement et collectivement appelés Igorots, ce qui signifie littéralement « peuple des montagnes ».

Bien que l'on puisse affirmer que la majorité de la population de la région de la Cordillère est considérée comme autochtone,<sup>4</sup> aucun chiffre officiel sur la population exacte des peuples autochtones de la Cordillère ne peut être confirmé. D'une manière générale,

<sup>1</sup>Circonscription des peuples autochtones du POED. (2022). Évaluation de certains projets de développement hydroélectrique affectant les populations autochtones dans le nord-est de l'Inde et aux Philippines. Dans *Private Sector Watch : Rapport de synthèse mondial*. <https://csopartnership.org/resource/private-sector-watch-global-synthesis-report/>.

<sup>2</sup>Alliance des peuples de la Cordillère. (24 avril 2023). 39<sup>ème</sup> Journée de la Cordillère Déclaration centrale. <https://cpaphils.org/39th-cd-central-statement.html>

<sup>3</sup>Programme des Nations unies pour le développement. (24 juillet 2013). Faits saillants :

peuples autochtones des Philippines. <https://www.undp.org/philippines/publications/fast-facts-indigenous-peoples-philippines>

<sup>4</sup>Cariño, J. & Fonds international de développement agricole (FIDA). (2012). Notes techniques par pays sur les questions relatives aux peuples autochtones : République des Philippines. [https://www.ifad.org/documents/38714170/40224860/philippines\\_ctn.pdf/ae0faa4a-2b65-4026-8d42-219db776c50d#:~:text=They%20currently%20total%20about%201.5,%2C%20baloy%2C%20Isneg%20and%20Tinguian.](https://www.ifad.org/documents/38714170/40224860/philippines_ctn.pdf/ae0faa4a-2b65-4026-8d42-219db776c50d#:~:text=They%20currently%20total%20about%201.5,%2C%20baloy%2C%20Isneg%20and%20Tinguian.)

les enquêtes et les données administratives font apparaître un manque flagrant d'informations officielles concernant les peuples autochtones des Philippines. La région de la Cordillère est riche en ressources naturelles. Elle est connue pour sa forêt et ses ressources minérales en or, cuivre et manganèse.<sup>5</sup> Elle est depuis longtemps considérée comme une base de ressources importante pour le développement des secteurs de l'exploitation minière, forestière et énergétique.<sup>6</sup> En ce qui concerne les projets d'énergie renouvelable, des barrages hydroélectriques et des projets géothermiques ont été proposés, construits ou exploités dans la région de la Cordillère.<sup>7</sup>

Aux Philippines, la région de la Cordillère « possède le plus grand potentiel de ressources hydroélectriques du pays, en grande partie grâce à sa situation aux sources des principaux fleuves de Luçon », qui « fournissent de l'eau d'irrigation à la plupart des régions de Luçon centrale, d'Ilocos et de Cagayan, faisant de la RCA le berceau du bassin hydrographique du nord de Luçon ».<sup>8</sup> Toutefois, en 2012, les bassins versants de la Cordillère étaient considérés comme étant dans un état critique, puisque seulement 37 % de la superficie totale de la région est encore boisée. Avec la déforestation de la région, les rivières Agno, Chico, Abra et Magat s'assèchent.<sup>9</sup>

Il est plus que jamais nécessaire d'exposer les conséquences de ces projets de développement hydroélectrique sur les peuples autochtones. Les peuples autochtones sont non seulement exposés de manière disproportionnée à la crise climatique qui s'intensifie, mais ils sont aussi délibérément menacés par les gouvernements qui cherchent à réprimer leur résistance aux projets de développement destructeurs. Les défenseurs des droits des autochtones aux Philippines continuent de subir des violences cachées sous la forme d'un harcèlement judiciaire qui se traduit par la criminalisation de leur travail et de leurs organisations de base, la diffamation, la tactique des étiquettes rouges (« red-tagging ») ou l'étiquetage terroriste, et ouvertement sous la forme d'enlèvements forcés et de disparitions facilitées par les forces de l'État.

## Vue d'ensemble des projets

Grâce aux ressources naturelles et au paysage de la région de la Cordillère, le gouvernement et ses partenaires du secteur privé l'exploitent comme une source et un producteur d'énergie importants. La RCA a la capacité de fournir 4 306 mégawatts, soit 65 % de l'énergie nécessaire au réseau de Luçon de la National Power Corporation (NPC).<sup>10</sup> Compte tenu de ce potentiel et du besoin croissant de sources d'énergie propres, le gouvernement philippin met l'accent sur la construction et la mise en œuvre de projets hydroélectriques dans la région. Les tableaux suivants détaillent les diverses initiatives prises par le gouvernement avec des entités du secteur privé pour mettre en place des projets hydroélectriques dans la région.

<sup>5</sup>Tartlet, R. K. (2 avril 2010). L'Alliance des peuples de la Cordillère : l'exploitation minière et les droits indigènes dans les hauts plateaux de Luçon. Survie culturelle. <https://www.culturalsurvival.org/publications/cultural-survival-quarterly/cordillera-peoples-alliance-mining-and-indigenous-rights>

<sup>6</sup>Delina, L. L. (2020). Les défenseurs autochtones de l'environnement et l'héritage de Macli-ing Dulag :

Dissidence contre les barrages, assassinats et protestations dans l'élaboration du paysage énergétique philippin. Elsevier Ltd.

<sup>7</sup>Centre de partenariat public-privé, République des Philippines. (pas de date) Centrale hydroélectrique Bakun A/B et C. [https://ppp.gov.ph/ppp\\_projects/bakun-a-b-and-c-hydroelectric-power-plant/](https://ppp.gov.ph/ppp_projects/bakun-a-b-and-c-hydroelectric-power-plant/)

<sup>8</sup>Delina, L.L. (2020).

<sup>9</sup>Alliance des peuples de la Cordillère. (21 mars 2016). Les forêts de la Cordillère en péril. <https://cpaphils.wordpress.com/2016/03/21/cordillera-forests-in-peril/>

<sup>10</sup>Alliance des peuples de la Cordillère. (pas de date). Barrages dans la Cordillère. CPA Philippines. <https://cpaphils.org/campaigns/DAMS%20IN%20THE%20CORDILLERA.rtf>

# Projet de centrale hydroélectrique sur la rivière Saltan D, Projet de centrale hydroélectrique sur la rivière Saltan E, Projet de centrale hydroélectrique sur la rivière Mabaca

## À propos du projet

Les trois projets d'énergie hydroélectrique sont des projets de barrage à construire le long des rivières Saltan et Mabaca à Kalinga. Ces projets sont tous attribués par le ministère de l'Énergie à JBD Water Power Incorporated (JWPI). Le projet Saltan River D est une centrale de 49 mégawatts, tandis que Saltan River E peut produire 45 mégawatts et le projet Mabaca 40 mégawatts. Ils prétendent contribuer à la production d'énergie renouvelable et à une croissance économique durable pour les communautés de la région.

**Modalité** Financement et mise en œuvre des projets

**Outil** Aucune information disponible

**Type de programme** Partenariat public-privé (PPP)

**Durée du projet** Avant-projet : 2019 — 2022  
Développement : 2023 — 2025  
Opérations : 2028<sup>11</sup>

**Budget** Aucune information publique disponible

**Secteur** Infrastructures, énergie renouvelable

<sup>11</sup>JBD Water Power Inc. (pas de date). 45.0 MW SALTAN e RIVER HPP (HSC No. 2020-03-852). <https://jbdwaterpower.com/45-0-mw-saltan-e-river-hpp-hsc-no-2020-03-852-province-of-kalinga-balbalan/>

<b>Partenaire(s) de développement</b>	Le ministère de l'Énergie a attribué le contrat à JWPI et continue de superviser les activités de l'entreprise en ce qui concerne la construction du projet.
<b>Type de secteurs privés engagés</b>	Grande entreprise nationale
<b>Partenaires du secteur privé</b>	JBD Water Power Incorporated(JWPI)
<b>Autres partenaires de développement</b>	Commission nationale des populations autochtones (NCIP), Office national des ressources en eau (NWRB)
<b>Rôle des partenaires</b>	JWPI collabore avec le NCIP pour mener à bien la procédure de consentement préalable, libre et éclairé (FPIC) pour les communautés de PA affectées sur le site du projet. Le NWRB est chargé d'accorder des permis d'utilisation de l'eau aux entités qui utiliseraient les ressources en eau pour leurs activités.
<b>Suivi</b>	Le département de l'énergie est chargé de contrôler les opérations de la JWPI dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'énergie hydroélectrique.
<b>Cadre de résultats</b>	Aucune information disponible
<b>Résultats</b>	Les tribus de la province de Kalinga se sont opposées avec véhémence à la construction de projets hydroélectriques le long des rivières Saltan et Cal-oan. En août 2022, 200 représentants des tribus Salegseg, Poswoy, Dao-angan, Ab-aba-an et Limos ont organisé une assemblée pour manifester leur opposition au projet. Ils ont souligné l'impact négatif du projet sur leurs communautés, leurs moyens de subsistance et leur environnement, ainsi que le manque de transparence du projet et de ses processus. Le conseil municipal de Pinukpuk a également adopté la résolution n° 22, série 2022, afin de s'opposer à la construction du projet hydroélectrique de la rivière Saltan E, en raison des dommages qu'il causera à la population. <sup>12</sup>
<b>Évaluation</b>	Aucune information disponible

<sup>12</sup>Villanueva, R. (2022). Les tribus rejettent les grands barrages à Balbalan et Pinukpuk, Kalinga. Bulatlat. <https://www.bulatlat.com/2022/09/04/tribes-reject-large-dams-in-balbalan-and-pinukpuk-kalinga/>

# Projet hydroélectrique d'Upper Tabuk (UTHP)

## À propos du projet

L'UTHP est une initiative promue par le gouvernement local de la province de Kalinga (PLGU), avec ses partenaires du secteur privé, DPJ Engineers and Consultants, et Tabuk Hydro Energy Corporation. Le gouvernement local affirme que le projet contribuera au développement de l'hydroélectricité et à la baisse des prix de l'électricité à Kalinga. Le projet sera situé à Barangay Dupag et le long de la rivière Tanudan, l'un des principaux affluents de la rivière Chico.

Les principaux éléments du projet comprennent un barrage-poids en béton, une tour de prise d'eau dans la conduite forcée, une centrale électrique, une galerie de lavage des sédiments, une ligne de transport secondaire, une route d'accès et un pont. Une fois construite, la centrale aura une capacité de 15 mégawatts.<sup>13</sup>

<b>Modalité</b>	Financement et mise en œuvre des projets
<b>Outil</b>	Aucune information disponible
<b>Type de programme</b>	Public-private partnership (PPP)
<b>Durée du projet</b>	L'accord de partenariat a été signé en 2022, il est valable pour 25 ans et peut être renouvelé pour 25 ans supplémentaires. L'accord fera également l'objet d'une révision périodique tous les cinq ans.
<b>Budget</b>	2,64 milliards de PHP (environ 46,55 millions de dollars américains)
<b>Secteur</b>	Infrastructures, énergie renouvelable
<b>Partenaire(s) de développement</b>	Unité provinciale de gouvernement local de Kalinga (PLGU)
<b>Type de secteurs privés engagés</b>	Sociétés nationales

<sup>13</sup>Balocnit, P. (30 décembre 2022). Le projet hydroélectrique d'Upper Tabuk doit être mis en œuvre par le biais d'un PPP. Agence d'information des Philippines. <https://pia.gov.ph/news/2022/12/30/upper-tabuk-hydropower-project-to-be-implemented-thru-ppp>.

<b>Partenaires du secteur privé</b>	Le promoteur du projet est DPJ Engineers and Consultants (DPJ), tandis que le développeur est Tabuk Hydro Energy Corporation (THE).
<b>Autres partenaires de développement</b>	Non applicable
<b>Rôle des partenaires</b>	<p>Le gouvernement local provincial de Kalinga fournira 20 % du budget du projet et ses partenaires du secteur privé fourniront le reste (80 %). Ainsi, 80 % du projet est également détenu par DPJ et THE, qui construiront, géreront et exploiteront la centrale électrique. Ces deux sociétés détiennent 80 % des droits de vote et recevront également la majorité des bénéfices produits par l'usine.</p> <p>Outre le financement, le PLGU est chargé de superviser la mise en œuvre et l'exploitation efficaces et adéquates du projet. Il s'agit notamment de disposer de 20 % des droits de vote et d'avoir accès aux états financiers.</p>
<b>Suivi</b>	Le PLGU est responsable des mécanismes de contrôle nécessaires à mettre en place pour le projet.
<b>Cadre de résultats</b>	Aucune information disponible
<b>Résultats</b>	Ce projet a été initialement proposé en 2009, mais il n'a pas bénéficié d'investissements suffisants et s'est heurté à l'opposition des communautés concernées. La DPJ est impliquée depuis la proposition initiale et a été accusée de manquer de transparence en essayant de faire passer la centrale électrique pour un petit projet alors que sa taille est considérée comme celle d'un grand barrage. En 2017, plus d'un millier de personnes issues de différents groupes indigènes situés le long de la rivière Chico ont signé une pétition contre le projet en raison de l'impact qu'il aurait sur leurs terres ancestrales. D'autres groupes ont soutenu la construction du barrage en raison des avantages présentés par les promoteurs, tels que les emplois, les infrastructures et le partage des revenus. Cette situation a créé des tensions entre les différents groupes indigènes de la région. <sup>14</sup>
<b>Évaluation</b>	Aucune information disponible

<sup>14</sup>Lapniten, K. (26 février 2021). « La rivière va saigner rouge » : les indigènes philippins s'opposent aux projets de barrages. Mongabay Environmental News. <https://news.mongabay.com/2021/02/the-river-will-bleed-red-indigenous-filipinos-face-down-dam-projects/>

# Projet hydroélectrique de la rivière Chico

## À propos du projet

Le projet hydroélectrique de la rivière Chico est une centrale au fil de l'eau d'une capacité de 52 mégawatts. La construction débutera en 2024 sur le site du projet à Barangay Lucog, Tabuk, Kalinga, le long de la rivière Chico. Le promoteur du projet est Karayan Hydropower Corporation, une entreprise commune de San Lorenzo Ruiz Builders & Developers Group et Union Energy. Le projet prévoit la construction d'un barrage de 65 mètres, de déversoirs de secours, d'un tunnel, d'une conduite forcée en acier, de turbines et d'une ligne de transmission.<sup>15</sup>

<b>Modalité</b>	Financement et mise en œuvre des projets
<b>Outil</b>	Aucune information disponible
<b>Type de programme</b>	Partenariat public-privé (PPP)
<b>Durée du projet</b>	Aucune information disponible
<b>Budget</b>	5,18 milliards de PHP (ou 104 millions de dollars américains)
<b>Secteur</b>	Infrastructures, énergierenouvelable
<b>Partenaire(s) de développement</b>	Aucune information disponible
<b>Type de secteurs privés engagés</b>	Sociétés nationales
<b>Partenaires du secteur privé</b>	Karayan Hydropower Corporation (entreprise commune de San Lorenzo Ruiz Builders & Development Groups Inc. et Union Energy Corporation)

<sup>15</sup>Prime Infra. (6 mai 2021). CHICO JVCO — Prime Infra. <https://primeinfra.ph/portfolio/chico-jvco/>

<b>Autres partenaires de développement</b>	Aucune information disponible
<b>Rôle des partenaires</b>	La Karayan Hydropower Corporation est responsable de la construction du barrage.
<b>Suivi</b>	Aucune information disponible
<b>Cadre de résultats</b>	Aucune information disponible
<b>Résultats</b>	Le projet a été initialement planifié en 2007 par la Karayan Hydropower Corporation (KHC) et a été immédiatement rejeté par les communautés autochtones, car il entraînerait le déplacement de cinq communautés et aurait un impact environnemental négatif considérable. La KHC a été accusée d'avoir soudoyé les gens avec de l'argent et des cadeaux s'ils approuvaient le projet, ce qui a conduit à son approbation. Cependant, en mai 2017, plus de 300 personnes se sont mobilisées pour manifester leur opposition au projet de barrage. En 2018, le NCIP a suspendu la procédure de CLIP en raison des violations commises par KHC à l'encontre des communautés affectées. <sup>16</sup>
<b>Évaluation</b>	Aucune information disponible

<sup>16</sup>Sanz, T. (23 octobre 2023). Barrage de Karayan dans la rivière Chico, Lucog, Kalinga, Philippines. Atlas de la justice environnementale. <https://ejatlas.org/conflict/karayan-dam-in-chico-river-lucog-kalinga>.



## Adhésion aux principes de Kampala

Bien qu'elle ne soit pas exempte de défauts, l'utilisation des principes de Kampala pour évaluer les discussions du secteur privé concernant ces projets de développement constitue une avancée positive. Nous avons également utilisé la déclaration des Nations unies sur les peuples autochtones pour évaluer les effets de l'ESP sur la propriété intellectuelle afin de mettre en évidence le contexte unique des peuples autochtones.

### Principe de Kampala 1 : Appropriation inclusive par le pays

La majorité des projets évalués dans le cadre de la recherche ont utilisé des partenariats public-privé (PPP) comme modalité de mise en œuvre des projets d'énergie renouvelable. L'accent est donc mis sur la commercialisation et la privatisation des ressources et des infrastructures d'énergie renouvelable. Les politiques et les cadres mis en place par le gouvernement philippin pour entreprendre la transition énergétique y contribuent également.

Les initiatives sont guidées par la feuille de route des Philippines pour les énergies renouvelables 2017-2040, qui vise à augmenter la capacité installée des énergies renouvelables à 20 000 MW grâce à l'accélération du positionnement des énergies renouvelables, à la création d'un environnement commercial favorable, à des infrastructures fiables et efficaces et à la promotion d'un programme de recherche et de développement renforcé.<sup>17</sup>

Les lois et règlements relatifs aux projets hydroélectriques aux Philippines comprennent la loi de la République n° 7156 (Mini-hydroelectric Power Incentive Act) promulguée en 1991<sup>18</sup> et la loi de la République n° 9513 (Renewable Energy Act) promulguée en 2008.<sup>19</sup> R.A. La loi 7156 visait à encourager les investissements dans le secteur de l'hydroélectricité en accordant des incitations telles que des allègements fiscaux et des privilèges aux entreprises pour qu'elles développent des sites hydroélectriques potentiels. R.A. La loi 9513 fournit une politique gouvernementale plus complète en ce qui concerne les sources d'énergie renouvelable.

Ces politiques n'ont pas pris en compte les problèmes et les préoccupations des populations autochtones, tels que les menaces pesant sur leurs terres ancestrales, leurs moyens de subsistance et leur environnement. Ceci est dû à l'exclusion des peuples autochtones de la délibération, de la création et de l'exécution des politiques, programmes et processus de développement national.

Selon la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ces derniers sont libres de déterminer et de décider de leurs priorités en matière de développement. En outre, ils doivent être impliqués dans la prise de décision et les processus relatifs aux initiatives de développement sur leurs terres ancestrales en tant qu'acteurs clés du développement. Cependant, les gouvernements et les entreprises ont violé à maintes reprises leur droit à l'autodétermination et leur droit sur leurs terres, territoires et ressources ancestrales.

<sup>17</sup>Département de l'énergie, République des Philippines. (2017). Feuille de route pour les énergies renouvelables 2017-2040. <https://www.doe.gov.ph/pep/renewable-energy-roadmap-2017-2040>

<sup>18</sup>Congrès des Philippines. (12 septembre 1991). Loi de la République n° 7156. [https://lawphil.net/statutes/repacts/ra1991/ra\\_7156\\_1991.html](https://lawphil.net/statutes/repacts/ra1991/ra_7156_1991.html)

<sup>19</sup>République des Philippines. (16 décembre 2008). Loi de la République n° 9513. Journal officiel de la République des Philippines. <https://www.officialgazette.gov.ph/2008/12/16/republic-act-no-9513/>.

## **Principe de Kampala 2 : Résultats et impact ciblé**

Le gouvernement et les entités du secteur privé affirment que des projets hydroélectriques ont été mis en œuvre dans la région de la Cordillère afin de produire de l'énergie renouvelable et de favoriser la croissance économique des communautés indigènes. Cependant, on peut constater que la construction de ces infrastructures a provoqué des conflits sur la propriété et les droits fonciers, déraciné les PA de leurs terres ancestrales, détruit des sites culturels, affecté les moyens de subsistance et dégradé l'environnement.

Malgré les demandes des communautés affectées pour arrêter ces projets, les gouvernements et le secteur des entreprises ignorent les préoccupations des PA concernant leurs droits à la propriété foncière, au développement et à l'autodétermination. Afin de poursuivre la construction et l'exploitation de ces projets, les communautés autochtones ont été déplacées de force et militarisées par les forces de l'État au nom du développement. Sous des régimes sévères et répressifs, les dirigeants des PA, les membres des communautés et les organisations continuent d'être la cible de harcèlement judiciaire, d'enlèvements par l'État et de disparitions forcées.

## **Principe de Kampala 3 : Partenariats inclusifs**

Les peuples autochtones doivent être inclus et reconnus comme des acteurs majeurs du développement dans tous les processus de développement afin que les gouvernements, les institutions multilatérales, la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes puissent travailler efficacement au développement. Le débat sur le développement aux niveaux international, national et local doit prendre en compte les droits et les questions de propriété intellectuelle. Au moment de la rédaction du présent rapport, les projets de barrage examinés dans le cadre de la recherche n'avaient pas reçu les documents nécessaires de la Commission nationale des peuples autochtones (NCIP), qui indique que le consentement libre, préalable et éclairé a été obtenu des communautés autochtones concernées.

## **Principe de Kampala 4 : Transparence et responsabilité**

Comme nous l'avons déjà indiqué dans nos recherches précédentes, l'un des principaux obstacles à la réalisation de nos recherches a été le manque d'accès aux données pertinentes concernant ces projets de développement. Le manque d'ouverture des agences gouvernementales et des entreprises privées a un impact sur la manière dont ces acteurs du développement sont tenus pour responsables des nombreuses violations des droits de l'homme et de l'environnement.

Il était évident que les entreprises privées qui finançaient les projets ne faisaient l'objet d'aucune surveillance et n'étaient pas tenues de rendre des comptes. Les études de suivi et les systèmes de responsabilisation dont auraient pu bénéficier les populations autochtones, qui sont directement touchées par de nombreux projets de développement posant des problèmes sociaux et environnementaux et remettant en cause leurs droits, ne sont souvent pas disponibles.

## **Principe de Kampala 5 : Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires**

Pour répondre à la demande croissante d'énergie, le gouvernement philippin a reconnu la nécessité de recourir à des sources d'énergie renouvelable. Malgré les effets sur les populations autochtones locales et sur l'environnement, ils considèrent la construction de grands barrages hydroélectriques comme le seul moyen de résoudre le problème de l'énergie. Les gouvernements au niveau national et local, y compris les entreprises,

ont ainsi transgressé les droits des communautés autochtones en matière de CLIP (consentement préalable, libre et éclairé).

Dans le cadre de la recherche, l'IPMSDL a visité et consulté les communautés affectées à Kalinga le 25 avril 2023. Au cours de la consultation communautaire, les chefs et les membres des communautés autochtones ont fait part de leur expérience en matière de dialogue avec les représentants des autorités locales.

Dans leur dialogue avec les fonctionnaires locaux, les communautés de Kalinga ont exprimé leurs inquiétudes quant à la hauteur proposée pour les barrages, en particulier les barrages de Karayan et de Saltan, et à la production importante d'énergie hydroélectrique de ces barrages. Les représentants du gouvernement ont prétendu le contraire, affirmant que ces barrages ne sont que des « mini-barrages hydroélectriques ». Les membres de la communauté ont cité des rapports de la Commission mondiale des barrages et de la Commission internationale des grands barrages<sup>20</sup> selon lesquels une structure de barrage d'une hauteur de 15 mètres et contenant plus de 3 millions de mètres cubes est considérée comme un grand barrage.

Bien que le gouvernement local ait promis de soutenir la position de la majorité de la population, que celle-ci soit favorable ou non aux barrages, les membres de la communauté qui s'opposent aux barrages continuent d'être harcelés. Les routes proches du projet de développement proposé sont couvertes d'inscriptions qui menacent de tuer ceux qui s'opposent aux projets de barrage.

### Sumkad : la réponse des peuples autochtones

Apo Macliing Dulag, un héros indigène de la Cordillère qui s'est battu contre l'entrée en vigueur du projet destructeur du barrage de Chico financé par la Banque mondiale sous l'ancien dictateur Marcos Sr. et contre la loi martiale, a déclaré :

« *Quelle arrogance de dire que l'on possède la terre, alors que c'est elle qui nous possède ! Comment peut-on posséder ce qui nous survivra ? Seul le peuple possède la terre parce qu'il est le seul à vivre éternellement. L'homme est né pour vivre. Apu Kabunian, notre seigneur à tous, nous a donné la vie et nous a placés dans ce monde pour vivre des vies humaines. Et où trouver la vie ? Dans la terre. Travailler la terre est une obligation, pas seulement un droit. En cultivant la terre, on la possède. La terre est donc une grâce qu'il faut entretenir. La terre est sacrée. La terre est aimée. De ses entrailles jaillit notre vie de Kalinga*

L'identité collective, la culture et les valeurs spirituelles des peuples autochtones sont profondément enracinées dans leurs terres ancestrales. Pour les peuples autochtones de la Cordillère, la terre est la vie, donnée par le Créateur, et comprend les ressources situées au-dessus et au-dessous de la surface de la Terre. La perte des terres signifie la perte de nombreuses communautés indigènes, car la terre est fondamentale pour les modes de vie des peuples indigènes.

Pour décrire la manière dont l'État viole les droits humains des peuples autochtones au cours du processus de développement, les peuples autochtones de la Cordillère ont utilisé le terme d'« agression par le développement ».<sup>21</sup> Depuis lors, il a été utilisé pour illustrer la manière dont les projets de développement aboutissent souvent à une violation des droits collectifs et individuels des peuples autochtones.

<sup>20</sup>Commission internationale des grands barrages. (pas de date). Définition d'un grand barrage. [https://www.icold-cigb.org/GB/dams/definition\\_of\\_a\\_large\\_dam.asp](https://www.icold-cigb.org/GB/dams/definition_of_a_large_dam.asp).

<sup>21</sup>Tauli-Corpuz, V. (2010). Le cadre de développement humain et le développement autodéterminé des peuples autochtones ou le développement avec la culture et l'identité. Forum permanent des Nations unies sur les questions autochtones. <https://www.un.org/esa/socdev/unpfi/documents/E%20C.19%202010%20CRP.4.doc>

En 2022, en réponse collective à ces projets de développement hydroélectrique destructeurs, l'association Sumkad ti Umili para ti Matagoan, Karbengan, Aglawlaw, Daga ken Dayaw (SUMKADD) a été créée. Le terme Sumkad est un terme kalinga qui signifie se lever et résister. SUMKADD est une vaste alliance de défenseurs de l'environnement à Kalinga qui cherche à défendre leurs rivières, leur identité et leur mode de vie.

Depuis lors, SUMKADD a consolidé les communautés indigènes concernées et a lancé des consultations et des assemblées communautaires afin de parvenir à un consensus entre les membres des communautés concernées. Ils ont pu élaborer et déposer une pétition contre JBD Water Power Inc. et ses projets hydroélectriques le long de la rivière Saltan à Kalinga. Des résolutions contre les barrages de la JWPI ont été adoptées par plusieurs barangays de Balbalan et par la municipalité de Pinukpuk dès février 2022.



Photo de Northern Dispatch

# Conclusion et recommandations

Les projets de développement destructeurs, tels que ceux proposés dans la région de la Cordillère, affectent gravement les modes de vie, la culture et la survie des populations autochtones. Nous avons besoin d'un cadre de développement qui reconnaisse les droits et les préoccupations des populations et l'évaluation des risques. Pour ce faire, les acteurs du développement doivent :

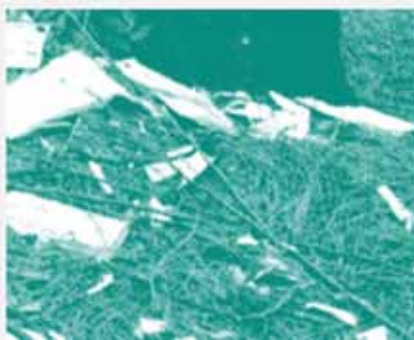
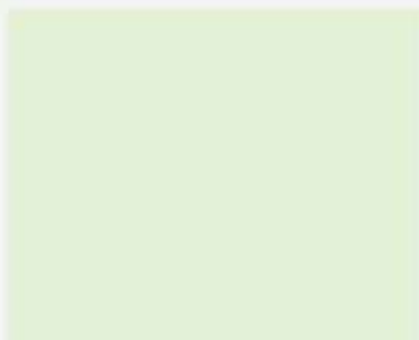
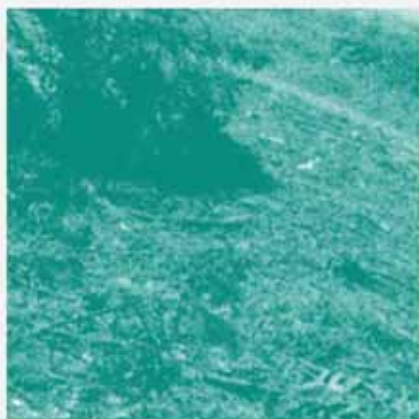
- **Défendre le droit des peuples autochtones à l'autodétermination, qui est fondamental pour le développement économique, social et culturel des peuples autochtones. Mettre en œuvre la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et d'autres mécanismes pertinents en matière de droits de l'homme, en plus des principes de Kampala.**
- **Veiller à ce que le droit au consentement préalable, libre et éclairé soit pleinement reconnu et appliqué dans toutes les activités et tous les projets de développement sur les terres et territoires ancestraux. En outre, les processus du consentement préalable, libre et éclairé doivent respecter les institutions et les structures politiques autochtones et refléter les principes de transparence et de responsabilité.**
- **Garantir que les projets de développement menés par le secteur privé soient durables sur le plan environnemental, qu'ils répondent aux besoins réels des communautés marginalisées et qu'ils respectent les droits de l'homme.**
- **Respecter les peuples autochtones en tant que partenaires égaux dans la coopération au développement. Assurer la participation pleine, effective et significative des peuples autochtones au discours et à la prise de décision sur l'efficacité de l'aide et du développement à tous les niveaux.**
- **Renforcer l'application d'approches sensibles à la culture qui reconnaissent et respectent la propriété des terres et des territoires des peuples autochtones, leurs systèmes politiques, leurs connaissances, leurs valeurs positives et leurs croyances.**
- **Abroger les politiques et les lois qui criminalisent les défenseurs des droits de l'homme des peuples autochtones et qui contribuent aux attaques brutales contre les peuples autochtones et leurs défenseurs.<sup>22</sup>**

---

<sup>22</sup>Mouvement des peuples autochtones pour l'autodétermination et la libération. (14 décembre 2022). Questions clés du collège des peuples autochtones du partenariat des OSC pour l'efficacité du développement. <https://www.ipmsdl.org/news/key-asks-of-the-indigenous-peoples-constituency-of-the-cso-partnership-for-development-effectiveness/>

# 9 Le développement axé sur les infrastructures dans le nord-est de l'Inde et le cas de la route Shillong-Dawki

*Youth's Forum for Protection of Human Rights*



## Introduction

Afin de stimuler la croissance économique et le développement, le gouvernement indien a lancé de nombreux projets d'infrastructure. Des routes, des ponts, des autoroutes et des centrales électriques sont en cours de construction afin d'améliorer la connectivité et la productivité dans le pays. Étant donné que les grands projets d'infrastructure nécessitent un financement considérable, des subventions et des prêts ont été accordés au gouvernement indien, qui a mobilisé le secteur privé pour mettre en œuvre ces projets dans le cadre de partenariats public-privé (PPP).

Compte tenu de la situation stratégique du nord-est de l'Inde, plusieurs projets d'infrastructure sont situés dans cette région, tels que le projet d'amélioration de la connectivité du réseau routier du nord-est. Même si la construction et la modernisation de ces réseaux de transport visent à faciliter la circulation des biens et des personnes, elles se font au détriment des droits des personnes et de l'environnement, comme l'illustre le cas de la route Shillong-Dawki. En outre, la participation des partenaires du secteur privé n'a pas contribué à l'efficacité et à l'efficacéité du projet.

## Contexte national

Le nord-est de l'Inde est composé de huit États : Assam, Nagaland, Manipur, Mizoram, Tripura, Arunachal Pradesh, Meghalaya et Sikkim, et abrite divers groupes indigènes en Inde. La région est stratégique, avec ses ressources naturelles et ses frontières avec le Népal, la Chine, le Myanmar et le Bangladesh.<sup>1</sup> Ainsi, la région est censée être l'un des moteurs de la croissance économique du pays, car elle peut à la fois servir de source de marchandises et faciliter la connectivité des marchés.

Dans sa quête d'influence politique et de croissance économique, le gouvernement indien s'associe de plus en plus au Japon pour financer des projets d'infrastructure et soutenir ses initiatives en matière de sécurité. La politique de l'Inde à l'égard de l'Orient vise à faire de l'Inde du Nord-Est la porte d'entrée de l'Asie du Sud-Est, en renforçant la coopération économique et les liens avec la sous-région. De la même manière, la région est également essentielle pour la vision de l'Indo-Pacifique libre et ouvert (FOIP) du Japon, qui vise à promouvoir la paix, la prospérité et l'ordre parmi ses voisins. Le FOIP est entrepris avec ses alliés de la Quadripartite, les États-Unis, l'Australie et l'Inde. Le FOIP est l'alternative de la Quadripartite à l'initiative Belt and Road menée par la Chine, où le financement du développement est mobilisé pour les infrastructures.

Le Japon a fourni un total de 2 milliards de dollars américains d'aide publique au développement (APD) au nord-est de l'Inde pour financer divers projets, en mettant l'accent sur l'infrastructure routière. Ces projets d'infrastructure sont ensuite poursuivis avec des partenariats public-privé comme principale modalité, en travaillant avec des entreprises pour construire des infrastructures majeures dans la région.<sup>2</sup> C'est dans ce contexte que le projet d'amélioration de la connectivité du réseau routier nord-est est lancé.

<sup>1</sup>Borah, R. (2019). Le Japon dans le secteur des infrastructures du nord-est de l'Inde. <https://www.isas.nus.edu.sg/wp-content/uploads/2019/03/ISAS-Insights-No.-556.pdf>

<sup>2</sup>Basu, T. (29 avril 2022). Le Japon dans le nord-est de l'Inde : la connexion indo-pacifique. <https://idsa.in/idsacomments/japan-in-indias-northeast-the-indo-pacific-tbasu-190422>

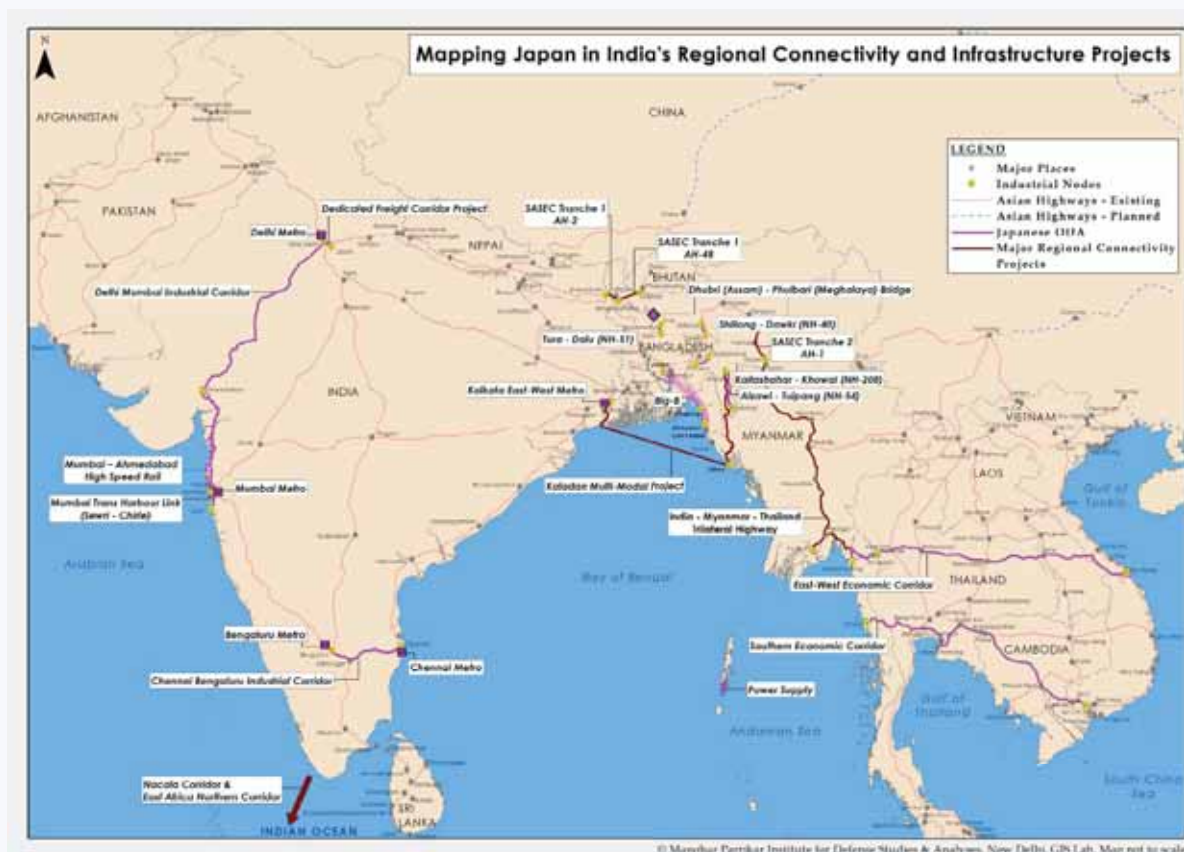


Figure 1. Cartographie du Japon dans les projets de connectivité régionale et d'infrastructure de l'Inde.<sup>4</sup>

Cependant, la région a été soumise à des agressions liées au développement, avec l'extraction incessante de ressources et la militarisation. Les peuples autochtones et les autres communautés de la région font l'objet de mesures répressives et sont également chassés de leurs terres, de leurs sources de revenus et de leur culture. Les zones riches en biodiversité sont également soumises à l'agression du développement, les terres forestières étant défrichées pour faire place à des projets d'infrastructure à grande échelle.<sup>3</sup>

<sup>3</sup>Institut transnational. (13 juillet 2023). Conflit et développement dans le nord-est de l'Inde. <https://www.tni.org/en/article/conflict-and-development-in-northeast-india>

<sup>4</sup>GIS Lab, Institut Manohar Parrikar pour les études et analyses de défense. (2022). Préparé sur la base de données provenant du Forum Act East, de l'Agence japonaise de coopération internationale et de la Banque asiatique de développement. <https://idsa.in/idsacomments/japan-in-indias-northeast-the-indo-pacific-tbasu-190422>.



# Route d'expansion Shillong-Dawki dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité du réseau routier du nord-est (phase 2)

## Vue d'ensemble du projet

La route d'expansion Shillong-Dawki est un projet des gouvernements du Japon et de l'Inde qui vise à améliorer les déplacements dans la région pour favoriser la croissance économique et le développement. Le projet d'infrastructure routière est largement motivé par les intérêts des donateurs, car il contribue à la Vision « Indo-Pacifique libre et ouvert » du Japon. Les communautés concernées et la société civile se sont opposées au projet, car la route traverse des zones forestières, des terres ancestrales et des villages, ce qui a un impact sur leurs maisons, leurs terres et leur environnement. La mise en œuvre du projet a également été retardée, les entrepreneurs n'ayant pas respecté leurs contrats et accords.

## À propos du projet

Le projet d'amélioration de la connectivité du réseau routier du Nord-Est est une initiative de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et du gouvernement indien. Le projet vise à améliorer les routes nationales et les ponts dans la région du nord-est, qui est considérée comme la porte d'entrée vers les pays voisins d'Asie du Sud et du Sud-Est. Parmi les routes concernées par cette initiative figure la route nationale 40 (NH-40) entre Shillong et Dawki dans le Meghalaya. La construction de ces infrastructures routières devrait contribuer au développement socio-économique de la région.

La route nationale 40 ou route Shillong-Dawki est située dans la partie sud du Meghalaya. Le tronçon visé de la NH-40 s'étend de Shillong à Dawki, dans le Meghalaya, sur une longueur totale de 81 kilomètres. Le projet consiste à élargir des routes à deux voies sur 35,8 kilomètres et à quatre voies sur 10,19 kilomètres (46 kilomètres au total), et à construire cinq nouvelles voies de contournement sur 21,4 kilomètres au total. La NH-40, qui s'étend sur environ 80 kilomètres, a été spécialement construite pour améliorer le commerce, la connectivité et le tourisme avec le Bangladesh.

---

### Modalité

Financement

### Outil

Aide publique au développement (APD)

<b>Type de programme</b>	Prêts
<b>Durée du projet</b>	Juillet — décembre 2023
<b>Budget</b>	38,6 millions de JPY (environ 262 151 de dollars américains) pour la deuxième phase du projet d'amélioration de la connectivité du réseau routier du nord-est  12,51 milliards d'INR (environ 150 450 de dollars américains) pour la route Shillong-Dawki
<b>Secteur</b>	Infrastructure, transport
<b>Partenaire(s) de développement</b>	Agence japonaise de coopération internationale (JICA)
<b>Type de secteurs privés engagés</b>	Grandes entreprises nationales
<b>Partenaires du secteur privé</b>	SS Infrazone Pvt. Ltd. ARSS Infrastructure Projects Ltd. Niraj Cement Structural Ltd.
<b>Autres partenaires de développement</b>	Ministère des Transports routiers et des autoroutes (MoRTH) National Highways and Infrastructure Development Corporation Limited (NHIDCL) (Société de développement des autoroutes et des infrastructures nationales)
<b>Rôle des partenaires</b>	La National Highway Infrastructure Development est une entreprise publique qui dépend du ministère des Transports routiers et des autoroutes du gouvernement indien. La NHIDCL est responsable de la conception, de la construction, de l'exploitation, de l'entretien et de la modernisation des autoroutes nationales et des routes stratégiques. La route Shillong-Dawki ou NH-40 est également sous la responsabilité de la NHIDCL, qui a divisé le réseau routier en cinq lots, qu'elle attribue à des partenaires du secteur privé pour leur construction. Un total de 1 251 crore roupies est alloué à la construction de la NH-40. Pour ces lots, SS Infrazone Pvt. Ltd., ARSS Cement Structural Ltd. et Niraj Cement Structural Ltd. sont les entrepreneurs choisis.
<b>Suivi</b>	La NHIDCL contrôle la mise en œuvre globale du projet, y compris le travail des entrepreneurs privés et des organisations non gouvernementales partenaires, ainsi que l'atténuation des conséquences sociales et environnementales. La NHIDCL est également chargée de rendre compte aux autres institutions gouvernementales nationales et locales de la conception et de la mise en œuvre des projets.
<b>Cadre de résultats</b>	Aucune information disponible
<b>Résultats</b>	Alors que le projet devrait être achevé en décembre 2023, il a rencontré de nombreux problèmes lors de sa mise en œuvre. La Haute Cour de Meghalaya a été saisie d'un litige d'intérêt public relatif à la déforestation à grande échelle causée par le projet. On estime que plus d'une centaine d'arbres seront abattus pour la construction d'un viaduc dans le cadre du réseau routier. Certains sites du projet ont également fait l'objet de litiges fonciers, en particulier sur les terres ancestrales des groupes indigènes de la région.
<b>Évaluation</b>	Aucune information disponible

# Adhésion aux principes de Kampala

## Principe de Kampala 1 : Appropriation inclusive par le pays

Le projet d'expansion de la route Shillong-Dawki et le reste du projet d'amélioration de la connectivité du réseau routier du Nord-Est sont financés par un accord de prêt entre l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et le gouvernement indien. De la même manière, ce projet est poursuivi par le gouvernement japonais dans le cadre de sa Vision « Indo-Pacifique Libre et Ouvert », qui vise à renforcer la connectivité commerciale dans la région. Le nord-est de l'Inde est un lien crucial qui peut relier le Myanmar, l'Inde et le Bangladesh.<sup>5</sup>

Le projet d'infrastructure routière est utilisé par le gouvernement japonais pour renforcer son influence et sa connectivité dans la région. Le gouvernement indien utilise également ces prêts pour poursuivre un développement axé sur les infrastructures, au nom de la croissance économique et de l'augmentation des échanges avec ses voisins. Cela se reflète également dans le programme national d'infrastructures du gouvernement et dans l'augmentation des investissements dans ces projets, 3,3 % du produit intérieur brut étant consacrés aux infrastructures.<sup>6</sup> Si le gouvernement a renforcé son partenariat avec le secteur privé par le biais de PPP, il n'a pas pris l'initiative d'associer les populations concernées et la société civile à ces processus de développement.

Dans le cas du projet routier Shillong-Dawki, l'État et les acteurs du secteur privé n'ont pas consulté toutes les parties prenantes, en particulier les peuples autochtones, les communautés touchées et les organisations de la société civile, sur les sites du projet. Sans la participation des communautés concernées et de la société civile aux processus de développement, les projets entraîneront des répercussions environnementales et sociales négatives sur les personnes marginalisées.

## Principe de Kampala 2 : Résultats et impact ciblé

Le projet devrait être achevé en décembre 2023, mais il a subi de nombreux retards. En novembre 2022, les travaux d'extension de la route se sont heurtés à un obstacle lié à l'acquisition de terrains. Une cinquantaine de propriétaires fonciers ont exprimé leur refus des mesures d'évaluation du projet et d'indemnisation des terres. Le gouvernement a demandé au commissaire adjoint des East Khasi Hills d'accélérer les procédures d'acquisition afin de poursuivre le projet.<sup>7</sup> Il n'y a pas d'informations supplémentaires sur la manière dont ils prévoient de résoudre ces litiges.

Les communautés concernées et la société civile ont souligné que la construction de la route entraînerait une déforestation massive. À Shillong, des centaines de pins, dont certains avaient plus d'un siècle, ont été abattus, ce qui a suscité l'indignation de l'opinion publique. Les pins étaient considérés comme le patrimoine de Shillong et faisaient partie d'une station de montagne, l'une des destinations touristiques de l'État. En dépit des politiques existantes, telles que la loi indienne sur les forêts, la loi sur la biodiversité et la loi sur la réglementation forestière du Meghalaya, le département indien des forêts a reçu l'ordre d'abattre un total de 4 447 arbres pour faire place au projet. L'agressivité du développement dans la région du nord-est a entraîné une déforestation massive. En 2019, 765 kilomètres carrés ont été déboisés dans la région.<sup>8</sup>

<sup>5</sup>The Diplomat. (8 février 2022). Investissements du Japon dans les infrastructures du nord-est de l'Inde. <https://thediplomat.com/2022/02/japans-infrastructure-investment-in-northeast-india/>

<sup>6</sup>Invest India. (29 mars 2023). Développement des infrastructures en Inde. <https://www.investindia.gov.in/team-india-blogs/infrastructure-development-india>

<sup>7</sup>Meghalaya Times. (2023). Le projet de route Shillong — Dawki sera attribué au plus tôt. <https://meghalayatimes.in/shillong-dawki-road-project-being-work-to-be-allocated-at-the-earliest/>

<sup>8</sup>Banerjee, S. (10 août 2020). Projet d'EIE 2020 : l'impact sur le Nord-Est. Les pieds sur Terre. <https://www.downtoearth.org.in/blog/environment/draft-eia-2020-how-it-may-impact-north-east-72742>

Photo de Lebanriford Dohling via EastMojo



### Principe de Kampala 3 : Partenariat inclusif

En octobre 2020, le clan Kurkalang (Kseh) a protesté contre la construction du projet à quatre voies, affirmant que certaines parties des zones prévues pour les travaux d'élargissement leur appartenaient depuis l'époque précédant l'indépendance. Egenstar Kurkalang, secrétaire du clan, a déclaré que le clan continuerait à protester tant que le gouvernement ne répondrait pas à sa demande de compensation suffisante pour les terres acquises dans le cadre du projet. « Le monde entier sait, le gouvernement britannique sait, et même le gouvernement indien sait qu'il s'agit de notre terre depuis la nuit des temps », a-t-il déclaré. Le chef du clan, Joken Kurkalang, a déclaré que le clan avait adressé pétition sur pétition au gouvernement, mais que leurs cris n'avaient pas été entendus, et qu'ils devaient donc protester contre le gouvernement.

### Principe de Kampala 4 : Transparence et responsabilité

Après que la NHICDL a attribué les lots à des partenaires du secteur privé, certaines de ces entreprises ont abandonné le travail pour lequel elles avaient été contractées. La NHICDL a donc dû relancer l'appel d'offres pour trouver d'autres entreprises capables de construire le réseau routier. Ce processus était ouvert au public puisqu'il s'agissait

d'un appel d'offres, mais il a été clôturé après la soumission des propositions de deux entreprises. Les partenaires du secteur privé ont imputé les retards dans la mise en œuvre du projet à la lenteur du processus d'acquisition des terres.<sup>9</sup>

### **Principe de Kampala 5 : Reconnaître, partager et atténuer les risques pour tous les partenaires**

En tant que modalité, les partenariats public-privé ont souvent pesé sur les États et les populations plus que sur leurs partenaires du secteur privé. Les risques liés à la mise en œuvre de grands projets de développement ne sont pas partagés équitablement, le secteur public assumant la majeure partie des risques financiers, sociaux et environnementaux, tandis que les entreprises empochent la majeure partie des bénéfices. Dans le monde entier, le recours aux PPP a entraîné des coûts élevés pour les gouvernements, qui se traduisent souvent par une augmentation de la dette, sans garantie d'un rendement équitable et de l'efficacité des services. En outre, l'absence de mécanismes de contrôle adéquats de l'État sur les entités du secteur privé permet à ces dernières d'exploiter les ressources humaines et naturelles, de violer les droits de l'homme et de dégrader davantage l'environnement.<sup>10</sup>

Afin de remédier aux effets négatifs du développement des infrastructures, la Haute Cour de Meghalaya a mis en place un comité chargé de discuter et de prendre des décisions concernant la route Shillong-Dawki. Le comité doit trouver un équilibre entre la poursuite du développement des infrastructures et la prise en compte ainsi que l'atténuation des incidences sociales et environnementales du projet.<sup>11</sup> Bien que le comité ait répondu à certaines préoccupations, il n'a pas été en mesure de résoudre toutes les questions soulevées par les communautés. Cela a entraîné des retards supplémentaires et l'opposition des communautés concernées au projet.

<sup>9</sup>Réseau Hub. (21 mars 2023). Projet d'extension de la route Shillong-Dawki : la route entre Umshyrpi et Baniun fait l'objet d'un nouvel appel d'offres — Hub News. <https://hubnetwork.in/shillong-dawki-road-expansion-project-umshyrpi-to-baniun-road-under-retendering-process/>

<sup>10</sup>Eurodad. (2022). L'histoire se rePPPète II : pourquoi les partenariats public-privé ne constituent pas la solution. [https://assets.nationbuilder.com/eurodad/pages/3071/attachments/original/1671445992/01\\_history-rePPPeted-2022-EN\\_19dec.pdf?1671445992](https://assets.nationbuilder.com/eurodad/pages/3071/attachments/original/1671445992/01_history-rePPPeted-2022-EN_19dec.pdf?1671445992)

<sup>11</sup>LawBeat. (pas de date). La Haute Cour de Meghalaya constitue un comité de 5 membres pour équilibrer l'environnement et le développement. <https://lawbeat.in/news-updates/meghalaya-high-court-constitutes-5-member-committee-balance-environment-development>

# Conclusion et recommandations

Avec la construction de la route d'expansion Shillong-Dawki dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité du réseau routier du Nord-Est, on constate que les intérêts des donateurs et du secteur privé sont prioritaires par rapport aux droits, au bien-être et à l'environnement de la population. Pour que la coopération au développement soit efficace, les acteurs du développement doivent adopter les recommandations suivantes :

- **Les pays donateurs doivent cesser de définir les priorités de développement en fonction de leurs propres intérêts politiques, économiques et sécuritaires.** Dans le cas du Japon, on peut constater que l'aide est versée pour un projet d'infrastructure massif dans le nord-est de l'Inde, dans le cadre de sa stratégie plus large d'un Indo-Pacifique libre et ouvert. Les pays donateurs et les entreprises ont encouragé un développement axé sur les infrastructures pour le profit, au détriment des droits des personnes et de l'environnement. Les politiques et les projets de développement doivent être pris en charge démocratiquement par les populations, ce qui garantit qu'ils répondent à leurs besoins et qu'ils sont alignés sur leurs intérêts. Il s'agit de créer un environnement favorable aux secteurs et communautés marginalisés, tels que les populations autochtones, les agriculteurs, les pêcheurs, les travailleurs, les femmes et les jeunes, dans le cadre des processus de développement.
- **Les gouvernements doivent abandonner les PPP en tant que modalité pour les projets de développement.** Étant donné que les PPP ont souvent entraîné des risques financiers pour le secteur public, un manque de transparence et de responsabilité de la part des entreprises, et d'innombrables impacts sociaux et environnementaux négatifs sur les personnes marginalisées, ils ne devraient pas être davantage utilisés et encouragés. Les PPP garantissent des profits aux partenaires du secteur privé, mais font peser une charge supplémentaire sur la population, qui doit rembourser la dette contractée dans le cadre de ces projets et est obligée d'acheter des biens et des services de base en raison de la privatisation des services essentiels.
- **Les gouvernements doivent protéger les droits des personnes et l'environnement en garantissant la transparence et la responsabilité de leurs partenaires du secteur privé.** La route Shillong-Dawki s'est heurtée à l'opposition des communautés et des secteurs concernés. La construction de la route a déplacé des communautés de leurs terres ancestrales et détruit la biodiversité de la région. Le gouvernement devrait être responsable de la mise en place de mécanismes et de politiques visant à garantir que les activités des entreprises ne nuisent pas à la population et à l'environnement. En cas de violation des droits des personnes et d'exploitation de l'environnement par les entreprises, les institutions gouvernementales doivent être en mesure d'exiger des entités du secteur privé qu'elles rendent des comptes et de fournir des réparations aux personnes concernées.

# Conclusion et recommandations



Un véritable développement durable reste hors de portée. En raison de la prédominance des intérêts des entreprises dans l'engagement du secteur privé, et, en réalité, de la persistance de l'influence du secteur privé sur les priorités de développement et les partenariats, des cadres comme l'Agenda 2030 et des outils comme les principes de Kampala, tels qu'ils sont actuellement mis en œuvre, se sont révélés inadéquats pour assurer l'efficacité du développement et de la coopération à tous les niveaux. Les études de cas présentées dans ce rapport montrent clairement les dommages causés par les plus grandes entreprises du monde aux droits de l'homme, aux communautés locales, aux économies nationales et à l'environnement.

La société civile, en tant qu'acteur clé du développement, doit donc relever le défi. Les OSC, en collaboration avec les organisations populaires et les communautés touchées, doivent identifier et accomplir les tâches de suivi et de plaidoyer qui aideront à institutionnaliser les mécanismes de responsabilité et contribueront à des résultats positifs en matière de développement. Ce rapport présente une brève série de recommandations générale, dont certaines sont reprises du précédent rapport de synthèse global du Private Sector Watch, afin d'améliorer l'efficacité de l'engagement du secteur privé dans la coopération au développement :

1

**Les gouvernements devraient revoir, et dans certains cas annuler, l'approbation des projets PSE actuels qui favorisent les intérêts des entreprises et des donateurs au détriment d'un développement durable et favorable aux populations.** Les États devraient enquêter et réagir fermement aux actions menées par les entreprises au nom de l'engagement du secteur privé, qui sont directement à l'origine de violations des droits de l'homme, de la dégradation de l'environnement et de politiques économiques non durables, en particulier dans les régions les plus pauvres du monde. Lors de l'examen des interventions du secteur privé, les gouvernements doivent également reconnaître et respecter les voix des OSC et des parties prenantes locales. Des consultations multisectorielles immédiates et authentiques devraient être organisées concernant les contrats de PPP qui favorisent l'endettement et entravent le développement national, les projets d'ESP à but lucratif qui entraînent des déplacements de population, la perte des moyens de subsistance et des dommages environnementaux, et les conditionnalités politiques néolibérales imposées par les IFI qui privilégient le secteur privé au détriment des intérêts publics.

2

**Les gouvernements doivent veiller, dès les phases de proposition et de planification, à ce que les initiatives du secteur privé soient orientées de manière à contribuer à des plans de développement démocratiques aux niveaux national et infranational.** Malgré leurs contributions essentielles, les intérêts du secteur privé en matière de développement ne devraient pas supplanter les priorités des peuples en matière de développement. L'octroi de financements privés et les partenariats doivent être fondés sur le programme de développement souverain d'un pays, en particulier au profit des secteurs marginalisés, au lieu d'être dictés par les IFI et les sociétés transnationales. Les gouvernements doivent veiller à ce que les stratégies de développement soient prises en charge démocratiquement, qu'elles accordent la priorité au financement public des projets de développement, qu'elles soutiennent la responsabilité de l'État dans la fourniture de biens et de services de base et dans la protection sociale, et qu'elles défendent l'industrialisation et l'agriculture nationales durables en vue de l'autosuffisance. Les plans de développement doivent définir clairement



les secteurs économiques vers lesquels les investissements privés, en particulier les capitaux nationaux, peuvent être canalisés.

Le financement du secteur privé devrait être accordé aux secteurs sous-investis et aux ODD les moins ciblés, et non à de fausses solutions basées sur le marché qui peuvent exacerber les inégalités et aggraver la situation d'urgence climatique. Les opérations commerciales doivent toujours s'aligner sur les droits de l'homme et les normes environnementales et s'accompagner de la mise en place de mécanismes de retour d'information, de réclamation et de recours accessibles aux communautés concernées, aux organisations de la société civile, aux organisations populaires et aux organisations à base communautaire. L'appropriation démocratique par les pays, les partenariats inclusifs, la transparence mutuelle et la responsabilité doivent être des principes non négociables dans toutes les modalités du PSE.

3

**Dans le cadre de leurs activités commerciales et de leurs initiatives de développement, les entités du secteur privé doivent respecter les normes et réglementations internationales en matière de travail, d'égalité des sexes, d'environnement et d'autres questions liées aux droits de l'homme.**

Il existe une multitude de lignes directrices internationalement reconnues qui devraient régir la conduite de l'EPS, telles que les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, pour n'en citer que quelques-unes. Le gouvernement doit veiller à ce que le secteur privé adopte et respecte ces principes lors de la mise en œuvre de projets de développement, afin de protéger les droits de toutes les personnes, en particulier des secteurs marginalisés. Les entités du secteur privé doivent être tenues pour responsables lorsqu'elles nuisent au bien-être des communautés locales ou violent les droits de l'homme.

4

**Les gouvernements doivent continuer à développer des mécanismes de contrôle et de régulation pour s'assurer que le secteur privé respecte les principes de Kampala.**

Ces principes peuvent constituer un outil utile pour les gouvernements dans l'adoption de lignes directrices et de réglementations contraignantes dans la conduite de l'EPS. Ces mécanismes devraient promouvoir l'inclusion par le biais de consultations et de dialogues multipartites, et garantir que les risques sont reconnus, partagés et atténués par tous les acteurs du développement, y compris le secteur privé, au lieu d'être largement pris en charge par l'État et ses citoyens.

Les gouvernements doivent veiller à la transparence et à la responsabilité des actions et des projets du secteur privé, en particulier ceux qui peuvent directement avoir des effets négatifs à grande échelle ou à long terme. Les gouvernements doivent également veiller à ce que les entreprises n'utilisent pas l'Agenda 2030 et les ODD pour légitimer et promouvoir les intérêts du secteur privé, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et les projets climatiques. Enfin, les gouvernements sont invités à soutenir les OSC en contribuant aux efforts de renforcement de leurs capacités, en établissant des plateformes qui institutionnalisent le rôle de suivi des OSC et en permettant la formation d'un vaste réseau national d'OSC travaillant ensemble pour contribuer à l'efficacité du développement.

# 5

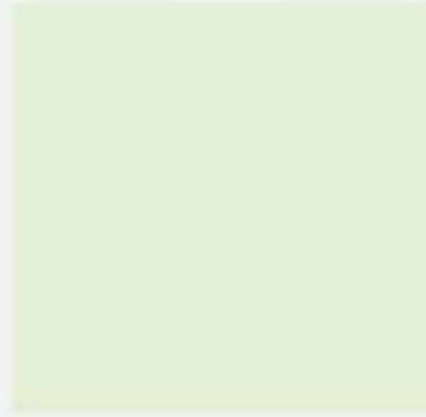
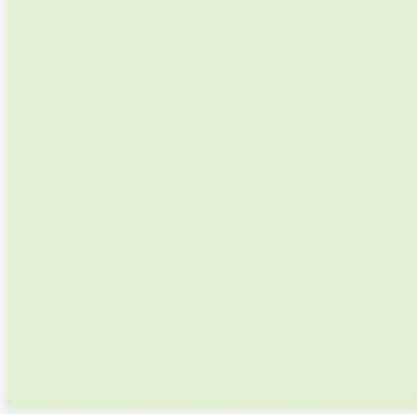
**Les gouvernements doivent soutenir et encourager d'autres modalités d'engagement du secteur privé, non liées à l'entreprise, qui se sont avérées capables de produire des résultats positifs sur le plan social et environnemental.** Ces modalités alternatives d'ESP sont un exemple de meilleures pratiques dans le respect des principes de Kampala. Au lieu de conditionnalités politiques qui imposent la déréglementation et la libéralisation comme la norme, les IFI devraient promouvoir des pratiques plus responsables sur le plan social et environnemental. Il existe de nombreuses modalités d'ESP qui peuvent être explorées et développées davantage ; en tant qu'alternative aux STN, les MPME et les entreprises sociales peuvent être des partenaires plus fiables et plus durables pour les gouvernements, en particulier grâce à leur contribution à la création d'emplois et au développement national. Il s'agit notamment de mettre en place les politiques nécessaires pour que le gouvernement apporte son soutien, son assistance et son accès aux outils de financement afin de reconnaître et d'aider les MPME et les SE en tant que partenaires du gouvernement dans les initiatives de développement, plutôt que de permettre à ces entités alternatives d'être subsumées dans des monopoles d'entreprise. Les MPME et les SE devraient également être fortement représentées dans les dialogues sociaux, les partenariats et l'élaboration des politiques.

# 6

**Les acteurs du développement devraient créer un environnement permettant aux OSC de contrôler les activités des entreprises et de demander des comptes aux gouvernements et aux acteurs du secteur privé.** Il est urgent de renforcer les capacités afin que davantage d'OSC soient en mesure de surveiller l'ESP et d'examiner les politiques gouvernementales qui portent atteinte aux droits de l'homme, à la protection de l'environnement et au développement national. Les États et les institutions multilatérales devraient reconnaître le rôle des OSC en matière de suivi et de responsabilité, en assurant la transparence et en mettant les informations à la disposition du public, en garantissant leur sûreté et leur sécurité lorsqu'elles mènent des recherches dans le cadre de ces initiatives et en leur accordant l'espace nécessaire dans les processus de développement pour présenter des recommandations politiques fondées sur leur travail de suivi.

# 7

**Les OSC doivent tirer le meilleur parti de leurs plateformes pour plaider de manière cohérente et concrète en faveur de meilleures stratégies de développement.** Les OSC, par exemple, peuvent prendre l'initiative de mener des recherches et des campagnes au niveau local pour affirmer que le financement du développement doit avant tout provenir de fonds publics et répondre aux besoins de la population. Les OSC doivent s'unir pour exiger des pays développés qu'ils respectent leurs engagements en matière de développement et leurs obligations envers les pays du Sud, au lieu d'utiliser les IFI et les entreprises privées pour couvrir leurs propres lacunes. Les OSC devraient également continuer à renforcer leur solidarité avec les secteurs marginalisés, en s'efforçant de mieux faire comprendre au public les conditions sur le terrain et en recommandant les changements fondamentaux nécessaires dans le cadre actuel de la coopération au développement, en s'opposant à la domination du secteur privé dans les processus de développement et en luttant pour un développement axé sur les personnes et fondé sur les droits pour tous.



Partenariat des OSCO pour l'efficacité du développement

UNE DÉCENNIE DE SOLIDARITÉ DES OSC DANS LE PLAIDOYER ET LA PRATIQUE DE LA CED

## The Reality of Aid Network




A Pre-eminent Southern-led North/South Network on Reforming Aid Policies and Practices



Austrian Development Agency

Irish Aid  
Rialtas na hÉireann  
Government of Ireland

   [csopartnership](https://www.facebook.com/csopartnership)  [csopartnership\\_](https://twitter.com/csopartnership_)  [csopartnership.org](https://www.csopartnership.org)

  [realityofaid](https://www.facebook.com/realityofaid)  [realityofaid.org](https://www.realityofaid.org)